



La SGF participera à un consortium pétrochimique

par Marie-Agnès Thellier

QUEBEC — La Société générale de financement participera avec Gulf Canada et Union Carbide à un consortium visant à doter le Québec d'une capacité de production pétrochimique équivalente à celle de Sarnia.

Ce projet, approuvé par le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Tremblay, doit être discuté aujourd'hui en commission parlementaire sur le projet de loi 108 modifiant la charte de la SGF.

Le secteur pétrochimique sera, avec le secteur forestier et le secteur de l'équipement hydro-électrique, un secteur prioritaire de la SGF pour les cinq ans à venir.

La société d'état SGF va donc s'engager fermement au côté de deux sociétés privées, Gulf Canada et Union Carbide, pour réaménager l'industrie pétrochimique québécoise. Dans le « rapport sur le rôle et les orientations de la SGF » fourni à la commission parlementaire hier, la SGF se dit disposée à participer à ce consortium qui « procéderait dans une première étape à l'acquisition des actifs présents et dans une deuxième étape à une expansion visant à doter le Québec d'une capacité additionnelle de production de 250.000 tonnes d'éthylène en 1985 ».

Des explications devront être fournies à ce sujet par le ministre de l'Industrie et du Commerce, notamment sur les « actifs présents » qu'achèterait le consortium. Il

existe en effet dans la région de Montréal six raffineurs qui fournissent à Gulf et Union Carbide le pétrole nécessaire à la production de 225.000 tonnes de naphtha et gaz par Gulf et 55.000 tonnes dans les vapeurs de UCCL.

Le Québec a déjà sa place dans le monde pétrochimique puisqu'il s'y produit 25% des oléfines et 50% des aromatiques canadiens. Actuellement, 25 millions de tonnes de pétrole brut sont traitées dans la région de Montréal et une quinzaine de firmes comme BASF, Hercules du Petrolina utilisent les premiers sous-produits pétroliers. On sait que la chaîne du pétrole est très longue et que l'industrie pétrochimique est l'un des « leviers » auquel un pays peut recourir

pour diversifier sa production industrielle.

Le Québec a déjà de bons utilisateurs de produits pétrochimiques. Les constructeurs d'avions, le transport, la pharmacie et les cosmétiques, les bois et les pâtes et papiers, sans compter le textile et les matières plastiques, utilisent amplement des sous-produits du pétrole. Il existe notamment dans plusieurs régions du Québec des industries de matières plastiques dynamiques et innovatrices.

Le gouvernement veut, en favorisant un consortium pétrochimique plus fortement québécois, assurer aux entreprises liées à la pétrochimie un approvisionnement assuré en matières premières. Il

n'est pas tout à fait sûr que ce soit l'approvisionnement en matière première en qualité constante qui soit le problème majeur actuellement des entreprises utilisatrices. Mais, on l'a vu au moment des rationnements qui ont suivi la « crise du pétrole », il vaut parfois mieux pouvoir peser sur le producteur d'éthylène. Ce sera peut-être le cas avec le consortium Gulf-Union Carbide-SGF. Déjà 80.000 emplois sont liés au Québec à l'approvisionnement en sous-produits pétroliers.

Les projets pétrochimiques québécois ne sont pas récents. Quasiment chaque pays industriel a fait aux alentours des années 70-75 un rêve pétrochimique, martelé des mots « vaprocraque » ou « éthylène »! Il faudra cependant bien analyser

l'évolution probable des marchés tant québécois qu'internationaux. L'exemple cuisant de Marine Industrie, dont les fabuleuses commandes se sont réalisées quand le vent avait complètement tourné sur le marché des super-pétroliers, sera à l'esprit de tous aujourd'hui quand sera discutée la reorientation financière et industrielle de la SGF. Une autre commission parlementaire discutera article par article la nouvelle loi de la SGF ensuite.

Tous les espoirs encore permis dans le développement de sous-produits pétroliers, et notamment des matières plastiques, ne devront cependant pas aveugler les spécialistes du MIC qui n'ont pas encore aligné de chiffres devant cette nouvelle mission de la SGF.

Les dommages sont inestimables Un incendie d'origine criminelle dévaste la chapelle du Sacré-Coeur

par Alain Duhamel

La police de la Communauté urbaine de Montréal n'écartera pas l'hypothèse de l'origine criminelle d'un incendie qui a détruit, hier, la chapelle du Sacré-Coeur et endommagé l'église Notre-Dame, sur la Place d'Armes.

L'incendie aurait débuté peu avant 7 heures près d'un confessionnal pendant la messe du matin. Pres de 250 pompiers de Montréal ont lutté toute la journée et ont pu le circoncrire à la pointe arrière de l'église.

Depuis quelques mois, a révélé M. Raoul Gagnon, prêtre de St-Sulpice au moins quatre débuts d'incendie avaient mis en danger l'église historique construite entre 1824 et 1829. M. René Marinier, prêtre de Saint-Sulpice, a indiqué que l'embauche de gardiens de sécurité, pendant quelque temps, n'avait pu conduire à l'arrestation d'un incendiaire.

Les pertes et les dommages causés par l'incendie à ce monument du patrimoine des Montréalais sont considérables et inestimables.

La chapelle du Sacré-Coeur, ajoutée au bâtiment principal en 1888, était remarquable par sa qualité d'harmonisation du



M. Raoul Gagnon, prêtre de St-Sulpice

bois, matériau utilisé pour toute la décoration intérieure. Elle avait été construite selon les plans des architectes Henri-Maurice Perreault et Albert Mesnard. Le sculpteur Arthur Vincent avait réalisé la plus grande part du décor intérieur.

La chapelle, avec ses dimensions considérables (90 pieds de long, 85 pieds de large et 55 pieds de haut) servait aux cérémonies de mariages et aux offices quotidiens.

L'incendie a également détruit la grande sacristie et la sacristie des religieuses où se trouvaient plusieurs fresques et toiles anciennes de même que plusieurs vêtements liturgiques.

Voir page 6: Un incendie



Les pompiers de Montréal ont déployé une vingtaine d'appareils tout autour de l'église pour circonscire l'incendie à la partie arrière. (Photo Jacques Grenier)

La loi 101 contestée devant les tribunaux

par Paule des Rivières

Une fédération de parents anglophones et 17 co-requérants ont déposé hier un bref en Cour supérieure afin de contester la constitutionnalité de toute la loi 101 et plus précisément de 31 de ses articles, dont l'article premier qui fait du français la langue officielle du Québec.

C'est Me William Miller de la Québec

Federation of Home and School Associations (QHSA), laquelle regroupe 12.000 familles dont la majorité est de foi protestante, qui pilote le dossier et il n'est pas impossible que le gouvernement fédéral, via le secrétariat d'Etat, défraie une partie du coût de la poursuite.

Les requérants, individus et entreprises, mettent en cause le Procureur général du Canada, le Procureur général du Québec et le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal. Leur contestation touche divers aspects de la Charte de la langue française dont les dispositions sur la langue d'enseignement et celles sur la langue des communications et de l'affichage.

En ce qui a trait au chapitre VIII de la loi, limitant l'accès à l'école anglaise, les requérants allèguent qu'il contredit l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) dont l'esprit garantirait à la commission scolaire, le droit ou le privilège de choisir la langue dans laquelle elle dispenserait l'enseignement.

En fait, les requérants — qui incluent six parents avec des enfants jugés « inadmissibles » — arguent que la langue ne saurait remplacer la religion comme critère d'entrée à l'école. Cette obligation met le chapitre en question en conflit direct avec l'Acte de l'Amérique du nord, soutient-on.

En second lieu, les requérants contestent toutes les parties de la loi 101 qui proscrivent et rendent passibles d'amendes.

Voir page 6: La loi 101

AU SOMMAIRE

■ Valence reconnaît sa participation à l'affaire Charles Marion — page 3

■ Pour l'industrie culturelle: un éditorial de Michel Roy

■ Les libéraux au pied du mur: un commentaire de Jean-Claude Leclerc — page 4

■ Garon prêche la diversification au congrès de l'UPA — page 7

■ Le conseil du Crédit foncier demande aux actionnaires d'attendre — page 11

Ed Schreyer nommé gouverneur général

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le Canada aura un nouveau gouverneur général à la fin de janvier. De cela personne n'est surpris, mais c'est presque avec incrédulité que les milieux politiques de la capitale fédérale ont appris le choix de M. Ed Schreyer comme remplaçant de M. Jules Léger.

Certains ont pensé d'abord qu'il s'agissait d'une bonne blague, d'autres se sont réjouis spontanément même au bureau du premier ministre Trudeau lui-même ou personne n'avait prévu cette nomination. Même le vieux lion qu'est John Diefenbaker a été pris au dépourvu. « Je n'en reviens pas, a-t-il dit; ce fut le secret le mieux gardé depuis plusieurs années ».

Il faut dire que M. Schreyer est bien

connu à Ottawa, où il fut député néo-démocrate de 1965 à 1969. Il y est revenu souvent par la suite comme premier ministre (néo-démocrate toujours) du Manitoba, un emploi qu'il a perdu au profit des conservateurs en 1977.

De Londres, où il venait de faire confirmer sa décision par Sa Majesté la reine, M. Trudeau a expliqué le choix de M. Schreyer en disant qu'il avait recherché quelqu'un qui était « jeune, de l'Ouest et hors de l'établissement ». En somme, le premier ministre a misé sur quelqu'un qui peut transformer assez substantiellement l'image séculaire de ce personnage prestigieux qu'est le Gouverneur général.

Pourquoi le premier ministre a-t-il agi ainsi? On peut y trouver plusieurs raisons, dont l'une a été indiquée par M.

Schreyer lui-même dans une brève déclaration faite à la presse hier.

En substance, celui qui deviendra gouverneur général dans moins de deux mois a déclaré qu'il y a certes des problèmes graves au Canada, mais il s'est dit également assuré que les Canadiens surmonteraient ces difficultés avec autant de succès qu'ont pu le faire les autres pays. Il s'agissait bien sûr d'une allusion aux difficultés liées à l'unité du pays, à la constitution, bref à la question nationale prise sous l'angle linguistique ou autrement.

Il importe de noter que sur ces questions, M. Schreyer est très près de M. Trudeau. Les deux hommes, en fait, ont eu d'excellents rapports depuis le temps où ils se retrouvaient tous deux à la même table fédérale-provinciale.

A l'époque où il était député fédéral, M. Schreyer s'efforçait d'améliorer sa connaissance du français. Mais à défaut d'avoir comme un autre polyglote célèbre depuis quelque temps vécu derrière le rideau de fer, M. Schreyer a été néo-démocrate. C'est certainement la première fois que le Canada aura un gouverneur général sans antécédents libéraux ou conservateurs.

Aux Communes, cette nomination a été saluée dès la reprise des travaux parlementaires hier après-midi par le vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, qui a vu dans ce choix celui du multiculturalisme canadien. D'origine néo-canadienne, parlant les deux langues officielles, M. Schreyer est en lui-même « une manifestation de canadiannisme », selon l'expression du Conseil privé.

Voir page 6: Ed Schreyer



M. Ed Schreyer

Sommet «informel» à la Guadeloupe Carter, Giscard, Schmidt et Callaghan se consulteront

PARIS (d'après AFP) — Les présidents Jimmy Carter et Valéry Giscard d'Estaing, le chancelier Helmut Schmidt et le premier ministre James Callaghan se réuniront les 5 et 6 janvier à la Guadeloupe pour y faire un vaste bilan des problèmes internationaux, en particulier des relations Est-Ouest.

Un communiqué émis dans les quatre capitales précise que M. Valéry Giscard d'Estaing « a invité » MM. Carter, Schmidt et Callaghan « à des conversations de caractère personnel et informel, portant sur les questions politiques et sur les évolutions internationales qui présentent un intérêt particulier pour leurs relations mutuelles. »

« Chaque chef d'Etat ou de gouvernement sera accompagné d'un seul assistant », conclut le communiqué.

C'est M. Zbigniew Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale, qui accompagnera le président américain. M. Jacques Wahl, secrétaire général de l'Élysée, sera aux côtés de M. Giscard d'Estaing. M. Jorgen Ruffus assistera le chancelier Schmidt et sir John Hunt participera aux débats avec le chef du gouvernement britannique.

Le président Carter a souligné le caractère privé de cette rencontre mais insisté sur le fait que « des problèmes importants y seront discutés ».

« Nous serons là-bas pour deux jours

avec un seul conseiller et nos femmes. Ce sera plutôt une réunion entre amis mais nous discuterons de dossiers substantiels », a précisé le chef de la Maison-Blanche au cours d'un entretien avec un groupe de journalistes.

« Je ne pense pas qu'il y aura des conférences de presse. Je crois que nous nous rencontrerons seulement en privé pour discuter du plus large éventail possible de questions qui préoccupent chacun d'entre nous », a ajouté M. Carter. Les chefs d'Etat et de gouvernement allemand, américain, britannique et français s'étaient ainsi déjà réunis d'une façon informelle à Bonn, lors d'un dîner précédent.

Voir page 6: Carter

chez VITO
Cuisine Italienne authentique
La meilleure cave à Montréal
ATMOSPHERE, TRADITION, EXCELLENCE
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

ART SACRÉ et ARTISANAT
Desmarais & Robitaille
60 ouest, rue Notre-Dame
Tél.: (514) 845-3194

À SURVEILLER

Le dimanche 10 décembre

C'est avec la musique, la récitation des plus beaux textes sur les droits de la personne et la projection de films que s'ouvriront à compter de 12 h 30, à la Place Desjardins, les célébrations du 30^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

A 14 h, au Salon Versailles de l'hôtel Windsor, M. Jacques Couture, ministre de l'Immigration du Québec, sera l'invité d'honneur de l'Association canadienne du Québec.

A 20 h, l'église Immaculée-Conception présente une célébration musicale dans le cadre de l'Avent. Monique Gendron jouera à l'orgue des *Chorals* de J.S. Bach et de Dietrich Buxtehude. L'illustration visuelle a été conçue avec Claude Lafortune.

A l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude interpréteront la Messe *Ecce quam bonum* de Hassler. A l'orgue: Raymond Daveluy. A 15 h, il y aura office biblique accompagné de danses rituelles. A 15 h 30 dans la basilique, il y aura récital d'orgue de Raymond Daveluy. A 10 h 45, 12 h, 14 h 30 et 16 h, récital au Carillon avec Claude Aubin et Andrea McCready.

De midi à 21 h, au Centre socio-culturel de l'Île Bizard, il y aura expo-vente de Noël. Peintures, tissage, bois, poterie, fleurs séchées, tricot, miel, tisanes seront en vente.

Le stage de formation de la Fédération des jeunes Canadiens français s'ouvre à l'hôtel Bridge Inn, situé à Hawksbury.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec annonce un colloque sur les médias anglophones qui se tiendra à l'hôtel Windsor de Montréal.

Le lundi 11 décembre

La Croix-Rouge tient des cliniques à Huntingdon, Club Optimiste, Légion canadienne, chemin Fairview, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30; à Dorval, Bell Canada, 200, boul. Bouchard, salle de conférence, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h; et à Cartierville, Club Richelieu, Pot-au-Feu, 5771 ouest, boul. Gouin, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h.

A 20 h 45, à l'hôtel Windsor, il y aura réunion de l'Alliance française de Montréal.

La Commission parlementaire des Affaires municipales se réunira à 10 h pour étudier le projet de loi privé modifiant la charte de la Ville de Laval.

La Conférence du taxi de la communauté urbaine de Montréal Inc. tient un "colloque du taxi" à l'hôtel Château Champlain de Montréal.

Le mardi 12 décembre 1978

A la Maison Lucie Bruneau, 2222 est, Laurier, l'Association des bénéficiaires de la maison accueille M. Régis April, psychologue au Centre de réadaptation de Québec et auteur d'un livre récent sur les handicapés physiques. C'est à 20 h.

Les actionnaires de la Banque provinciale tiennent leur assemblée générale annuelle à 15 h 30 au Grand Salon de l'hôtel Reine Elizabeth.

A l'Auberge Richelieu-Howard Johnson, M. André Moreau, animateur du Mouvement jovialiste s'entretiendra sur « l'aide passionnée source du succès ». La rencontre a lieu à 20 h.

'Vivre gai' offre un party communautaire à 19 h 30 au 1199, rue Bleury.

L'Association pour la gestion de systèmes et méthodes orga-

nise une série de discussions orientées qui se tiendront à l'hôtel Méridien, salon Auteuil, Complexe Desjardins. Les rencontres débuteront à 11 h 45.

M. Yves Ménard, président, directeur général de TIW Industries Ltd sera conférencier à la troisième conférence des HEC. De 17 h 30 à 19 h, il s'entretiendra de « la politique de marketing dans la conjoncture actuelle au Québec ».

A la Salle Marquette de l'hôtel Reine Elizabeth, M. Jacques Bouchard, président du Groupe BCP et auteur du best-seller « Les 36 cordes sensibles des Québécois » s'entretiendra sur « les 36 cordes sensibles des Anglais ». La rencontre a lieu à midi.

Le mercredi 13 décembre

De 12 h à 13 h, à la Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, l'abbé Jean Ravary s'entretiendra de la vie moderne de la conversion des cœurs.

Me André Bélanger, président du Conseil des hommes d'affaires québécois, donnera à 12 h 30 une conférence sur « l'homme d'affaires québécois et la concertation » dans le cadre des déjeuners-causeries de la Société pour le progrès de la Rive sud.

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques invite le public à une conférence sur la végétation de l'escarpement d'Eardley, dans le parc de la Gatineau. Cette rencontre aura lieu à 20 h au Jardin Botanique.

La rencontre des Américains du Québec et du gouvernement québécois a lieu à Québec.

Le jeudi 14 décembre

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque canadienne nationale aura lieu à 15 h, à l'hôtel Reine Elizabeth.

Le vendredi 15 décembre

« Le Champ de bataille du Tacking », long métrage concernant l'histoire des luttes pour développer le champ pétrolier du Tacking, présentant un modèle pour l'industrie en Chine, sera présenté à 19 h 30 au 1072 rue St-Laurent, 3^e étage. La Société Canada-Chine souligne que le film sera également présenté le samedi.

Il y aura Festa Italiana à compter de 11 h 30, à l'hôtel Régence-Hyatt de Montréal.

Au centre inter culturel Montchanin, à 20 h, il y aura forum sur la question « partageons-nous les fêtes religieuses les uns des autres au Québec? »

A 20 h, 1276 rue St-Anré, il y aura « choréchange » intitulé « Nouvelle Aire en Liberté ».

La Fédération des Clubs de ski du Québec offre un stage de ski alpin (moniteur pour enfants) au Mont St-Gérard (Shawinigan).

Le samedi 16 décembre

De 13 h à 22 h, il y aura bazar à la salle paroissiale Notre-Dame-des-Neiges, angle Jean-Brillant et Lacombe. Ce bazar est organisé au profit du « Groupe Soleil levant » qui s'occupe d'activités récréatives pour handicapés.

Le bal annuel de Noël du Advertising and Sales Executives Club of Montreal aura lieu au Grand Salon de l'hôtel Reine Elizabeth. Les bénéfices seront versés au Camp Lewis.

L'immigration a contribué pour 20% au PNB du Québec

par Françoise Côté
de la Presse Canadienne

« Le revenu national du Québec eût été inférieur de 11% en l'absence d'immigration internationale », révèle une étude d'Immigration-Québec. En plus de dégonfler le préjugé populaire que l'immigrant vient « voler nos jobs », les études démontrent que l'immigration internationale entre 1951 et 1974 a permis d'ajouter \$223 en dollars de 1974 au revenu réel per capita et 5% du revenu de 1974 qui s'élevait à \$4,228.

C'est tout un éclairage neuf qui se dégage des trois études du dossier intitulé « L'immigration et l'économie du Québec », préparé conjointement par la direction de la Recherche d'Immigration-Québec et par des chercheurs de l'Institut national de la Recherche scientifique (INRS Urbanisation). Pour le moment, seuls des aperçus de cette vaste recherche sont disponibles en attendant la publication intégrale du dossier.

Au cours d'une entrevue, le directeur de la Recherche au ministère de l'Immigration du Québec, M. Yves Bussières a dit que les conclusions sont très intéressantes. De concert avec le directeur des Services étrangers d'Immigration-Québec, M. Jean Pierre Tainturier, il évalue à 20% la contribution des immigrants au produit national brut du Québec entre 1951 et 1974.

Au cours de cette période, près de 720,000 personnes ont été admises comme « immigrants » au Québec, soit le cinquième du total canadien. Plus de la moitié de ces immigrants reçus étaient considérés comme des « travailleurs ».

Une étude mentionne que grâce à « une structure démographique, une scolarité et une « propension à travailler » légèrement plus favorables, l'immigration internationale a apporté proportionnellement plus d'unités de travail que de travailleurs. Ainsi alors que l'immigration internationale ne représente que 22 pour cent de l'augmentation de l'emploi, elle représente près de 25 pour cent de l'augmentation du nombre d'unités de travail.

Une autre observation intéressante tient dans le fait que la proportion des actifs au sein de la population immigrés depuis 1951 est nettement supérieure à celle que l'on trouve chez les autochtones, soit 50,6% au lieu de 35,6%. Cela explique la majeure partie de l'apport positif de l'immigrant au revenu par habitant. On a évalué en effet que cet apport a permis d'ajouter \$223 au revenu réel per capita entre 1951 et 1974. Or 48% de l'apport de l'immigrant au revenu moyen de 1974 est imputable au fait que les immigrants ont moins de dépendants.

L'étude apporte des informations très intéressantes sur l'impact économique de l'apport des immigrants entrepreneurs. « L'argent apporté ou investi par les im-

migrants constitue un apport réel à l'économie québécoise », dit l'étude. Car contrairement à ce que plusieurs croient, l'immigrant moyen n'est pas totalement dépourvu d'argent lorsqu'il arrive au Québec.

La famille immigrante moyenne a \$2,028 en poche au moment de son admission et compte en transférer \$3,552 de plus. « Cet argent compense très largement les montants renvoyés à l'étranger, soit environ \$250 par famille par an.

Quant aux immigrants entrepreneurs, ils investissent des fonds importants, soit environ \$76,907 chacun. Et chaque investissement engendre en moyenne, après

trois ans, cinq emplois dans l'économie québécoise pour un total d'environ 12,500 emplois durant la période 1968-1975.

Au cours de 1977-78, on a enregistré 194 cas d'immigrants entrepreneurs qui représentaient un investissement global de l'ordre de \$70 millions, avec création de 1,000 emplois.

La majorité de ces immigrants entrepreneurs, c'est-à-dire 114 se sont établis dans la région de Montréal, tandis que 80 sont installés dans le reste du Québec. Il y avait parmi eux 62 agriculteurs qui ont introduit de nouvelles techniques agricoles et de nouveaux produits.

G.-E. Lapalme enquêtera sur la disparition de biens à Place Royale

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Parti québécois vient de nommer l'ancien chef libéral Georges-Émile Lapalme pour faire enquête sur la disparition de biens culturels à Place Royale.

La nouvelle a été annoncée hier à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois. Il a précisé que le conseil des ministres avait approuvé la décision à sa réunion de la veille.

Selon l'arrêté en conseil qui nomme M. Lapalme, le mandat de l'enquêteur sera double:

« enquêter sur la disparition de certains biens culturels appartenant au domaine public, notamment les boiseries de la maison Estébe et celles de la collection Coverdale, et de faire rapport au ministre des Affaires culturelles sur ces disparitions;

« enquêter sur les normes législatives et réglementaires et les pratiques administratives en matière de restauration, de contrôle et de protection des biens culturels et faire des recommandations sur ces questions et sur l'amélioration de l'accessibilité de ces biens culturels au public ».

M. Lapalme devra faire rapport au premier septembre 1979 mais il devra soumettre un rapport préliminaire au ministre des Affaires culturelles le premier avril.

M. Lapalme est nommé en vertu de la Loi des commissions d'enquête, ce qui lui donnera le droit d'assigner des témoins par sub poena et de leur faire produire des documents pertinents.

M. Lapalme sera assisté dans son enquête de deux adjoints. Il s'agit d'un avocat de Québec, Me Jean-Elzéar Côté, et

d'un professeur d'histoire à l'Université Laval, M. Jacques Mathieu. Tous deux sont des spécialistes des Affaires culturelles depuis plusieurs années, l'un comme légiste, l'autre comme historien.

Au cours des récentes années, plusieurs « anomalies » ont été signalées à la Place Royale, un site historique de la basse-ville de Québec restauré au coût de plus de 20 millions depuis 1970.

On a signalé entre autres la disparition de boiseries de la maison Estébe, sis au 92, rue St-Pierre, des objets d'art évalués à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Une autre disparition inexpiquée, celle de la collection Coverdale qui comprenait des meubles et des boiseries de haute valeur.

Enfin, une enquête menée par le quotidien Le Soleil en 1973 révélait l'existence de plusieurs irrégularités dans l'octroi des contrats de restauration et de réaménagement des édifices de Place Royale.

Plus récemment, un colloque organisé par le ministère des Affaires culturelles avait permis à plusieurs experts en restauration historique de se poser des questions sur la valeur des travaux entrepris sur le site.

De son côté, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, s'est réjoui que M. Georges-Émile Lapalme ait accepté la présidence de la commission d'enquête.

« On ne peut pas l'accuser de complicité avec le gouvernement actuel et d'autre part, il a été longuement applaudi lors du récent colloque sur Place Royale, car il est un des experts dans ce domaine », a dit M. Vaugeois.

Achetez en toute quiétude.

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le

domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous — nous sommes là pour assurer votre quiétude.



Nous sommes là pour

assurer votre quiétude



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Châteaux et Plaisir de France

Cordier

Château Gruaud-Larose
rouge, grand cru classé
appellation St-Julien contrôlée
391-A 10,60

Château Le Gardera
rouge
appellation Bordeaux contrôlée
387-B 4,80

Château Tanesse
blanc de blanc, sec
appellation Bordeaux contrôlée
413-A 3,90

Plaisir de France
rouge
397-H 3,50



Représenté au Québec par Les Distilleries Dumont Ltée, Rougemont.

L'affaire Charles Marion

Valence reconnaît sa participation

par Bernard Morrier

L'accusé Claude Valence, dont le procès dure depuis 10 semaines, a carrement admis hier sa participation à l'affaire Marion mais en y ajoutant plusieurs détails explicatifs.

banque, qui aurait d'abord consenti à ce qu'on enlève sa secrétaire, se serait ravisé pour plutôt se proposer comme otage, question de détourner les soupçons et par la même occasion exiger une rançon plus importante.

convenu qu'on enlèverait le gérant de banque, durant la dernière fin de semaine de juillet, sous les yeux de sa secrétaire et amie, pour en faire un témoin, tandis que Valence, de son côté, devait dessiner les tracés forestiers qui permettraient de récupérer la rançon sans problème.

Après cette expérience, Valence affirme avoir ensuite tout abandonné, à la demande de sa femme. Et plus tard, au lieu de tout l'argent promis, Auger lui remit un montant de \$6,000, dont la moitié devait être versée à Chalifoux.

78 fut une bonne année pour l'OLF, affirme Gosselin

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Au total, l'Office de la langue française a connu une bonne année en 1978 et envisage pour 1979 des progrès encore plus spectaculaires en vue de l'accélération du processus de francisation du Québec.

Il semble que, du côté de l'Office, on estime que ces organismes, parce qu'œuvrant au Québec, sont soumis aux mêmes normes que tous les autres, mais on veut s'assurer juridiquement de cette interprétation avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Le Cojo «bloquait systématiquement» les mécanismes de contrôle de Québec

par François Roberge

Le Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal refusait systématiquement de laisser contrôler ses activités par le Comité de contrôle des Jeux (CCJO) nommé par le Gouvernement du Québec à cette fin.

rieuses, ce qui n'était pas le cas selon lui. En effet, le Cojo, «présentait des budgets beaucoup trop généraux et basés sur des prévisions irréalistes».

1974 il semblait officiel que l'emplacement retenu par la Fédération équestre du Canada, dont M. Jacobsen était président, était celui de Saint-Lazare où il était lui-même propriétaire de terrains et d'écuries.

responsables qu'il ferait le nécessaire pour amener M. Jacobsen à se rallier, bon gré mal gré au choix de Bromont. Mais le hic, c'est qu'au moment où M. Rook de son château de Beverston écrivait à M. Pierre Charbonneau pour se faire inviter à Montréal avec son épouse («qui préparait sa garde-robe, au cas où), tout en parlant de rencontrer le Prince Phillip à brève échéance, M. Jacobsen croyait toujours que Saint-Lazare était le choix de tous.



Le premier ministre Trudeau s'est entretenu avec son homologue britannique, M. James Callaghan (à gauche), hier soir à Londres, après avoir rencontré la reine Elizabeth ainsi que la reine-mère. Il se rend aujourd'hui à Paris discuter de questions économiques avec le président français Valéry Giscard d'Estaing. (Photolaser AP)

«Pour demeurer positif, écrivait en 1974 M. Privé, je ne ferai pas de bilan explicite de nos relations avec le Cojo, mais j'ajouterai personnellement que nous avons été tournés en ridicule depuis de trop nombreux mois et que je considère qu'il est très sérieux de n'avoir pu remplir adéquatement notre mandat à cause de l'incompréhension ou de la mauvaise foi du vice-président exécutif (M. Simon Saint-Pierre).»

M. Privé recommandait aussi en 1973 que le Cojo fasse appel à des conseillers en gestion de personnel afin de mettre sur pied un système d'embauche convenable. Mais le Cojo attendit deux ans avant de suivre ce cheminement et dut ainsi, comme nous l'avons vu au cours des derniers jours s'improviser employeur de 21,000 personnes.

Entre-temps, les prévisions budgétaires pour le paiement des employés étaient passées de \$9 millions à \$29 millions entre 1974 et 1975, ce qui scandalisait M. Privé lors de la présentation du budget du Cojo en 1975 et lui faisait dire: «Vous êtes à même de constater que les responsables de l'administration du Cojo ont encore de l'indécence de nous fournir, deux jours avant la présentation du budget à leur conseil d'administration un document sans explications qui démontre des modifications majeures». Il s'adressait ainsi une fois de plus à M. Marcel Baril.

Par rapport au projet publié en juillet dernier, ce règlement contiendrait, dit M. Gosselin, de légères modifications qui tiennent compte des demandes des entreprises. De façon générale, le président se félicite de l'accueil réservé par les sièges sociaux et les editoriaux à ce règlement et souligne que ce dernier pourvoit à la demande fondamentale des entreprises, soit que les sièges sociaux puissent fonctionner en anglais tout en s'obligeant à l'utilisation du français pour les communications avec leurs employés, leurs fournisseurs et l'administration publique.

La Commission des services juridiques dénonce la réforme de l'assurance-chômage

par Clément Trudel

Le projet de loi C-14 visant à modifier la Loi sur l'assurance-chômage «privera du droit aux prestations... les travailleurs à temps partiel et ceux dont la rémunération est la plus basse», estime la Commission des services juridiques.

taine, reproche principalement aux législateurs canadiens de «pénaliser des gens pour une situation dont ils ne sont aucunement responsables, soit celle de l'emploi au Canada». Pour 60,000 emplois disponibles en effet, on recense 919,000 chômeurs.

La sévérité accrue des dispositions du projet de loi ne fera que transférer aux provinces des «assistés sociaux» en puissance, plutôt que de s'attaquer aux causes du chômage, a déclaré hier le président de l'Aide juridique en conférence de presse.

tera à son auteur moins de \$79,50. Pour bloquer cette partie du projet de loi, l'Aide juridique cite un relevé fait dans la région de l'Estrie pour illustrer le péril dans lequel se retrouveraient les employés à temps partiel et les salariés gagnant les salaires les plus bas: dans cette région du Québec, sears a recours à 232 travailleurs à temps partiel et à 192 à temps plein; Canadian Tire, 25 pour 24; Steinberg, 55 à plein salaire et 46 à temps partiel. À l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, 240 à temps plein et 642 à temps partiel, la ville de Sherbrooke, 400 sur la liste permanente et 800 sur la liste des «partiels».

Pots-de-vin à la CECM? Larivée: le dossier est bel et bien clos

par Paule des Rivières

La CECM a acquis la profonde certitude que le procureur général de la province aurait intenté des poursuites contre les personnes qui auraient trempé dans l'exécution illégale de contrats de service pour la commission s'il avait disposé de preuves suffisantes pour le faire.

orthodoxes ont mis en cause MM. Laval Rondeau et Omeil Lambert. Un des quatre fonctionnaires de la CECM mis en cause au cours de ces procès de fraude fiscale est toujours directeur de service à la CECM.

Tout d'abord, l'Aide juridique condamne le refus de la Commission parlementaire d'entendre ses représentations; l'an dernier, des avocats de l'Aide juridique avaient pu faire valoir leurs points de vue. En 1978 se produit un «changement marqué» qui ne fait qu'ajouter aux interrogations de cet organisme québécois dont la clientèle se retrouve surtout chez les non-syndiqués, chez les citoyens plus vulnérables, surtout lorsque le projet de loi introduit un nouveau concept, celui de «réitérant» ou de personne qui devrait réclamer une deuxième fois en un an des prestations parce qu'elle a perdu deux emplois.

AUJOURD'HUI

- L'hôtel de ville de Montréal et la Cour municipale sont fermés aujourd'hui jour de l'Immaculée Conception. La collecte des ordures ménagères se fera comme à l'habitude. Les succursales de la bibliothèque municipale, les piscines, les centres communautaires de sport et de loisirs sont fermés. Le congrès général de l'Union des producteurs agricoles se poursuit à l'hôtel Concorde de Québec. C'est à 13 h devant l'édifice de la CSN, rue Saint-Denis, que se réunissent les participants à une manifestation contre le Livre blanc sur la sécurité et la santé. Leur destination n'est pas connue, mais il y aura occupation d'un bureau public. À 18 h, à l'Auberge des Gouverneurs de Joliette, souper-conférence du Club québécois. Le conférencier invité est le premier ministre, M. René Lévesque, qui aura effectué dans la journée une tournée du comté de Joliette. À 19 h 30, à l'Institut de yoga intégral, 5425 avenue du Parc, conférence dont le sujet est: «Comment développer votre sens de l'humour par le yoga». À 20 h, au centre culturel Monchalin, rencontre avec John Tkachuck, qui parlera des fêtes des chrétiens orthodoxes à Montréal. À 20 h 30, au centre Sadye Bronfman, conférence de M. Victor Teboul, qui traitera en anglais du sujet suivant: «Toward a dynamic Jewish participation in today's Quebec». Aujourd'hui débute au Centre Salvator, au 3650 de la Rousselière, une fin de semaine charismatique dont le thème sera: «Esprit-Saint et mystère de Noël». Au centre marial Montfortain, au 5875 de la rue Sherbrooke est, la Centrale de l'enseignement du Québec tient son deuxième conseil général de l'année 1978-79. Le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, fera le point sur les lettres en cours dans le secteur de l'éducation. La Croix-Rouge lance un appel pressant à l'approche des Fêtes aux donateurs qui sont invités aujourd'hui à se présenter aux cliniques permanentes du boulevard Dorchester ouest ou de la rue Sherbrooke est ou au Salon Sports et loisirs, à la brasserie du vélodrome olympique, de 14 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 21 h, à la salle de repos des dames de la compagnie Bell Canada, au 2155 rue Guy. Se étuve, de 9 h à 16 h ou encore à l'école Ludger Duvernay de Vercheres, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h.

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'APPLICATION DU DROIT À L'EXEMPTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX (AQADER) tient son 3e congrès annuel le samedi 9 décembre 1978 de 9 heures à 17 heures à l'hôtel de l'Institut 3535, rue Saint-Denis Montréal, Québec Observateurs bienvenus Pour renseignements: 388-2018

JOURNÉES D'ÉTUDE SUR LA 10e INTERNATIONALE (sa fondation, son histoire, son combat) ORGANISÉES PAR LE GROUPE SOCIALISTE DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC Vendredi soir, 8 décembre: 19h30 Samedi, 9 décembre: de 9h00 à 17h00 Polyvalente Pierre-Dupuy, 2000 rue Parthenais, Montréal Conférencier invité: Pierre Broué, professeur à l'Université de Grenoble, historien réputé du mouvement ouvrier et communiste. Auteur de nombreux ouvrages (Le Parti Bolchévique, La Révolution espagnole, Le Printemps des peuples commence à Prague, etc.) Prix d'entrée: \$4.00 — Étudiant: \$2.00

«On est devant une situation crasseuse que je ne peux contrôler; c'est un peu mou», a-t-il déclaré, après avoir insisté sur le fait que le contentieux de la CECM et son directeur général, «très fort en droit» n'avaient pu déceler aucune irrégularité dans les dossiers des fournisseurs puisque tout était conforme et que Omeil Lambert à qui plusieurs contrats ont été accordés, était toujours le plus bas soumissionnaire.

«Le projet de loi éliminera 263,000 prestations du régime alors que tous les autres verront leurs prestations réduites de 10%». A l'Aide juridique, le quart du fardeau de travail des avocats a trait à des causes d'assurance-chômage. On prévoit que pour la seule année 1978, plus de 3,000 causes auront été instruites pour défendre des prestataires qui se sentent lésés dans leurs droits.

«Sur un point toutefois, l'Aide juridique se dit d'accord avec le projet de loi C-14; lorsque le fédéral entend récupérer 30% des prestations reçues par les personnes ayant gagné un revenu net excédant \$18,720 pour l'année d'imposition. Encore là, les auteurs du projet de loi n'auraient-ils pas dû tenir compte du «revenu imposable» de ces prestataires et non pas du revenu net, ce qui aurait permis de tenir compte des charges familiales? Le mémoire signale des lacunes administratives à corriger et voudrait que soient moins nombreux les champs de vingt heures par semaine ou qui rappor-

Pour l'industrie culturelle

Pour comprendre l'objet et le sens de la conférence socio-économique sur les industries culturelles...

Société de développement des industries culturelles (SODIC) dont le capital autorisé est de \$10 millions...

Les créateurs et les artistes ont obtenu l'assurance que la SODIC ne compte pas s'ingérer dans le « domaine sacré de la création »...

Cette société pourrait aussi favoriser la récupération ou l'acquisition d'entreprises culturelles québécoises...

Cette première grande conférence aura permis aux milieux d'affaires engagés dans les industries culturelles...

énumérés, de commencer l'examen de problèmes qu'ils n'ont jamais pris la peine d'étudier ensemble...

D'aucun ont déploré l'absence des représentants du ministère de l'Éducation, en particulier lors des discussions sur le livre...

On aura noté enfin que les écrivains, au-delà de la SODIC et des promesses de subventions plus généreuses...

Michel ROY

LETRES AU DEVOIR

Pas d'écoles-ghettos

(Lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre du Québec)

Votre ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a récemment laissé entendre qu'il donnerait entière satisfaction à certains groupes de pression catholiques...

Combien d'écoles publiques de-catholiciennes seront-elles créées? Certes, il n'est pas de problème capital, certes, mais dont il faut reconnaître qu'il ne relève pas d'une conférence économique sur les produits naturels...

La fonction du théâtre

J'ai été sidéré d'apprendre hier la condamnation qui frappe le texte publié des Fées ont soif de Denise Boucher...

Or, j'ai vu la pièce le 16 novembre. J'avoue que je m'attendais à y trouver un beau scandale. Il n'en fut rien. Tout au plus ai-je sursauté en entendant quelques phrases mal harmonisées avec ce qui me semblait l'argument principal...

tous ceux qui refuseraient cette « solution », leur droit le plus strict de soustraire leurs enfants à l'endoctrinement catholique sera-t-il respecté?

Au moment où même l'Église espagnole accepte enfin que soit consacrée dans une nouvelle constitution la

séparation de l'Église et de l'État, au moment où le Québec se prépare à franchir le seuil d'un nouvel avenir, que le gouvernement du Québec s'interroge avec prudence sur la portée des gestes qu'il va poser...

Charles CASTONGUAY, Hull, le 5 décembre 1978

représentation dramatique, à la fonction libératrice du théâtre, on ferait mieux de se taire et de réciter son chapelet tranquillement à la maison.

Joseph BONENFANT, P.S. Quant au Saint-Esprit, il sort pleinement victorieux de cette nouvelle aventure.

Sherbrooke, le 5 décembre 1978.

Le temps du silence est révolu

Il est plutôt scandaleux de constater à quel point les femmes, même en 1978, se font encore baillonner par les hommes qui se croient tous droits sur elles.

En fait, de par les médias d'information et dans tous les milieux, on s'amuse grandement des dires des féministes. On a aussi récupéré ces idées par une supposée « Année de la femme ».

Si les femmes s'organisent à l'heure actuelle, c'est qu'elles en ont assez de vivre dans une société d'hommes, faite pour eux par eux et qui nie totale-

ment la femme en tant qu'être humain à part entière. L'union accordée le lundi 4 décembre contre les Fées ont soif a bel et bien été décrétée par un juge « mâle », puisque ce sont aussi les hommes qui détiennent la « justice ».

La justice est mâle, la puissance est mâle, la société est mâle. Pendant ce temps, les femmes s'organisent et on essaie encore de les faire taire. Le temps des silences est révolu. Unies nous vaincrons. Bravo Denise!

M. LAPERRIERE, Montréal, le 5 décembre 1978.

Un cri strident

(Lettre adressée à Denise Boucher, auteur des « Fées ont soif »)

Ma chère Denise, Deux cris sont parvenus à mes oreilles. Le premier ne fut pas le tien. Ce fut celui de ceux qui ont entendu le tien.

C'est un peu comme un train qui passe. On l'entend d'autant plus qu'on est près des rails et d'un passage à niveau.

Je n'ai pas eu le temps de dire tout ce que j'ai sur le cœur, mais j'espère que tu en auras eu le temps.

Les fées ont soif de «sécurité»

J'ai vu les Fées ont soif. J'ai lu la déclaration de Mgr Grégoire.

Pour avoir franchi lentement, péniblement toutes les barrières que la religion m'avait imposées en me couronnant des mythes de la Vierge-Mère, il m'apparaît important de cesser la guerre mesquine qui entoure et étouffe le texte poétique des « Fées ont soif ».

Nous, les femmes de ma génération, avons dû réapprendre l'existence de notre chair. Nous avons dû

reprendre possession de nos corps pour accoucher de nos « beaux enfants ». La proclamation et la survalorisation de la virginité de Marie ne nous facilitait pas les choses, loin de là.

Pour vaincre nos peurs et reprendre la parole, nous avons dû nous distancer de cette église qui nous exhortait au silence et à la soumission. Je crois qu'il était proche le jour où nous pourrions entrer dans cette « nouvelle église » qui nous accepterait avec nos

Si on tendait l'oreille...

J'ai assisté à la première de Les Fées ont soif. Je n'aurais jamais pensé que cette pièce aurait un tel effet dans le public... Les fées ont soif de quoi? Elles ont soif d'elles-mêmes. Elles ont soif. Elles veulent vivre. Elles se veulent. Ces choses sont bonnes à dire. Elles sont bonnes aussi à écouter.

Les trois comédiennes qui sont sur la scène du TNM présentement parlent de toutes ces femmes qui veulent se défaire du « pré-conçu », du fac-similé, du kit qu'on monte chez soi et qui fait comme on voit à la TV. Denise Boucher nous dit toutes celles qui en ont assez d'être astreintes à correspondre à ce qu'on a inventé pour elles. Elles en ont

assez de se couper d'une partie d'elles-mêmes pour qu'on leur dise qu'elles sont de vraies femmes. Elles veulent récupérer leur sexualité. Elles la veulent intégrée, collée à leurs corps et sans pas distordre par les autres qui font d'elles soit une Putain, soit une Mère, soit une Vierge ou les trois à la fois. La statue de la Sainte Vierge joue, à cet effet, le rôle de symbole: elle est l'image par excellence du

mythe de la Vierge c'est-à-dire le mythe de la femme asexuée (et qui risque d'être « souillée »). Les femmes prennent la parole. Elles ont tant de choses à dire et à nous apprendre... Bon Dieu, écoutons-les et cessons d'être paranoïaques! Richard MÉLOCHE, Montréal, le 5 décembre 1978

été troublés. Au-delà de ton cri, j'essaie de comprendre ta souffrance, d'en déceler l'origine. Tout y a passé dans ta colère ou presque. J'y ai cherché une lueur d'esérance et sans présumer de rien, j'ai cri entre-ouvert qu'en aucun temps tu n'as pris à partie celui en qui mon

Yves LAJOIE, Montréal, le 5 décembre 1978.

Les libéraux au pied du mur

Cherchant avec l'énergie du désespoir à renverser le courant de l'opinion publique au Canada anglais, et à arracher son gouvernement à la défaite appéhendée vers laquelle il marche irrésistiblement...

des libéraux en Ontario et dans les Maritimes approche du seuil de l'irréversibilité. Voilà qui va donner plus de poids à la thèse de ceux qui s'attendent à voir le chef du gouvernement libéral faire le point sur la position politique personnelle à l'occasion du congé des Fêtes et décider, à six mois du prochain scrutin, s'il dirigera encore les troupes ministérielles durant la campagne électorale.

Mais aucune de ces spéculations ne saurait plus empêcher le premier ministre d'affronter son destin jusqu'au bout et de finir son mandat, et sa carrière peut-être, dans la fidélité à ses idées et dans la dignité, qualités qui eussent davantage servi ses intérêts au cours des dernières années, s'il n'avait paru trop souvent enclin à s'en écarter sinon à les trouver pour des emprunts opportunistes et factices à ses adversaires conservateurs.

MEMOIRAGE

Pékin ou le «mandat du ciel»

par Claude Letarte

L'auteur de ce texte est médecin diplômé en santé publique et médecin tropical. Il a vécu plus d'une année et demie en République Populaire de Chine où il a étudié la médecine traditionnelle chinoise et travaillé à temps partiel dans un hôpital de Pékin.

Les récents événements survenus à Pékin, et ce qui semble être le début de la «démaïosation», font sentir à plusieurs l'odeur du printemps. Mon but n'est pas de discuter en quelle saison vit la Chine; toutefois, il faut reconnaître que, depuis quelques années, on a souvent de l'étranger, senti le printemps à Pékin. A chaque voyage, et il y en eut plusieurs depuis 1972, on voyait poindre la dite saison. A mon avis, quand on n'a pas connu l'hiver, il est bien difficile d'imaginer le printemps.

Depuis quelques semaines, Mao lui-même commence à être l'objet de certaines critiques, et l'occidental va d'étonnements en étonnements. Les réactions observées ici, qui vont jusqu'à la stupefaction, n'ont rien de surprenant. Elles manifestent tout simplement une certaine ignorance. Durant les quelque quinze ans que s'est fermée la Chine, on l'a oubliée, ainsi que son lointain et moins lointain passé. Pourtant, à la lumière de ce passé, tout s'explique, je crois. La Chine revient de loin, et ce qu'elle vit actuellement, dans sa très lente évolution, est tout à fait dans l'ordre des choses. Sans vouloir prétendre être prophète (il est facile de l'être à posteriori) les événements actuels étaient prévisibles, déjà à la mort du Grand Timonier.

On dit que le Chinois n'est pas religieux, proposition discutable et fort discutée d'ailleurs. Le Chinois vit dans un mode de pensée fort différent du nôtre, et effectivement, il n'y a pas, en Chine, de religions autochtones structurées, telles que nous les connaissons ailleurs. Le moïsme et le confucianisme sont des systèmes philosophiques ne proposant ni plus ni moins qu'un code d'éthique, des règles morales de conduite. Les religions plus structurées, bouddhisme et christianisme, sont d'importation, et leur influence ne fut pas déterminante. Le sentiment religieux, jusqu'à la Révolution en 1911, se reportait sur l'empereur mandataire du ciel.

Malgré la Révolution, puis la Libération en 1949, la structure du pouvoir est restée, en Chine, des plus traditionnelles. Le contraire eût été étonnant d'ailleurs: cinquante ans, c'est peu dans l'évolution d'une civilisation trois fois millénaire et par-dessus le marché statique. Toute comparaison doit être considérée selon sa valeur intrinsèque, évidemment, mais l'analogie qu'on a faite entre Mao et un empereur est pourtant fort acceptable. Son style de gouvernement, son prestige aux yeux du peuple, les structures de l'administration qu'il a approuvées, tout finalement supporte l'hypothèse que Mao, pour l'ensemble des Chinois, bénéficierait effectivement du mandat du ciel.

Lorsqu'un empereur disparaissait, un nouveau lui succédait, qui recevait, à son tour le mandat du ciel. Mais encore fallait-il qu'il soit légitime par des signes extrinsèques ou intrinsèques. En d'autres termes, le nouvel empereur devait assumer son propre pouvoir, ce qui s'aurait bien difficile si l'image du précédent demeurait révé-

l'année. C'est alors qu'aux yeux du peuple et de l'administration mandarinale, le mandat du ciel restait en suspens. C'est précisément la situation à laquelle font face Hua Kuo-feng et la nouvelle direction. Ce sont eux, ou Mao. Tout ne se terminera donc pas par une certaine «démaïosation». Ce n'est qu'une étape, et plus de deux ans déjà se sont écoulés depuis la mort de Mao: pour une nouvelle administration, c'est bien long! Une fois l'image et le prestige de Mao mis, pour ainsi dire, hors d'état de nuire, encore faudra-t-il que le peuple chinois, lui, considère que le successeur a effectivement reçu le mandat du ciel. Les signes sont lents à venir.

Etant données les conditions, cette tâche d'obtenir la reconnaissance du peuple en tant que mandataire du ciel sera particulièrement difficile. Comme je l'ai mentionné précédemment, la Chine, sous Mao, et à cause de lui, n'a pas, contrairement au Japon, modernisé sa structure du pouvoir. Il faut admettre quand même que le Japon avait, sur ce plan, plus d'un siècle d'avance sur la Chine. Au surplus, le Japon a vécu la période critique comprenant la pré-guerre, la guerre elle-même et l'après-guerre, sous le même empereur, qui perdit graduellement son pouvoir, alors qu'une constitution démocratique était adoptée en 1946. Et malgré cela, on note que le Japon, avec la montée actuelle du nationalisme chauvin et du militarisme, n'est pas encore tout à fait à l'abri des remous. La Chine occupe un très vaste territoire et jouit d'une unité particulièrement artificielle. Tout au long de son histoire, elle fut et est encore tiraillée par de puissantes forces centrifuges, en plus d'occuper militairement, sur presque

de nouvelles façons de garder le Québec dans le nouveau courant, il est bien évident que la dernière période de la partie est engagée et que l'opposition conservatrice est bien résolue à ne point commettre d'erreur de dernière heure. Les troupes de M. Clark se sont remises de leurs pertes; celles de M. Trudeau éprouvent toujours les plus grandes difficultés à se gagner de nouveaux et décisifs alliés.

Bref, l'érosion de la faveur populaire sera malaisée à enrayer d'ici le printemps, et l'élection s'annonce, pour les libéraux du moins, presque perdue d'avance.

Jean-Claude LECLERC

toutes ses frontières, des régions qui ne sont pas chinoises.

À la lumière de ces éléments, que peut-on raisonnablement prévoir des développements que connaîtra la Chine? Toutes les hypothèses sont malheureusement possibles. On sera peut-être étonné de me voir utiliser cet adjectif de malheur. Je pense que tout peut effectivement justifier le pessimisme, même le plus sombre. Le peuple chinois a des aspirations légitimes, il faut le lui reconnaître, à s'exprimer plus librement. Ces aspirations furent passablement brimées depuis plus de vingt ans, mais comment maintenant à refaire surface. Le « leadership » toutefois n'est pas du tout habitué à composer avec ce phénomène; il a au contraire été habitué à la docilité. Jusqu'où alors laissera-t-il aller la population? Le phénomène peut facilement s'emballer ou dégénérer, et je suis persuadé que les dirigeants chinois doivent eux-mêmes ressentir une certaine inquiétude. D'ailleurs ne lancent-ils pas déjà des appels à l'unité et la stabilité?

D'autre part, le peuple chinois prendra goût à cette nouvelle liberté, et peut-être viendra un jour où le leadership, ou encore l'armée, sentira le besoin de mettre un frein à ses débordements. Mais acceptera-t-il si facilement le baillon qui lui fut appliqué au moment des Conférences? C'est à ce moment que se confirmera l'attribution du « mandat du ciel ». Quoi qu'il en soit, l'histoire de Chine nous montre que le mandat allait s'affaiblissant, au long d'une dynastie. Plus le premier empereur d'une dynastie était puissant et prestigieux, plus les suivants s'affaiblissaient vite, plus les dynasties étaient courtes.

On doit certes observer la situation avec grande appréhension de Washington et de Tokyo, mais avec enchantement de Moscou et Taipei.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont inc. (société dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bowlin, Ville LaSalle). L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. ABONNEMENT: Edition quotidienne \$60 par année six mois \$33, trois mois \$21. À l'étranger \$65 par année six mois \$36, trois mois \$24. Editions du samedi \$19 par année. Edition quotidienne livrée à domicile par poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe enregistré, numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Quand le pouvoir patriarcal s'en prend aux Fées...

par
Madeleine Gagnon

L'auteur est écrivain et professeur.

La production dramatique *Les Fées ont soif* a soulevé un tas de poussières, fait surgir des revenants, réveillé de vieilles hargnes que l'on avait pu croire endormies, pour toujours. Mais elle a aussi miné de vieux barrages. Les eaux débordent. Puis elle a encore fait tomber bien des masques et quand les masques tombent, du côté de ceux qui regardent, l'on sait que le théâtre a eu lieu, du côté de ceux qui l'agissent. L'événement s'est joué des deux côtés. Quand cela arrive, l'on dit que la pièce est une réussite. La partie est gagnée. C'est la force du théâtre, sa grande force.

Si la partie du théâtre est gagnée, celle des forces en lutte dans l'événement qu'elle a suscité ne l'est pas pour autant. Parce que les revenants hargneux qui se démasquent ne sont hélas pas des fantômes. Ils existent. Ils sont forts et puissants. Ils ont des tactiques subtiles. Ils se

réfugient (encore) derrière un discours religieux pour brandir leur pouvoir. Ils parlent de blasphème et d'indécence pour asseoir une argumentation juridique qui mène aux injonctions. Ils parlent de Dieu, de la Vierge, de la foi et de toutes ces choses, pour censurer. Vieux discours qui supportaient la mise à l'index des livres, la loi du cadenas et autres mesures de tristes mémoires. Vieilles hargnes.

Mais qu'en est-il de ce pouvoir que les Fées menacent et que le discours religieux camoufle? D'aucuns disent, c'est la droite, et ça vient de s'éteindre. D'autres disent, c'est le tigre de papier religieux du fascisme re-montant, et ça fait peur. Disons que ça pourrait se nommer le pouvoir patriarcal. Et nommons-le. Un pouvoir qui depuis des siècles et des siècles, à travers toutes les civilisations, toutes les cultures, s'est érigé sur la base même de l'oppression et de la discrimination sexuelles, en assujettissant les femmes. Un pouvoir qui a toujours choyé le terrain des mythologies, religieuses et littéraires, pour que prenne racine l'assujettissement des femmes, et ce, de deux façons: d'abord, en projetant d'elles des images et

des mots qui n'étaient que les effets de la dérive de leurs fantasmes: ils disaient, ils écrivaient, ce qu'ils imaginaient, de nous, ce qu'ils désiraient que nous soyons. Y a-t-elle une grande mythologie, littéraire ou religieuse, écrite par des femmes? Et si cela fut, dans quels recueils, quelles armoires se trouve-t-elle? Les nouvelles recherches anthropologiques, entreprises par des femmes et quelques hommes, tendent à nous démontrer le contraire, y compris sur le terrain d'une mythologie «pure» s'il en est, absente de tous les pouvoirs d'oppression, celle de «nos» amérindiens: la comme ailleurs, «la» femme fut décrite par d'autres qu'elle-même. Ensuite, en nous niant le droit de dire qui nous étions, vraiment. De le dire en discours, scientifique, religieux, littéraire. De le dire en paroles. Pourquoi? La question de l'origine de l'oppression des femmes, que ses déterminations en soient économiques ou sexuelles, mène toujours à l'impasse. Chercher l'Origine ou la Cause conduit au cœur de la quête religieuse. Si le pouvoir patriarcal n'a pas partagé ses paroles avec les femmes, il y a tout lieu de penser que les paroles des

femmes eussent menacé, dans leur différence, la place et les enjeux de ce pouvoir. Pour ce qui concerne le discours religieux, l'on peut penser aussi que le silence des femmes constitue en quelque sorte un désaveu historique de leur manière de parler de dieu, des fils, du père, des oncles, des cousins, des filles, de la Mère, de la Vierge, du saint-esprit, ainsi soit-elle, en d'autres mots, de la mort. De leur manière d'en parler qui faisait tomber comme un grand rideau théâtral sur leur manière de l'exercer, ce pouvoir: les modes d'échanges rivaux, compétitifs et meurtriers. Dont l'exploitation économique, l'oppression politique, la discrimination sexuelle et l'assujettissement discursif seraient les garants.

Et chaque fois dans l'histoire que les femmes ont voulu soulever ce rideau, le pouvoir patriarcal a sévi. Le plus tragique exemple demeurant la mise à mort de huit millions de femmes dites sorcières, au Moyen-âge. Huit millions de femmes qui avaient parlé autrement du corps et des écritures (saintes). Celles que l'on a nommées sorcières étaient sages-femmes ou philosophes et poètes. On les a brûlées

pour les soins aux corps qu'elles donnaient différemment, à l'époque où le corps devenait objet des sciences, commençant à se médicaliser, à s'institutionnaliser. On les a brûlées parce qu'elles parlaient différemment, du corps, de la vie, de la mort et des dieux. (1)

La partie n'est pas gagnée. Ce que nous vivons au Québec depuis quelques mois autour des *Fées ont soif* nous a démontré que les forces réactionnaires qui supportent ce pouvoir patriarcal sont nombreuses et organisées. Qu'elles sont prêtes à recourir aux anciennes méthodes violentes de censure. Le vocabulaire et les techniques se sont quelque peu raffinés. On est passé de l'index religieux à l'injonction juridique et autres subtilités bien connues, entre autres, du mouvement syndical. Nous avions cru vaincre la censure religieuse depuis la dite révolution tranquille. Elle resurgit puissante, nouée au discours et à l'ordre juridiques dont elle s'arme. Et si nous n'y prenons garde, c'est face à une inquisition pas si tranquille que nous nous retrouverons, confrontés (es).

La partie sera gagnée quand les autres

forces, les forces différentes du pouvoir patriarcal se noueront elles aussi malgré et contre la censure de leurs paroles. Se noueront pour découvrir jusque dans ses doubles les plus cachées, les vieilles froques de ce pouvoir sexiste. A la racine. Au cœur. A la moelle: des exploitations, des oppressions, des assujettissements. Le vaste mouvement des femmes en lutte, en actions et en paroles neuves, verra se joindre à lui le vaste mouvement de ceux et celles qui luttent contre les oppressions. Sans ces alliances profondes la lutte des femmes et bien d'autres luttes risquent, une fois encore, d'être étouffées dans l'oeuf.

Nous sommes nombreuses, nombreux. Ce qui se trame dedans et autour des *Fées ont soif* n'est que la vague de surface qui indique l'ampleur d'une lame de fond. Elle délégera bientôt et lavera tout ce qu'il y a de mort dans un pouvoir qui opprime et qui exclut ce qui diffère.

Note
A ce sujet, lire les deux très beaux textes, *La Sorcière* de Michèle et *Sorcières, Sages-femmes, Infirmières* paru aux Editions du Remue-Ménage.

Les femmes ont faim de justice

par
Micheline Carrier

Je n'ai lu ni vu *Les Fées ont soif*. Ceux qui viennent de tirer la croix et la bannière de la nuit des temps ont dû en faire autant, s'ils sont logiques avec eux-mêmes. Ils me permettent de m'interroger sur leur intolérance, à moins que soient déjà frappés d'anathème les citoyens qui pensent librement.

On dit que la pièce de Denise Boucher prête à la Vierge Marie des propos blasphématoires, mais les quelques phrases que les médias en ont rapportées ont, à mes yeux, ce que l'on veut y voir de blasphématoire.

Et si Denise Boucher était vraiment blasphématoire? Quant à moi, je ne me sentirais pas tenus de l'imiter. J'ai même

assez confiance en moi et en l'éducation à la liberté que j'ai reçue pour prétendre que, la population entière dut-elle se mettre à blasphémer, je ne l'imiterais pas. Il ne me viendrait pas davantage à l'esprit de demander au gouvernement d'assécher le fleuve, de peur d'y être irrésistiblement attirée et de m'y jeter, car je souffre de vertige. Aussi, je m'étonne que l'on veuille empêcher une femme de penser et de s'exprimer et je me demande si la levée de boucliers tient plus aux propos de la dramaturge qu'à la faiblesse des convictions de ses détracteurs.

L'archevêque de Montréal et les groupes blessés par «Les fées ont soif» possèdent assurément le droit de dénoncer la pièce et d'inviter la population à la boycotter. Ils n'ont pas, cependant, le droit de la leur interdire.

Personne n'a invité, encore moins obligé, les parents catholiques à amener leurs enfants voir cette pièce comme ils le conduiraient au cirque. S'ils ont cru bon, avec d'autres, exiger que *Les Fées ont soif* soit frappé d'interdit, ils ont exercé sur leur progéniture. Est-ce nécessaire d'ostraciser des gens qui ne partagent pas leurs convictions pour se protéger d'un hypothétique danger?

Personne n'a davantage obligé les jeunes chrétiens du Canada à faire leurs beaux dimanches des *Fées ont soif*. Ils me rappellent des soeurs qui m'avaient un jour contrainte à jeter des bouquins à l'incinérateur, alors qu'elles allaient ensuite les y cueillir pour meubler la bibliothèque du collège. Ils me rappellent aussi je ne sais quel saint homme qui n'a

avait d'autre moyen d'exorciser ses propres desirs qu'en fouettant ou brûlant la femme tentatrice. Les jeunes chrétiens et les moins jeunes ont-ils des convictions si vacillantes qu'il leur faille s'entourer de remparts?

Personne n'oblige aussi le Cercle des Fermières à nolisier un autobus pour aller voir *Les Fées ont soif*, comme elles iraient rencontrer l'ami Boulanger, et il est peu probable que Denise Boucher aille jouer sa pièce dans leur cour. Quant aux Chevaliers de Colomb transformés en Chevaliers de Marie, s'ils sont en mal d'une cause à défendre, ils n'ont qu'à mettre pied à terre et ils trouveront de quoi se mettre sous le pied.

Michel Roy écrivait le 4 décembre: «Si un auteur dramatique, dans une pièce

présentée à Montréal, attaquait de la sorte la foi naturelle et spontanée que portent les Indiens aux mythes de la nature; si un autre tournait en dérision la religion des musulmans, et ainsi de suite, il est évident que s'éleveraient des réactions contre une telle entreprise.» C'est vrai, mais c'est «ainsi de suite» qui m'intéresse. Laissons la fiction et penchons-nous sur la réalité.

Quand un groupe nommé Battered Wives lance un disque du même nom et donne, à Montréal, un spectacle qui «exploite l'image des femmes en tant que beaux objets et nie trivialement les vies de terreur que les femmes battues et violées endurent, en représentant les femmes comme instigatrices de violence plutôt que victimes» (dixit la FFQ), d'où s'élevèrent les réactions? D'une poignée de féministes qui se retrouvent dans un panier à salade, et de la FFQ.

Quand les auteurs de magazines et de films présentent des femmes et des enfants flagellés, violés et torturés par un ou des hommes, qui proteste à grands cris? Certainement pas les Chevaliers de Colomb, le Cercle des Fermières, l'archevêché de Montréal et les jeunes chrétiens.

Quand dans les cours de justice, des femmes battues et violées sont tournées en dérision et changées en victimes, quand des prostituées sont harcelées, violentées par leurs clients et punies par la loi à cause de conditions socio-économiques qu'elles ont rarement choisies, qui proteste? A ma connaissance, aucun éditorial, aucune homélie n'ont dénoncé clairement cette réalité. Pourtant, ce n'est pas à «la foi naturelle en des mythes» ni à une religion qu'on s'attaque, c'est bel et bien à des personnes. Les scénarios de la vie quotidienne dérangent moins que la dramaturgie.

Il y a une bonne dose d'hypocrisie à vouloir censurer une pièce de théâtre qui blesse des convictions religieuses quand on ne s'élève jamais contre les atteintes répétées à des personnes ou à leur dignité. Les croyants devraient se demander si la Vierge Marie est moins humiliée de leur silence complice devant le sort fait à des femmes, dans cette société, que des propos que lui prête une dramaturge. Si la Vierge est le modèle des femmes, il est pour le moins étonnant que l'Eglise du Québec demeure silencieuse face à la dégradation des femmes. Certaines pourraient lui intenter un procès d'intention pour fausse représentation, car l'Eglise du Québec prétend se faire l'écho de l'Évangile et donner l'exemple du Christ qui, selon mes modestes connaissances en la

La poutre dans l'oeil

Ceux qui ont demandé et obtenu la cessation de la vente de la pièce de théâtre de Mme Denise Boucher *Les Fées ont soif* n'ont pas à s'enorgueillir de leur acte.

Reportons-nous il y a près de deux mille ans, des hommes, des notables respectables ont conduit devant un dénommé Jésus une femme prise en flagrant délit d'adultère. Nous connaissons la suite.

Aujourd'hui la scène se répète: une femme est prise en flagrant délit de «blasphèmes», elle est conduite devant les tribunaux.

Pourquoi et à cause de quoi «blasphème-t-elle»? de cela les accusateurs et les juges en ont-ils cure...? considèrent-ils que ça les regarde?

Sur la même rue (Sainte-Catherine) où se joue la pièce, il y a encore des filles qui se vendent pour vivre, et du même coup, prouvent la pertinence de la pièce de Mme Boucher; les accusateurs et les juges sont-ils conscients de cette situation? Qu'ont-ils fait pour que les filles puissent vivre sans se prostituer?

Ca me rappelle une autre phrase de ce Jésus qui avait renvoyé les accusateurs à leurs péchés: «Hypocrite! enlève d'abord la poutre de ton oeil» (Mt 7,5).

Lionel EMARD, prêtre
Sainte-Cécile-de-Lévrard, le 4 décembre 1978.

Une liberté qui peut devenir servitude

par
Pierre Dermine

(Lettre adressée à M. Michel Roy, rédacteur en chef du DEVOIR.)

A propos de votre éditorial du 4 décembre, vous me permettez de m'élever de plus en plus dans le genre de logique et des ambiguïtés auxquelles vous recourez pour juger la pièce *Les Fées ont soif* et les réactions qu'elle suscite.

Vos premiers paragraphes constituent, apparemment, un éloge de ce sergent-major des Amazones féministes dont Mme Denise Boucher campe assez bien le type, ainsi que du lyrisme de corps de garde avec lequel elle exhale, selon vous, ce «long cri de révolte contre la condition faite aux femmes dans notre société». Passons, si vous le voulez, sur ce que cette soi-disant révolte est en train de faire à la Femme éternelle, créée comme l'homme à l'image de Dieu, en dénaturant le rôle qui a été le sien depuis des millénaires avec ce qu'il avait de plus élevé, de plus noble et de plus conforme à une authentique féminité: la réalité est assez éloquente par elle-même.

Cela, ainsi que les réactions du public à propos des «Fées ont soif», vous le justifiez en invoquant le pluralisme: terme sacro-saint, extensible presque à l'infini, surtout dans le sens du plus permissif, et mot-massue avec lequel on peut assommer tous les contradicteurs.

Vous écrivez en effet: «Nous ne sommes plus, au Québec, à nous emouvoir du

langage et du style de nos dramaturges, des nouvelles formes de langage et de style qui bouculent les idées reçues, des formules scatologiques qui émailent la littérature théâtrale». Qu'en termes galants ces choses-là sont dites pour nous persuader en somme que, toujours selon vous, pour nos hommes et nos femmes du Québec, l'ascension vers «la maturité et l'équilibre» doit nécessairement passer «par des étapes parfois gênantes, parfois stimulantes».

Faut-il en conclure que l'un des critères de maturité chez un individu ou chez un peuple est sa capacité d'absorber sans protestation et sans haut-le-cœur tout ce qu'on voudra lui servir en matière de spectacles, par exemple, sous le prétexte qu'il est devenu capable d'avalier n'importe quoi? A vrai dire, c'est déjà au Québec d'aujourd'hui un domaine où nous sommes débarrassés de tout complexe d'infériorité. Certain théâtre et certain cinéma de chez nous figurent en fort bon rang parmi les plus vulgaires et les plus orduriers; ils sont alimentés par des pourvoyeurs à l'imagination féconde, dont certains éléments fanfarons du scandale choyés et admirés par un certain public chez qui le snobisme de sa propre déchéance semble devenir une nouvelle forme d'élitisme. Un peuple dont on prétend stimuler la fierté a-t-il le dé de quoi s'enorgueillir?

Il est vrai que M. Roy, dans la deuxième partie de son éditorial, donne un

coup de barre à droite pour redonner quelque équilibre à ses propos en condamnant explicitement dans la pièce en question plusieurs expressions insultantes, inadmissibles pour des croyants, à l'égard d'une religion encore profondément ancrée dans l'âme de notre peuple. M. Roy veut bien reconnaître que les catholiques et leurs convictions ont droit, eux aussi, à quelques ménagements, «même si les longues décennies de l'unanimité religieuse sont, chez nous, heureusement (sic) révolues».

En somme, M. Roy fait face à un dilemme: faute de vouloir le résoudre par une opinion ferme, il préfère se tirer par un jugement ni chair ni poisson. La question, en effet, est de savoir s'il est préférable de laisser dépasser ad libitum les limites de la bienséance au nom de la liberté d'expression, ou de freiner plus ou moins cette liberté au nom de la bienséance. Sans aventurer de jugement téméraire, j'incline à croire qu'il opte pour la première solution: on laisse tout passer quitte à y aller d'une admonestation au cas où cela dépasserait vraiment les bornes... après que le mal est fait.

Pas plus que Mgr Grégoire et tous les catholiques qui voient encore dans leur Eglise la gardienne de la Foi et de la morale, je ne suis d'accord avec ce laisser-faire. J'appuie donc sans réserve l'énergie protestative de l'archevêque de Montréal au sujet des *Fées ont soif*. Celle-ci sera sans doute dénoncée comme

un autre témoignage d'intolérance d'hommes et de femmes d'un autre temps. Peu importe, pourvu qu'on y sente la volonté des catholiques de ne pas laisser mettre sur le même pied, quant à l'égard de Liberté, le droit à l'impunité et à la dérision d'authentiques valeurs, et le devoir qui incombe aux catholiques de défendre un patrimoine qu'ils considèrent comme sacré.

Trop souvent, dans un passé récent, le silence des catholiques a pu passer pour un acquiescement à des manœuvres démoralisantes, cependant bien apparentes, dirigées contre leurs croyances et contre leur Eglise en faveur d'une société de plus en plus permissive.

De tout mal peut cependant sortir un bien pourvu que l'on en revienne à faire la distinction entre les deux. «La liberté de tout penser et de tout exprimer en rejetant toute règle n'est pas de soi un bien... mais plutôt la source et l'origine de beaucoup de maux. La liberté doit s'appliquer à ce qui est vrai et à ce qui est bon», ainsi s'exprimait le pape Léon XIII il y a près de cent ans, et tous ses successeurs ont multiplié les mêmes avertissements. Puisse l'affaire des «Fées» rappeler à ceux qui l'auraient oublié la véritable nature de la Liberté. Si on laisse celle-ci se transformer en faculté de violer l'ordre moral, elle cesse d'être liberté pour devenir servitude. Telle est la leçon que les «Fées ont soif» pourraient rappeler à nos catholiques d'aujourd'hui.

D'un extrême à l'autre

Le sens de l'humour n'est certainement pas né dans les «colonies». Au Québec, en particulier, la violence des réactions n'a d'égale que la violence des hausses et baisses de la température.

Et quel furieux tendre pour les extrêmes! L'attitude de M. Jean-Louis Roux, après vingt-cinq années environ d'évolution supposée, rejoint étrangement celle de M. Maurice Duplessis. Celui-ci, — de pénible mémoire, nous plus d'un rapport, — avait censuré, on se le rappelle, les *Enfants du Paradis*, film français qui devait être projeté, figurez-vous! devant les docteurs et professeurs de l'Université de Montréal, et qu'il estimait nocif pour leurs moeurs! M. Jean-Louis Roux, en 1978, se porte pour son compte à la défense d'une pièce remarquable par son manque de style, de fond et de qualités dramatiques, au nom de la culture québécoise et de la liberté d'expression... Ainsi, les deux extrêmes de l'étroitesse se rejoignent, et l'on espère toujours voir percer quelque part plus de jugement et une meilleure estimation du juste milieu.

Je désapprouve, quant à moi, ceux qui veulent interdire par voie légale la publication du texte de Mme Boucher. Quelle sympathie que j'aie pour cette femme apparemment souffrante, je contraindrais plutôt la Province tout entière, sous peine d'emprisonnement ou d'exil, à voir et lire cette pièce... Après quoi, tout serait entendu, et on pourrait sonner la fin de la récréation. Quand on a vu *Britannicus* et *Une saison à la campagne*, comment peut-on chercher un complément à sa culture ou à ses connaissances littéraires dans les *Fées* qu'ont... quoi?

Au plan pratique, j'ajouterais une suggestion. Puisqu'il y a de nombreux groupes d'alcologiques anonymes à travers la Province, qui y font un travail honnête et très utile, pourquoi n'y aurait-il pas également des groupes de femme inadaptes anonymes? Les *Fées* entreraient parfaitement dans ce cadre. L'effet recherché serait atteint et la question de la liberté d'expression dans le domaine culturel serait remise en lieu propre (et ce serait doublement le cas de le dire)!

Gérald BAZINET
avocat

Montréal, décembre 1978

Les liqueurs du Frère Jacques

Liqueur de Café

208-B 710 ml 7.35

Matines

Triple Orange au Cognac
209-I 710 ml 11.25

Crème de Menthe

blanche 208-C 710 ml 6.90

Crème de Menthe

verte 208-D 710 ml 6.90

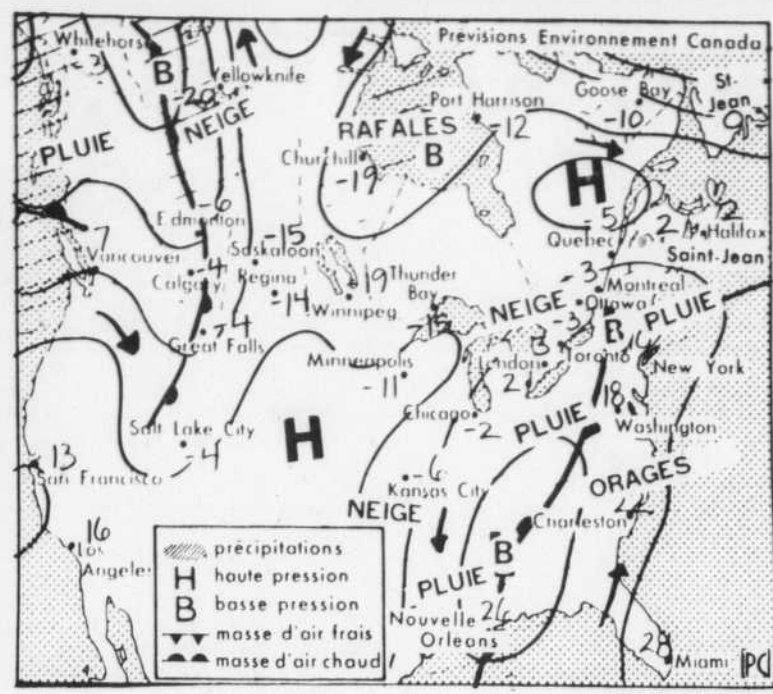
Don Ricardo

liqueur au rhum et coco
210-A 710 ml 8.30



Les Distilleries Dumont Ltée, Rougemont.

L'AMÉRIQUE



A midi, aujourd'hui

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: neige intermittente. Maximum -8 à -10. Aperçu pour samedi: neige intermittente.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Loup, Laurentides: neige. Vents modérés. Accumulation de neige de 5 à 10 cm. Maximum -4. Aperçu pour samedi: neige.

Outaouais, Montréal: neige ou pluie verglaçante. Vents modérés par moments. Accumulation de 5 à 10 cm. de neige. Maximum -2. Aperçu pour samedi: neige.

Lac-Saint-Jean, Mauricie, Parc des Laurentides, Saguenay: neige. Accumulation de 5 cm. Vents modérés par moments. Maximum -6 à -8. Aperçu pour samedi: neige intermittente.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Régions montagneuses: de

l'Estrie-Beauce: neige. Accumulation de 5 à 10 cm. Maximum -4. Aperçu pour samedi: neige.

Rivière-du-Loup, La Malbaie: neige intermittente. Accumulation de neige de moins de 5 cm. Maximum -5 à -8. Aperçu pour samedi: neige intermittente.

Baie-Comeau, Basse-Côte, Nord, Anticosti, Rimouski, Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum -6 à -8. Aperçu pour samedi: ciel variable.

Sept-Iles, Ste-Anne-des-Mont, Parc de la Gaspésie, Gaspé: nuageux. Maximum -6 à -9. Aperçu pour samedi: ciel variable.

Nouveau-Brunswick: ennuagement en après-midi. Maximum 2 à -1. Aperçu pour samedi: nuageux avec pluie par moments.

Chaque groupe de requérants conteste la partie de la loi qui l'affecte plus particulièrement. Ainsi, alors que six parents revendiquent l'accès à l'école anglaise, se sont trois entreprises qui se disent lésées par les articles encadrant la langue des communications des affaires. Il s'agit de Canadian Soccer Supply Co. Ltée, Tundra Books Inc. Publishers et Laker and Cavanaugh Ltée.

Huit autres requérants individuels soutiennent pour leur part que la sérieuse atteinte à la liberté de parole et d'expression entrave gravement leur droit fondamental de vivre, de travailler et d'exercer leur activité dans les métiers ou professions dans lesquels ils sont engagés.

Il est ici question notamment des articles 43 et 27 (ce dernier permet à un service de santé d'imposer que des pièces versées au dossier clinique soient rédigées uniquement en français), et des articles 14, 16 et 17 portant sur la langue de l'administration.

Enfin, le groupe de requérants rappelle que la version anglaise de la Charte de langue française n'a pas été sanctionnée en bonne et due forme le 26 août dernier ce qui est contraire à la loi.

Au sujet de l'article premier qui stipule que « le français est la langue officielle du Québec », on soutient que sa promulgation est « illégale, irrégulière, anticonstitutionnelle et anti-statutaire » puisqu'elle abolit l'anglais en tant qu'une des deux langues officielles du Québec.

Ici encore, c'est l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique qui sous-tend la contestation de l'article premier.

Le chapitre 111 de la loi 101, récemment déclaré ultra vires par la Cour d'appel, n'échappe pas aux attaques des requérants qui sont par ailleurs d'avis que les articles contestés sont tellement interconnectés qu'ils sont inséparables de l'en-

tacles en français aux Etats-Unis. Les chanteurs d'ici devraient suivre ce conseil au lieu d'imiter les anglophones. La présence, sous le soleil américain, de trois langues importantes, le français, l'espagnol et l'anglais, donne au continent un certain équilibre culturel. Les Américains en sont de plus en plus conscients. En outre, ils semblent à la recherche de nouveaux idéaux. La vie « américaine » n'est pas brillante en ce moment: chômage, dépersonnalisation, inflation, crimes, politique molle et cultes dangereux. D'après ce qu'on m'a dit, cela accable les populations de ce grand pays, ces millions de paisibles citoyens qui ne demandent qu'à être informés. Leur télévision est omniprésente. Mais elle est alourdie de publicité infecte, de mauvaises émissions, surtout « ethniques » comme on dit en néo-américain. Tout ce qui est « centre » sur un groupe linguistique quelconque ou sur une race quelconque est dit « ethnique: Rhoda, Happy Times, The Jeffersons. Les gens, aux Etats-Unis, sont sévères de vrais contacts, fatigués des « clichés du profit ». Ils sont affamés de vraie culture, se méfient de la culture ethnique, c'est-à-dire passée par le tamis du melting pot, et dont les médias au service de l'entreprise privée ont repris possession (publicité ethnique). « Venez nous voir, ai-je dit, venez connaître notre culture et notre façon de vivre. Elles sont vraies et si proches de vous. »

Comme Martin Luther King, « I have a dream ». Oui, j'ai rêvé d'une Amérique non plus identifiée comme un continent anglophone, mais plus équilibrée, dans le milieu de vie enrichissant de trois cultures importantes et bien vivantes. Avec le support linguistique que cela demande: trois langues, l'anglais, l'espagnol et le français, exprimant la mentalité moderne de l'homme installé en Amérique, dans le respect des langues de culture moins fortes mais encore vivantes, celles des Américains. Que de richesses culturelles furent ignorées dans ce continent immense! Que de temps à rattraper! Que de liens d'amitié à nouer!

semble de la loi d'autre part, que c'est toute la Charte de la langue française qui devrait être déclarée anti-statutaire.

Le président de la QFHSA est M. Alex Morris. On retrouve parmi les requérants individuels, Mme Mary Ebbitt Cutler, M. Robert Lavery, le Révérend William Clinton, M. Yehoshua, Mme Jacqueline Komlossy, Mme Diane St-Germain, M. Michael Kakakios, M. Fred Wiegand, Mme Cynthia John, M. Daniel Alzu, M. Robert Laker.

On ne sait encore à quel moment la cause sera entendue et le porte-parole de la QFHSA a fait connaître hier son intention de faire appel au public pour recueillir des fonds nécessaires à la poursuite. Il a d'ailleurs déclaré que près de 2.000 individus avaient déjà versé quelque chose au comité de la Fédération qui dirige cette entreprise judiciaire.

La fédération de parents est par ailleurs en discussion avec des représentants du Secrétariat d'Etat qui pourrait fournir une aide financière aux requérants.

On se souvient qu'en mars dernier le secrétaire d'Etat s'était montré disposé à soutenir financièrement les démarches des personnes visant à clarifier l'étendue et la nature exacte de la protection qu'accorde aux minorités de langue officielle les articles 93 et 133 de l'AANB.

◆ Un incendie

Les pompiers ont pu retirer une grande partie de la collection du petit musée faisant front rue Saint-Sulpice. Cette collection particulièrement remarquable comprenait des archives des premières années de Montréal, des vêtements liturgiques ayant appartenu à Mgr de Pontbriand, des parements d'autel brodés par Jeanne Le Ber, la Recluse, des monnaies, des pièces d'orfèvrerie et des toiles.

Remis à la hâte dans une pièce du presbytère, on pouvait trouver le testament de M. Chomedey de Maisonneuve rédigé en 1676, une grande tapisserie portant la mention « 1703 », des objets sculptés et polychromés, plusieurs pièces d'orfèvrerie du XVIIIe siècle.

On ignorait en fin de journée, hier, si les volumes ou se trouvaient de nombreux documents d'archives avaient bel et bien résisté à l'eau, à la fumée et à l'incendie.

L'église Notre-Dame, que les Montréalais ont appelé longtemps « La Paroisse », était séparée de la chapelle du Sacré-Coeur par un mur coupe-feu. Ce mur se trouvait derrière le chœur en hémicycle érigé selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau entre 1872 et 1880.

Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient construit la première église paroissiale vers 1683 sur l'actuelle Place d'Armes, en face de l'église Notre-Dame d'aujourd'hui. Au début du XIXe siècle, cette église ne pouvait guère recevoir les 16.000 fidèles de la paroisse.

Désireux de conserver leur emprise sur Montréal, et quelque peu irrités par la construction de la cathédrale Saint-Jacques, en 1822, les Messieurs de Saint-Sulpice désiraient construire un édifice religieux exemplaire. Ils confièrent les travaux à un irlandais émigré aux Etats-Unis, James O'Donnell. L'architecte innova en intégrant tous les éléments de l'édifice dans un plan rectangulaire et en l'ornementant, sur une grande échelle, d'éléments néo-gothiques. O'Donnell est décédé avant la fin des travaux et devait être remplacé, pour l'érection des tours en 1841, par l'architecte John Ostell.

Pendant quelques années, les Messieurs ont envoyé en France des peintres d'ici, notamment J.-C. Franchère, Charles Gill, Henri Beau, Joseph Saint-Charles, Ludger Larose, pour l'exécution, sous la surveillance d'un professeur de l'école des beaux-arts de Paris, d'un grand nombre de toiles exposées dans l'église, dans la chapelle et dans les sacristies.

Le feu n'a pas atteint l'église proprement dite, mais la fumée et l'eau ont endommagé tout le décor intérieur.

L'église Notre-Dame, que les nombreux touristes appelaient la cathédrale de Montréal bien qu'elle ait toujours été une église paroissiale, était aussi un lieu de concerts d'orgue particulièrement apprécié pour la qualité de son vaisseau acoustique et de son instrument, un orgue électro-pneumatique construit par les frères Casavant à la fin du siècle dernier.

On ne connaît pas encore l'ampleur des dégâts, que certains évaluent provisoirement à \$3 millions.

Il sera possible toutefois de faire l'inventaire des oeuvres d'art perdues en comparant avec l'inventaire systématique et complet que la Direction générale du patrimoine avait réalisé, il y a quelques mois.

◆ Ed Schreyer

Au nom de l'opposition officielle et des conservateurs, M. Joe Clark a parlé brièvement et sans chaleur, se disant en somme assuré que M. Schreyer ferait un bon travail.

Comme il se doit, M. Ed Broadbent s'est montré particulièrement enthousiaste, allant même jusqu'à féliciter le gouvernement pour « son choix sage ». Comme les libéraux, il considère le nouveau Gouverneur Général comme très représentatif de la mosaïque canadienne. Enfin, au non des créditistes, M. Léon Beaudou n'a salué en M. Schreyer « un défenseur du petit et du moyen et aussi des deux langues officielles et je suis sûr qu'il continuera à le faire comme Gouverneur général du Canada », a-t-il dit.

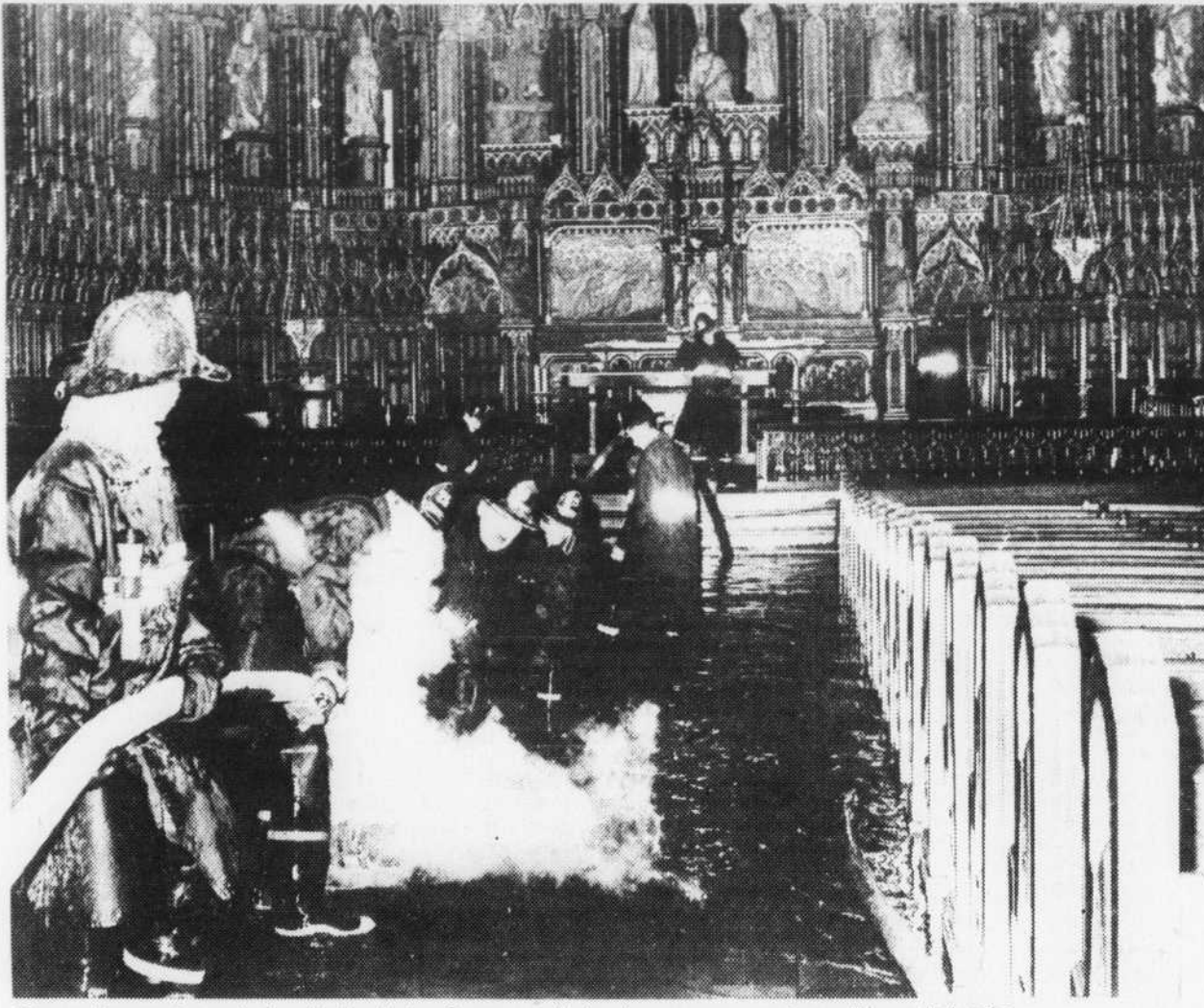
Par ailleurs, ces quatre porte-parole ont rendu hommage à M. et Mme Jules Léger pour le courage dont ils ont fait preuve depuis cinq ans, la maladie ayant frappé M. Léger peu de temps après sa nomination.

Quoi qu'il en soit du caractère symbolique, honorige et neutre sur un plan de politique partisane du rôle du Gouverneur général, il n'en reste pas moins qu'on peut voir dans le choix fait par le premier ministre plusieurs implications.

Tout d'abord, il y a déjà longtemps que M. Trudeau veut révaloriser le rôle du Gouverneur général et le canadieniser davantage aussi. M. Léger avait été choisi en fonction de cet objectif, mais la maladie l'a empêché de jouer un rôle plus déterminant.

M. Schreyer, qui aura 44 ans le 21 décembre, est encore un jeune homme, ayant toutefois une longue expérience politique. Il pourrait donc jouer un rôle très actif et déterminant au moment où l'on se met sérieusement à la tâche de refaire la constitution.

A environ six mois des élections générales, où les libéraux vont certainement



Bien qu'épargnée par le feu, l'église Notre-Dame a subi des dommages causés par l'eau et la fumée. (Photo Jacques Grenier)

tenter une réélection même si c'était de justesse avec un gouvernement minoritaire, le rôle du Gouverneur général peut devenir extrêmement important dans le choix de ce gouvernement minoritaire, surtout si le parti qui serait appelé à appuyer ce gouvernement était le NPD, d'où vient M. Schreyer. Par exemple, il pourrait survenir une situation où les conservateurs auraient plus de députés que les libéraux, mais où M. Trudeau pourrait vouloir conserver le pouvoir avec l'appui du NPD. Dans un cas critique comme celui-là, ce serait le Gouverneur général qui trancherait la dispute certainement inévitable.

Une telle hypothèse pourrait expliquer la froideur apparente de M. Clark dans ses éloges hier.

Une autre hypothèse, qui est le fruit de rumeurs circulant de plus en plus à Ottawa, veut que les libéraux devant des sondages très peu reconfortants commentent à songer à un rapprochement avec le NPD. Certains parlent même d'un éventuel gouvernement de coalition, qui résulterait non pas d'une entente après les élections comme cela est nécessaire pour la survie d'un gouvernement minoritaire.

Ceux qui parlent de coalition songent à un accord formel qui viendrait avant les élections. De cette manière, les libéraux concentreraient leurs efforts là où le NPD n'a pas de chances et vice-versa. Ainsi, le NPD ne dépenserait que peu d'énergies au Québec et les libéraux feraient de même dans de larges secteurs des provinces de l'Ouest où le NPD a de bonnes racines, comme le Manitoba et la Saskatchewan.

Dans une telle optique qui paraît encore hautement spéculative, la nomination de M. Schreyer comme Gouverneur général pourrait aider la cause de cet éventuel gouvernement Trudeau-Broadbent. M. Schreyer est jeune, il vient de l'Ouest et il est ou était jusqu'à hier néo-démocrate.

En revanche, il est certain pour l'instant que le NPD considère les libéraux comme de « vrais bourgeois » et leur reproche souvent de voler le programme des conservateurs, mais il paraît également juste de dire que le NPD trouve les conservateurs plus conservateurs que les libéraux et qu'il a finalement un peu plus d'affinités avec les libéraux de M. Trudeau.

Ceci impliquerait un virage assez marqué de la part des libéraux, puisque l'alliance temporaire entre 1972 et 1974 a été plutôt néfaste aux néo-démocrates, qui se sont fait reprocher sévèrement leur appui aux libéraux par leurs militants.

Outre la nomination étonnante de M. Schreyer « qui n'est pas de l'établissement » comme l'a dit M. Trudeau à Londres, il y a eu récemment l'achat de la compagnie Pacific Petroleum Ltd par Petro-Canada avec la bénédiction du gouvernement, qui a été chaleureusement saluée par M. Broadbent et son groupe.

Ce sont tout au moins des gestes qui alimentent les rumeurs. L'arrivée de M. Schreyer à Rideau Hall va évidemment donner du poids à cette hypothèse d'un rapprochement libéral et néo-démocrate.

En tout cas, le choix de M. Schreyer fait sûrement plaisir à de nombreux militants de son ancien parti.

En terminant, voici maintenant la biographie officielle du prochain Gouverneur général du Canada: M. Edward Richard Schreyers, qui fut premier ministre du Manitoba de 1969 à 1977, est né à Beauséjour, au Manitoba, le 21 décembre 1935. Il est le fils d'Elizabeth Gottfried et de John James Schreyer, une des premières familles établies dans cette région.

M. Schreyer a fait ses études à l'école publique Cromwell, au collège Beauséjour, au collège anglican St. John's et à l'Université du Manitoba. Il a servi dans les rangs du Corps-école d'officiers canadiens et du Corps blindé royal canadien en 1954-56.

Elu pour une première fois à l'Assemblée législative du Manitoba en 1958, — il avait alors 22 ans —, il fut réélu en 1959 et 1962. Il fut professeur de Sciences politiques et de relations internationales au Collège Saint-Paul de l'Université du Manitoba, de 1962 à 1965.

Il fut aussi élu à la Chambre des communes du Canada en 1965 comme représentant de la circonscription de Springfield et réélu, en 1968, comme député de Selkirk.

Au Manitoba, il devient chef du NPD en 1969 et fut élu, en juin de la même année, comme membre de l'Assemblée législative pour la circonscription de Sossmere.

Assermenté comme premier ministre du Manitoba en juillet 1969, il a occupé les postes de ministre chargé des relations fédérales-provinciales de 1969 à 1977, de ministres des Finances, de 1972 à 1976, et de ministre responsable de

Jean-Paul L'Allier élu président du Nouveau-Monde

M. Jean-Paul L'Allier a été élu hier soir à la présidence du conseil d'administration de la Fondation du Théâtre du Nouveau Monde au cours d'une réunion régulière de l'organisme.

Il succède à Me Marcel Bélanger qui ne sollicitait pas un renouvellement de mandat.

Le Conseil d'autre part décide d'appuyer son directeur artistique, M. Jean-Louis Roux, et ses comédiens dans l'affaire des *Fées on soif*, inscrite devant le tribunal. Le TNM assumera la défense du directeur et des membres de la troupe.

l'hydro-Manitoba, de 1971 à 1977.

M. Schreyer est marié à Lilly Schulz depuis le 30 juin 1960. Ils ont quatre enfants, Lisa, 16 ans; Karmel, 14 ans; Jason, 11 ans et Toban, 4 ans.

M. Schreyer est membre de l'Association canadienne des professeurs d'Université, de l'Association des Parlementaires du Commonwealth de 1958 à 1978 et de l'Union interparlementaire.

◆ Carter

dant le sommet économique occidental de juillet dernier. Il ne s'agit pas cette fois d'une réunion économique, a souligné le porte-parole de la Maison-Blanche et, bien qu'aucun ordre du jour ne sera établi, les rapports Est-Ouest semblent devoir être l'un des dossiers prioritaires de ce « sommet », indique-t-on à la Maison-Blanche.

Ce « sommet » est une suite logique des entretiens réguliers qu'ont ces quatre hommes d'Etat, notamment par voie téléphonique, ajoute-t-on.

Ce sommet serait interprété à tort comme un « sommet de crise », déclare-t-on dans les milieux britanniques compétents. Il avait été envisagé depuis déjà plusieurs semaines. On ajoute dans ces milieux qu'il serait également erroné d'avancer que cette rencontre constituera un « lever de rideau » du sommet économique des pays les plus industrialisés du monde qui doit se tenir en juin à Tokyo. Il est à noter que le Japon n'a pas été invité à la Guadeloupe.

Cela dit, l'impression prévaut que les grandes questions monétaires retiendront malgré tout l'attention particulière des chefs d'Etat et de gouvernement. La Grande-Bretagne, soucieuse qu'aucune initiative portant atteinte au dollar ne soit prise, milite depuis quelque temps déjà en faveur d'un nouvel ordre monétaire international. Le premier ministre James Callaghan a expliqué l'espoir hier après-midi que le sommet de la Guadeloupe sera « bénéfique pour le monde ».

Il est possible que cette réunion ne soit pas du goût de tout le monde, en Europe notamment. C'est sans doute la raison pour laquelle on insiste sur le caractère « informel » des entretiens, qui ne donneront lieu, précise-t-on à l'avance, à « aucun communiqué ».

Le problème de la détente et des relations Est-Ouest, dans l'hypothèse notamment d'une conclusion des accords Salt II, est évidemment retenu comme un thème vraisemblable de réflexion, de même que l'exploitation par la Chine de son ouverture récente sur le monde extérieur et les réactions possibles ou prévisibles du Kremlin.

La paix au Proche-Orient, l'avenir du ravitaillement énergétique du monde non communiste, l'évolution de l'Afrique, appartiennent également au catalogue des discussions probables.

Il est possible que, du côté français, on mette particulièrement l'accent sur le désarmement, et sur les moyens de mettre fin à des dépenses qui dépassent désormais les milliards de dollars par jour.

Le rendez-vous de la Guadeloupe se tiendra à quelques jours de la rentrée de la France à Genève dans les mécanismes complexes du désarmement, après une éclipse de dix-sept ans.

On peut donc penser que le président Giscard d'Estaing aura à cœur de défendre à nouveau devant ses « collègues » un plan ambitieux qui prévoit entre autres la convocation d'une conférence européenne du désarmement en 1979, ouverte aux trente-cinq participants de la conférence d'Helsinki, c'est-à-dire Etats-Unis compris.

Où relève en outre que l'éventualité d'une rencontre Brejnev-Carter, inscrite depuis longtemps à l'horizon diplomatique en cas de conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2), semble aussi s'être précisée hier.

Un nouvel appel en ce sens lancé par le chef de la Maison-Blanche a été considéré comme l'indice que cet accord était maintenant réalisé à 95 pour cent. De nouvel-

les discussions entre le secrétaire d'Etat Cyrus Vance et son homologue soviétique Andreï Gromyko, pourraient dès lors être envisagées à Genève, après la mission de M. Vance au Proche-Orient.

◆ Allmand

de révélations faites récemment à la commission McDonald sur les actions de la Gendarmerie royale du Canada, M. Lawrence affirmait que son privilège de parlementaire avait été lésé, en décembre 1973, quand M. Allmand, qui était alors solliciteur général, avait indiqué en réponse à une de ses questions que la GRC l'avait « assuré que ce n'est pas sa pratique d'intercepter le courrier de quiconque ». Des révélations subséquentes devaient confirmer au contraire que la GRC se livrait régulièrement à cette pratique depuis une trentaine d'années.

Tout en reconnaissant, selon le vœu de M. Lawrence, que la réponse erronée reçue en 1973 semblait bien être un outrage aux Communautés, le président de la Chambre avait fort bien précisé mercredi qu'il n'en tenait pas le ministre responsable.

La plainte qui fait l'objet de la question de privilège ne constitue pas une plainte directe à l'endroit du ministre, statuait-il. Elle est en réalité fondée sur le fait que c'est un des fonctionnaires du ministre qui a concocté cette facon délibérée d'induire la Chambre en erreur.

L'ancien commissaire de la GRC, M. William Higgitt, avait en effet reconnu récemment devant la commission McDonald que les lettres préparées par la GRC pour la signature du ministre, souvent « n'étaient pas conformes aux faits ».

M. Allmand, pour sa part, a toujours vigoureusement soutenu qu'il ne connaissait rien des actions illégales de la Gendarmerie, et notamment de l'ouverture du courrier, et qu'on lui avait constamment nié l'existence de ces pratiques quand il s'en était nommé ministre.

Les rapports de presse publiés jeudi ont semé la confusion en donnant à entendre que M. Jerome, recevant la plainte de M. Lawrence, avait confirmé que le « gouvernement » avait « délibérément » induit le député conservateur en erreur à l'époque en lui donnant une fausse réponse. LE DEVOIR, pour sa part, a participé à la prise générale en coiffant une dépêche de la Presse canadienne du titre suivant: « Warren Allmand a délibérément induit un député en erreur ».

Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, s'en est pris particulièrement à cette manchette au cours d'une sortie à l'emporte-pièce, aux Communautés, où il a dénoncé l'ignorance et la mauvaise foi des journalistes.

La motion de M. Lawrence, qu'a agréé le président, propose de soumettre au comité permanent des privilèges et élections la façon dont la GRC rédige « les lettres devant être signées par le solliciteur général ». Les parlementaires libéraux s'y opposent en alléguant que la commission McDonald étudie justement les actions et modes de fonctionnement de la GRC. Les néo-démocrates appuyeront les conservateurs comme ils l'ont annoncé, mais la motion sera sûrement défaite par la majorité libérale.

LE DEVOIR, même s'il a lui-même été induit en erreur par le texte de la dépêche, tient à s'excuser auprès de M. Allmand des ennuis que ce malencontreux titre lui a causés.

◆ Assurance-chômage

Suite de la page 3

ridiction ou s'exerce la « discrétion administrative » de la Commission de l'emploi et de l'immigration. L'Aide juridique élève la voix parce qu'elle dit savoir que les dollars consacrés par Ottawa à une campagne publicitaire « anti-fraudeurs » a pu mener à moins de compréhension du public envers les chômeurs. Faudrait-il pénaliser autant de Canadiens parce que quelques-uns ont eu une conduite répréhensible?

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La loi 101

des l'utilisation de la langue anglaise dans les raisons sociales, la publicité, les publications, l'affichage etc.

On verra ici les articles 14, 16, 17, 21, 22, 29, 34, 41, 53, 57, 58, 59, 60, 65, 69 dont la « quintessence » est, estiment les requérants, « l'abolition et l'interdiction de l'usage de la langue anglaise comme moyen de communication ou d'expression ».

Cette partie de la requête est comprise sous le titre « L'Entreprise ». Elle allègue que les articles cités ne sont pas du ressort de la législature du Québec, d'une part parce qu'ils sont hors du champ d'action conféré par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et d'autre part parce qu'ils abrogent la liberté élémentaire de parole et d'expression.

De plus, le bref déposé hier déclare que les sanctions « sévères et répressives » prévues à l'article 205 à l'endroit des citoyens qui ne se soumettent pas aux articles précédemment cités sont également anticonstitutionnelles en ce qu'elles modifient une législation relevant du droit pénal, et de ce fait excédant la juridiction du gouvernement provincial.

AU FIL DES MOTS

Un rêve américain

par Louis-Paul Béguin

Pour la fête de « Thanksgiving », qui est l'équivalent de notre Action de Grâce, je suis allé aux Etats-Unis: et j'ai renoué avec la tradition du dîner rituel: dinde, canneberges, tarte à la citrouille, patates douces.

Mes hôtes, anciens amis de ma période américaine, furent simples, naturels et curieux. Curieux de savoir ce qui se passe au Québec. Curieux de comprendre notre mentalité, nos désirs. Le Québec n'est plus le grand pays du froid « où il y a encore quelques personnes qui parlent un patois français », selon l'opinion heureusement disparue des Américains des années cinquante. On est au courant de notre existence, même si l'on confond les premiers ministres et qu'on ne puisse concevoir, au nord, si près de chez soi, une « province » ou la langue officielle ne serait pas l'anglais. Mais on commence à comprendre. Ça vient.

Un chanteur québécois, invité lui aussi, interpréta après dîner, plusieurs chansons en français et quelques-unes en anglais. Je l'accompagnai au piano. Sans microphone, sa voix est quand même très belle. Ce fut un succès. Mais ce qui m'a plu, fut le conseil, que lui donna la « maîtresse de maison, de chanter en français. « Même si nous ne comprenons pas, lui dit-elle, nous aimons entendre des chansons en français ou en espagnol, quand elles sont belles et bien chantées. » Elle émit le souhait qu'il donne des spec-

Au congrès de l'UPA

Garon prêche la diversification

par André Tardif

QUEBEC — Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, suggère aux agriculteurs québécois de diversifier leurs productions, les invitant particulièrement à se tourner vers la culture des céréales fourragères ainsi que l'élevage du bœuf.

Devoilant que le Québec aura importé pour plus de \$900 millions en viande de bœuf au cours de l'année, là où son taux d'autosuffisance n'est que de 19,2%, il a dit que son ministère s'employait actuellement à élaborer des programmes favorisant cette production, dont certains sont déjà en application.

M. Garon s'adressait hier à quelque 600 délégués et observateurs de l'Union des producteurs agricoles, réunis depuis mardi à Québec dans le cadre de leur 54e congrès annuel.

Contrairement à l'attente de certains observateurs qui lui prévoyaient une ovation monstre, après l'avoir vu au cours des dernières semaines défendre ardemment son projet de zonage agricole, tant lors de la consultation populaire qui a précédé le dépôt du projet de loi qu'en commission parlementaire où on l'étudie présentement, le ministre aura tout au plus reçu un accueil poli de la part des agriculteurs, fidèles en cela à leurs meilleures habitudes.

Selon M. Garon, il est inconcevable que des bœufs élevés au Québec soient ensuite dirigés vers l'Ontario où ils sont engraisés et abattus, pour le plus grand bénéfice des producteurs ontariens.

"Il y a un an, c'est 70% du bœuf québécois qui prenait le chemin de la province voisine, a-t-il dit. Aujourd'hui, ce chiffre a été renversé, et nous vivons rien de moins que 100% grâce à de nouveaux programmes assortis d'une assurance-stabilisation des revenus".

Il a par contre traité de vocations spéciales pour les régions, suggérant à titre d'exemple que la plaine de Montréal devienne spécialisée

dans la culture des céréales, des fruits et légumes et de la betterave à sucre.

"Il faut diversifier notre agriculture car nous n'avons pas le choix. Il ne serait pas mauvais que des déplacements se fassent, entre autres dans le domaine du lait où la production pourrait bien aller vers des régions moins favorisées. Il n'est pas question d'une intervention directe de l'Etat, mais il serait possible de la faire avec des mesures incitatives, ce qui serait à l'avantage de tout le monde et faciliterait la consolidation des fermes".

Au chapitre du lait où le Québec accapare près de 50% de la production canadienne, M. Garon prétend que la consommation du lait nature étant pour l'instant stable, il faut que les producteurs développent de nouveaux produits pour pouvoir faire augmenter les quotas.

"Il vous faut de plus faire la promotion de ces produits, car le lait est un aliment naturel, et malgré certaines prétentions de chercheurs dont on n'entend plus parler une fois leur article publié avec force publicités, le bon sens demeure la meilleure règle".

Par ailleurs, M. Garon affirme que l'année 1978 en fut une de prise de conscience au Québec sur l'importance économique du secteur agro-alimentaire. Le sommet économique que le gouvernement y a consacré le printemps dernier, ainsi que le salon agro-alimentaire du Parc olympique de l'automne, auront joué un rôle déterminant dans cette sensibilisation.

"Il faut le répéter sans cesse, l'agriculture québécoise est bien portante, malgré le fait que nous devons encore dépendre de l'extérieur pour 40% des produits que nous consommons. L'année qui achève aura été particulièrement fructueuse, et on l'apprendra officiellement en chiffres la semaine prochaine à Ottawa, lors de la conférence annuelle sur les perspectives agricoles".

Le ministre a enfin dit à ses

auditeurs qu'il était évident que si le gouvernement avait décidé de protéger les meilleurs sols agricoles, ce n'était pas pour les laisser en friche, qu'il entendait les développer en fonction des besoins et qu'il fallait de toute nécessité que les agriculteurs s'impliquent par la voie du dialogue.

En réponse à un producteur laitier qui s'inquiétait de ses

revenus si le Québec accédait à l'indépendance, M. Garon a dit que les agriculteurs québécois auraient beaucoup moins à perdre que ceux des autres provinces, notamment ceux de l'Alberta dont l'apport en bœuf de consommation représentait la moitié des \$900 millions que les Québécois auront dépensé en importations cette année, ainsi que la moi-

tié des céréales fourragères, contre \$125 millions en produits laitiers exportés par les Québécois.

"Il ne faut pas se leurrer, a-t-il dit. Si le gouvernement fédéral vous accorde des subsides, il le fait avec vos propres impôts, et il en accorde d'ailleurs autant sinon plus aux producteurs de l'ouest canadien".



M. Jean Garon, ministre québécois de l'Agriculture.

Des manifestants iraniens sont traduits en cour

Une vingtaine d'étudiants d'origine iranienne ont nié leur culpabilité hier matin, en Cour municipale, à l'accusation d'avoir troublé la paix en criant, à l'issue d'une double manifestation survenue mercredi, en début de soirée, dans l'ouest de la métropole. Le premier rassemblement

s'était déroulé devant la Maison de l'Iran, au 1115 rue Sherbrooke ouest, où le groupe manifestait contre la régime du Chah. Au cours de l'événement, cinq jeunes gens ont été appréhendés après qu'une auto-patrouille de la police de la Communauté urbaine de Montréal eut été endommagée et ils furent conduits au poste 10, au 1684 boulevard de Maisonneuve ouest.

Tout le groupe se serait alors transporté à cet endroit pour protester assez bruyamment contre ces arrestations. Résultat: 18 autres jeunes Iraniens étaient à leur tour arrêtés, en compagnie d'un journaliste de Radio-Canada qui a passé la nuit en cellule. 23 étudiants se retrouvaient donc en Cour municipale hier et la date des procès a été fixée aux 5, 19, 25, 29 et 30 janvier prochains, chacun pouvant d'ici là profiter d'une remise en liberté aux conditions habituelles.

Toute forme d'association devra servir et non asservir la souveraineté (SSJB-M)

par François Barbeau

C'était au tour de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de se faire entendre hier, après le « non » du Conseil du patronat du Québec au référendum, non pas sur le « oui » à l'indépendance, mais sur le « comment » de cette prise de souveraineté politique.

L'objectif de la SSJB-M est clair. C'est la souveraineté politique qui se définit comme la liberté de mener, à l'intérieur du Québec, « nos affaires comme nous les entendons », et à l'extérieur de la province, par la liberté « de participer au concert des nations ».

Pour cela, a expliqué M. Guy Bouthillier, conseiller général de la Société, il faut

rompre avec le système actuel et se donner tous les moyens de la puissance publique.

Cette prise de souveraineté devrait se manifester, selon la SSJB-M, de plusieurs façons, notamment par:

- la rupture avec la monarchie britannique et la proclamation de la République;

- la dénonciation et le rejet du « B.N.A. Act » et de toutes les lois du Parlement britannique;

- la dénonciation et le rejet de l'autorité du Parlement, du gouvernement, de l'administration, des tribunaux et des polices de l'Etat fédéral;

- l'autorité exclusive des pouvoirs publics québécois sur le territoire national;

- l'institution d'une nationalité québécoise;

l'instauration d'un Etat de langue française et

le plein exercice par le Québec de la capacité extérieure, c'est-à-dire la participation de plein droit, sans intermédiaire et sans tutelle, aux instances internationales et par l'établissement de rapports de droit international avec tous les autres Etats souverains.

M. Bouthillier, après avoir parlé de la « psychose » du vocabulaire de l'association, a souligné qu'association et souveraineté n'étaient pas incompatibles, puisque l'une est la modalité d'application de l'autre.

Si l'association représente pour les Québécois une formule de collaboration internationale respectueuse des sou-

verainetés et des personnalités nationales, tant mieux, mais il faudrait par contre rejeter toute idée d'association qui ne serait qu'un mécanisme destiné à maintenir l'ancien état des choses.

Par contre, aucune formule d'association ne saurait épargner à une nation libre et fière, de poursuivre M. Bouthillier, les rudes exigences de la souveraineté.

L'association, dit-il encore, se fait pour permettre à une nation de s'affirmer, non de s'amoindrir, elle doit servir et non asservir la souveraineté, et c'est dans cette perspective que l'on doit envisager l'association éventuelle du Québec avec le reste du Canada.

Cette association avec le Canada devra cependant se faire sous certaines conditions. Le Canada devra d'abord reconnaître le principe de l'assujettissement égal; il ne devra pas chercher dans l'association le moyen de reprendre ce qu'il aura perdu et il devra assurer sa propre indépendance vis-à-vis des tiers. En d'autres mots, il faudra que cet nouvel associé du Québec cherche à tirer de cette association les mêmes bénéfices que le nouvel Etat.

"C'est dans cet esprit, et dans cet esprit seulement, que l'on pourra envisager l'établissement de rapports particuliers avec le Canada", a insisté M. Bouthillier.

Dans l'accession à la souveraineté, il faudra éviter toutefois, a ajouté ce dernier, de suivre l'exemple du Canada, dont le processus d'accession à la souveraineté s'étend sur

Morin aux cégépiens: ce ne sera pas le Pérou

par Paule des Rivières

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a cru bon de préciser hier que les modifications qu'il se propose d'apporter au régime de prêts et bourses aux étudiants seraient très modestes. Ca ne sera pas le Pérou, a-t-il déclaré hier devant l'Assemblée nationale.

Ces éventuelles modifications au régime d'aide financière aux étudiants, qui doivent toucher cinq aspects du mode d'assistance actuel, n'ont par ailleurs pas encore été approuvées par le conseil des ministres qui attendra les recommandations que lui transmettra le Comité des priorités du gouvernement. Il n'y aura donc aucune nouvelle de ce côté avant une bonne semaine au moins.

Le ministre de l'Éducation a également été amené à préciser, en réponse aux questions du député de L'Acadie Mme Thérèse Lavoie-Roux, que les améliorations proposées, si elles devaient être ac-

ceptées, ne s'appliqueraient qu'à la prochaine année scolaire.

C'est au cours d'une rencontre avec la presse, vendredi dernier, que M. Morin parlait de possibles concessions aux étudiants contestataires, qui viseraient à diminuer la contribution des parents, à tenir davantage compte du chômage estival, à freiner encore plus les prêts au profit des bourses, à aider les étudiants monoparentaux et à hausser l'allocation moyenne hebdomadaire prévue pour les cégépiens au niveau de celle des universitaires (\$69 par semaine).

Tout porte à croire aujourd'hui que l'Etat ne mettrait de côté qu'un ou deux millions à cet effet dans son prochain budget.

Par ailleurs, la Fédération des cégéps, organisme employeur, a rompu le silence qu'elle garde depuis le début des grèves dans ses établissements en demandant au gouvernement de donner rapidement une réponse claire et définitive aux demandes des étudiants, afin que cessent les débrayages.

Le nombre d'institutions collégiales paralysées par les grèves étudiantes qui ont débuté il y a un mois dans le but de faire pression pour obtenir un meilleur système d'aide financière demeure passablement élevé même si quelques assemblées générales étudiantes ont décidé de reprendre les cours. Plus d'une vingtaine de collèges sont perturbés. L'Association nationale des

étudiants de cégep a annoncé hier qu'elle comptait parmi les appuis reçus un encouragement de l'Union nationale des étudiants de France dont le président, Jean Christophe Cambadolis, a fait parvenir un texte dans lequel il assure ses confrères québécois de sa solidarité et les prie de le tenir au fait du développement du mouvement québécois de contestation.

"Il n'est point de secrets que le temps ne révèle."

Racine

M. Chapoutier
Châteaufort-du-Pape
rouge
appellation contrôlée
550-B 10/90

Crozes-Hermitage
rouge
appellation
Crozes Hermitage contrôlée
442 6.15

Représenté au Québec par
Les Distilleries Dumont Ltée,
Rougemont.



L'eau
potable
c'est important

Octo Nordic veut se débarrasser de son syndicat

La compagnie Octo Nordic, contrôlée par des organismes gouvernementaux - la Corporation de développement du Canada et la Caisse de dépôts et de placements du Québec - a décidé de se débarrasser de son syndicat.

Cette compagnie, qui produit des médicaments dans son usine située au 2775 Bovet à Chomedey-Laval, a utilisé tous les moyens connus pour essayer de casser les reins de ses syndiqués.

Comme le disait le président de la compagnie Octo Nordic, André Riendeau, à ses employés, avant de commencer à les congédier, « la compagnie va reprendre toutes ses activités normales quand il n'y aura plus de ce syndicat icitte ».

Le 3 avril 1978, le président Riendeau, muni d'un mandat en blanc de son conseil d'administration en ce qui touche les relations de travail, décrétait un lock-out dans la plus pure tradition antisindicaliste.

Le lendemain, il récidivait en congédiant six syndiqués qui, le hasard fait parfois bien les choses!, étaient les six membres de l'exécutif du syndicat des employés d'Octo Nordic.

Pendant ce temps, le président Riendeau donnait des primes à ses employés de bureau pour assurer, en compagnie des contremaîtres, la production des médicaments.

Cette compagnie produit divers médicaments contre le diabète (Gluco-phage), des hormones de croissance (T.S.H.) des calmants (Serenack), etc.

Finalement, le président André Riendeau congédiait, le 25 septembre 1978, 28 autres de ses employés qui avaient refusé de rentrer en rampant dans l'usine, et s'évertuait à faire croire à ses clients que le conflit était réglé à Octo Nordic.

Le président Riendeau a continuellement refusé de négocier quoi que ce soit. Cela fait partie de son jeu, puisque son seul désir demeure toujours: se débarrasser de son syndicat.

La Corporation de développement du Canada et la Caisse de dépôts et de placements du Québec contrôlent respectivement 70% et 30% de cette corporation publique qu'est Octo Nordic. Ces deux organismes, créés par les gouvernements d'Ottawa et de Québec se financent à même les fonds publics et cautionnent donc les opérations antisyndicales du président André Riendeau.

Comment une corporation publique, vivant avec l'argent des contribuables, peut-elle faire preuve d'un mépris aussi évident et afficher une telle arrogance? L'argent des contribuables pourrait-il servir à autre chose qu'à permettre à des compagnies de faire de telles campagnes pour éliminer des syndicats?



André Riendeau, président de la compagnie Octo Nordic.

Cet espace a été réservé et payé par le syndicat national des employés d'Octo Nordic (CSN)

Anjou QUÉBEC

Le pionnier de la boucherie charcuterie française à Montréal.
Maison fondée en 1953

SPECIALS CHAQUE SEMAINE

- "BOEUF CANADA CATÉGORIE A RUBAN ROUGE"
Rosbif Parisien, steak faux filet, fondue bourguignonne, fondue chinoise.
- "VEAU EXTRA"
Rôti de veau, escalopes, paupiettes de veau, poitrine de veau farcie
- "AGNEAU FRAIS DE L'OUEST CANADIEN"
Gigot, côtes d'agneau, épaule en canard.
- CHOUCRROUTE GARNIE CUITE
• POULETS • LAPINS • CAILLES
• CANARD DE BARBARIE
• FAISANS • PINDATES

POUR ACCOMPAGNER VOS VIANDES NOUS VOUS OFFRONS MAINTENANT LES VINS DE LA S.A.Q.

"CHOIX DE PLATS CUISINÉS SPECIALITÉS MAISON"
CHARCUTERIE... SAVOUREUSE... EXCLUSIVE
Produits d'importation, fromages choisis, pain français.

"SA QUALITÉ FAIT SA RENOMMÉE"

807 est, rue Laurier (metro station Laurier) 272-4065/86



Pour un dîner qui se veut mémorable, choisissez l'étiquette Golomb-Maréchal.

Quand on fête en Nouvelle-France, on préfère des vins qui ont gardé la mémoire des temps anciens. L'étiquette Colomb-Maréchal, c'est votre garantie d'un vin sélectionné, vieilli et élevé jalousement dans les meilleures caves selon la plus pure tradition des grands vignobles de France.

Représenté par Gabriel Bousson Inc.

Bourgogne Blanc Un bouquet subtil pour accompagner vos plus vieilles recettes pour le poisson et la viande blanche. No. 448-C	Cuvée Gabriel Bousson Un excellent Beaujolais au goût fruité qui a su conserver l'accent de son terroir. No. 435-B	Bourgogne Rouge Digne représentant des grands bourgognes rouges de la Côte d'Or. No. 428-G	Côtes-du-Rhône Un vin fin pour les friands de grillades et de rôtis, gentils hommes d'hier et d'aujourd'hui! No. 670-C
---	--	--	--



Timothy Glen Jones (à gauche), fils adoptif du chef religieux Jim Jones, est arrivé mercredi soir à New York en provenance de la Guyane. Il est cité à comparaître devant un tribunal de San Francisco relativement au meurtre du représentant républicain Leo Ryan à Jonestown, et au suicide collectif qui s'en est suivi. (Photolaser AP)

Selon l'opposition à l'Assemblée

Le bill sur St-Eustache: le législatif ne doit pas se substituer au judiciaire

QUEBEC (PC) — L'Assemblée nationale a amorcé, au début de la nuit de mercredi à jeudi, le débat sur un projet de loi fort critiqué par l'opposition et visant à empêcher que des procédures et des poursuites soient prises contre des membres du conseil municipal de Saint-Eustache, à la suite de la fuite d'essence d'avril dernier.

Libéraux et unionistes ont fait savoir au ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, qu'ils s'abstiendraient de voter en deuxième lecture parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment les implications de ce projet de loi qui permettrait, selon eux, au législatif de se substituer au judiciaire.

Un long débat s'est poursuivi dans la nuit après que les libéraux eurent échoué, à minuit, dans une tentative d'ajourner les travaux à hier matin et d'accorder en même temps la chance aux députés d'obtenir plus d'éclaircissements dans cette affaire qui remonte au 11 avril 1978.

Il semblait bien que le débat allait retentir les députés en chambre jusqu'à l'aube mais

le leader parlementaire adjoint du gouvernement, M. Jean-François Bertrand, a subitement interrompu le député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, pour se rendre finalement aux arguments de l'Opposition et ajourner l'étude en deuxième lecture pour convoquer la commission parlementaire et tenter de faire toute la lumière là-dessus.

Le gouvernement, après bien des supplications de l'Opposition, a ainsi retiré et admis le bien fondé des inquiétudes des libéraux et unionistes.

Dès lundi prochain, la commission parlementaire se réunira donc pour scruter toutes les implications juridiques dans cette affaire.

Les nombreux arguments des députés Forget, John Ciaccia, Fernand Grenier, Victor Goldbloom, Fernand Lalonde, notamment, ont provoqué un long caucus des ministériels autour du ministre Tardif avant la fin abrupte du débat, dans des circonstances plutôt inusitées dans la procédure parlementaire.

Le 11 avril 1978, des émanations d'essence provenant de

produits pétroliers sous la terre dans la petite ville de Saint-Eustache, au nord-ouest de Montréal, causaient tout un émoi parmi la population.

Devant la gravité et l'urgence de la situation, le conseil municipal prenait sur lui,

même s'il n'en détenait pas les pouvoirs, de faire évacuer peu de temps après 544 familles hors de la zone atteinte pour combattre le sinistre et protéger les citoyens.

Or, plus tard, des poursuites en dommages et intérêts

étaient prises par des commerçants, des individus, des compagnies, contre les responsables de ce geste qui a provoqué la fermeture de 40 maisons de commerce.

A la demande des autorités municipales, le ministre des

Affaires municipales faisait préparer un projet de loi visant à éviter que des personnes soient poursuivies en justice pour avoir pris la décision de tout mettre en oeuvre pour sauver des vies humaines, selon M. Tardif.

«Révolution et Contre-Révolution», ou la légitimation de la dictature

par Clément Trudel

Au Brésil, un « figuier sauvage » prend racine sur d'autres arbres qu'il finit par tuer après les avoir envahis. C'est l'image que choisit Plinio Correa de Oliveira pour désigner la Révolution en train d'étouffer la « civilisation chrétienne ». Ce Brésilien, surtout connu pour avoir organisé un mouvement d'extrême-droite: T.F.P. (Tradition, Famille, Propriété) dont un surgen existe au Canada — les Jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne — croit que les « forces révolutionnaires ne sont vraiment efficaces que pour le mal », que la Révolution est « l'illégitimité par excellence » et que dans certains cas, il est des « dictatures légitimes ».

Cela conduit à une « Bible du contre-révolutionnaire » publiée ces jours-ci à Montréal par les Editions Paul Dottini Inc. et intitulée *Révolution et Contre-Révolution*. Un exemplaire

de ce pamphlet a été remis en l'église Notre-Dame, au prononcé Angelo Palmis qui devrait l'acheminer vers Sa Sainteté le Pape.

Au lancement de l'édition française, au Ritz-Carlton, Paul Dottini parlait d'une « oeuvre magistrale », d'une « bombe idéologique ». Représentant personnel de l'auteur, Me Jose Lucio de Araujo Correa confiait à ses « cousins latins » que l'oeuvre du professeur Plinio venait à point, au moment où la « crise de l'Occident » est aiguë. La contre-révolution vaira, estime Correa, et « l'oeuvre prophétique » permettra de contrer les égalitarismes et les libéralismes.

Quel genre de régime serait instauré sous les T.F.P. ai-je demandé à Correa en entrevue, après le lancement: « Nous ne faisons que fournir des idées-forces; nous nous attachons aux idées, non aux formes de gouvernement ».

Pourtant, en page 35 de *Révolution et contre-révolution*, on mentionne la

légitimité d'une dictature « provisoire » qui aurait pour tâche de « suspendre les droits, non pour renverser l'Ordre, mais pour le protéger ».

Le représentant de l'auteur s'est longuement entretenu avec quelques consultants présents au lancement, dont ceux d'Uruguay et d'Argentine. Quel sens revêt cette présence de porte-parole de gouvernements autoritaires? On peut trouver des éléments de réponse en lisant les légendes de photos reproduites dans le pamphlet: (p. 18) photo de Lénine sous laquelle on lit que « l'orgueil et l'impureté sont les causes de l'esprit de révolution... »; (p. 123) photo de militaires canadiens s'entraînant au maniement d'une mitrailleuse: « Le contre-révolutionnaire admire la classe militaire dont la mission est de lutter et de mourir pour le bien de tous »; (p. 151) photos de Gromyko sortant du Vatican où il avait été reçu par Paul VI, et de Castro entouré d'un délégué apostolique au Canada, Mgr Clarizio et d'un pro-nonce à La Havane, Mgr Zaechi.

En page 37, deux photos évoquent le « visage violent » de la Révolution en Espagne ainsi que son visage souriant: Castro, encore lui, recevant avec un sourire une Bible du cardinal Silva Enriquez à Santiago du Chili.

Ce livre a une lecture de l'histoire qui fait plutôt penser à un traité de démonologie. C'est un livre de « croisés » qui entend rallier les « traditionnalistes ».

L'auteur a fait tenir sur magnétophone un message en français où il dresse un parallèle entre le Canada français catholique et le Brésil; il y souhaite un même destin qui ne permettrait pas au communisme d'y germer.

L'éditeur Dottini affirmait, dans la convocation, que « de nombreuses personnalités des deux gouvernements, du corps diplomatique, du monde ecclésiastique, culturel, littéraire et professionnel » étaient attendus. Le sénateur, Léopold Langlois, était effectivement présent. Quatre personnes ont fait suivre leur signature, dans le livre des visiteurs, de la mention PLC (Q) ou section québécoise du Parti libéral du Canada. Outre trois membres du clergé, étaient présents également des membres des JCCC arborant leur emblème: lion d'or frappé d'une croix rouge, signe de filiation avec les TFP.

Notre cause est perdue d'avance si nous ne comptons que sur nos propres forces, a dit dans sa présentation Me Araujo Correa. Le « secret » résiderait dans la soumission à la Vierge, « grande générale des contre-révolutionnaires ».

En entrevue, Correa revenait sur le passé « antifasciste » du professeur Plinio qui, dans les années 30, dirigeait une publication (0 Legionario) ayant pris position contre le IIIème Reich, que Plinio présente ailleurs comme un cas de « dictature révolutionnaire (qui) viole les droits authentiques et assujettit tout à l'Etat ».

Les droits de la personne: un 30e anniversaire

C'est avec la musique, la récitation des plus beaux textes sur les droits de la personne et la projection de films que s'ouvriront le dimanche 10 décembre à compter de 12 h 30, les célébrations du 30e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cet événement se déroulera jusqu'au 12 décembre, au complexe Desjardins.

Les artistes et comédiens Andrée Lachapelle, Louise Marleau, Monique Joly, Jean-Paul Nolet, Benoit Girard, Guy Godin, Nathalie Le Coz et un ensemble des étudiants de l'UQAM seront là pour célébrer cet anniversaire avec le public.

Ces activités se pour-

suivront le lundi et mardi, 11 et 12 décembre et elles sont organisées par la Commission des droits de la personne du Québec, en collaboration avec la Commission canadienne pour l'Unesco.

La population est invitée à visiter les stands et à rencontrer des agents d'information dans le but de se familiariser avec le respect des droits de la personne dans tous les secteurs d'activité.

Les droits de la personne, c'est l'affaire de tout le monde, précise Mme Paule Sainte-Marie, directrice du Service de l'accueil et des communications à la Commission des droits de la personne.

Chili: un appel des 3 centrales

(par Clément Trudel) — Les trois centrales syndicales: CSN, CEQ et FTQ ont fait parvenir ces jours-ci à l'ambassadeur du Chili au Canada une lettre de quatre pages où pointe l'inquiétude « face à la situation dramatique » des travailleurs chiliens.

Les signataires de la lettre: Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, Micheline Sicotte, vice-présidente de la CEQ et Jean-Guy Morin, secrétaire général de la CSN, exigent, au nom des travailleurs québécois, que prenne fin la « répression syndicale » et que soient libérés les « dirigeants syndicaux détenus ».

La lettre réclame en outre que soit rappelé le décret-loi 2346 (du 20 octobre 1978) enlevant la reconnaissance juridique à sept fédérations syndicales chiliennes.

Une autre des demandes des centrales syndicales qué-

bécoises a trait au retour à la démocratie et au « rétablissement complet des droits ouvriers et syndicaux, en particulier des élections libres de leurs dirigeants sans limite idéologique, comme unique manière de mettre fin au régime de super-exploitation économique auquel sont soumis les travailleurs ».




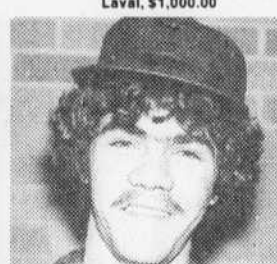

Dans l'expose qu'ils font de la situation des travailleurs au Chili, les porte-parole syndicaux dénoncent l'interdiction de la CUT (Centrale unique des travailleurs), l'assassinat, la torture, l'exil et l'emprisonnement qui ont touché bon nombre de dirigeants syndicaux depuis le coup d'Etat survenu en septembre 1973.

On souligne aussi que le BIT (Bureau international du Travail) a déjà condamné énergiquement le régime militaire pour violation des droits syndicaux.

TICTACTO

LOTO INSTANTANÉE

C'EST EN GRATTANT QU'ON DEVIENT GAGNANT

 M. André Doucet, Montréal, \$1,000.00	 M. Pierre Aubertin, Ile-Perrot, Oldsmobile Cutlass	 Mme Manon Therrien, Montréal-Nord, \$5,000.00
 M. Edouard Lesage, Laval des Rapides, Oldsmobile Cutlass	 M. Adrien Girard, Laval, \$1,000.00	 Mme Gisèle Hatch, Tracy, \$5,000.00
 M. Edward Ratelle, Montréal, \$1,000.00	 M. Jean-Marc Archambault, St-Constant \$5,000.00	 M. Hervé Préfontaine, Montréal, Oldsmobile Cutlass

GRATTEZ VOTRE CHANCE

EN VENTE CHEZ TOUS LES AGENTS LOTO-QUÉBEC

au Québec, on vit en français

De plus en plus, au Québec, les entreprises et l'administration publique fonctionnent en français. Rien de plus normal: le français est la langue de la majorité.

La Charte de la langue française a institué la Commission de surveillance de la langue française pour veiller à l'observation de la loi et, par le fait même, assurer le

respect des droits linguistiques fondamentaux des citoyens québécois.

Pour réaliser cet objectif, la Commission veut collaborer avec tous les secteurs de la vie économique et sociale dans l'application réaliste, juste et raisonnable de la Charte. Il est donc essentiel pour la Commission de pouvoir compter sur la vigilance de tous.

La Commission de surveillance de la langue française est un organisme de protection au service du citoyen québécois. Son importance est à la mesure du désir collectif des Québécois de vivre en français.

Gouvernement du Québec
Commission de surveillance de la langue française
C.P. 68, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1A8

LES TRIBUNAUX

Expropriation moins chère

Révisant un jugement du Tribunal de l'expropriation, la Cour d'appel du Québec a décidé de réduire de \$619,624.03 le montant versé à la compagnie des Autobus Mille-Îles, quand celle-ci avait été expropriée par la Commission de transport de Laval.

Ainsi, la transaction d'abord fixée à \$2,853,416.73 est maintenant réduite à \$2,233,792.70, soit le montant que recevra le principal actionnaire de la Société expropriée, M. Marcel Pesant, ainsi que ses deux co-actionnaires, MM. Albert Phaneuf et Robert Grégoire.

La valeur réelle de l'expropriée avait été quelque peu compliquée à établir par le fait que les Autobus Mille-Îles était une filiale totale de Transport provincial et qu'il a fallu repasser de façon approfondie les modalités et conditions d'achat conclues entre les deux entreprises.

Comme base d'appréciation, il fallait donc écarter ces mêmes modalités et conditions d'acquisition par Transport provincial, qui visaient avant tout à assurer une meilleure rentabilité, donc de meilleurs profits.

Ainsi, le prix de vente avait été établi à \$2,533,316, dont \$2,375,000 comme valeur de l'achalandage. De plus, certaines autres pratiques auraient porté artificiellement cette valeur à \$300,000 de plus, d'où le montant original de \$2,853,416.73.

Pour un camion volé

Deux individus ont comparu hier, devant le juge René Chaloux, pour répondre à l'accusation d'avoir volé, le 1er décembre dernier, un camion de la compagnie Sears contenant 95 téléviseurs évalués à \$98,136.

Il s'agit d'un camionneur de 36 ans, Pierre-Paul Bussières, du 675, 80 Avenue de Pointe-aux-Trembles, et de Robert Giasson, un répartiteur âgé de 27 ans, demeurant au 7090 rue Beaubien est, appartement 503, tous deux employés de l'entreprise.

Le véhicule a été volé alors qu'il était stationné dans la cour de l'entrepôt Sears, au 3075, rue Thimens, à Saint-Laurent. C'est peu après, à la suite d'une minutieuse enquête que le Sergent René Saint-Jacques, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, réussissait à appréhender les deux suspects.

Ceux-ci ont nié leur culpabilité et le juge Chaloux a consenti à les remettre en liberté, en attendant leur enquête préliminaire fixée au 11 janvier, à la condition qu'ils demeurent chez eux entre minuit et sept heures le matin, qu'ils demeurent à la même adresse, qu'ils n'entrent pas en contact entre eux et qu'ils se présentent au poste de police près de leur domicile respectif chaque semaine.

Règlement chez Firestone

Les 300 employés de l'usine Firestone de Joliette sont rentrés au travail hier matin après une grève qui durait depuis le 11 septembre 1978. Mercredi soir, en assemblée générale, ils avaient ratifié le protocole de retour au travail qui avait été signé dans la nuit de lundi à mardi par les négociateurs des deux parties. Immédiatement après le vote d'hier soir, la nouvelle convention collective a été signée par les parties.

Ces salariés sont membres du Syndicat des employés de Firestone, affilié à la CSN. La demande de conciliation a été reçue le 12 septembre dernier au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec qui a confié le dossier à deux conciliateurs, MM. Marcel Boisvert et Jean Des-Trois-Maisons.

Amnistie Internationale dresse un sombre bilan

par Clément Trudel

« La liberté, la justice et la paix constituent les promesses les moins bien tenues de notre époque », affirme Amnistie Internationale (AI) dans un bilan des trois décennies écoulées depuis la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. AI tient pour avéré que 71 pays détiennent des « prisonniers d'opinion » et qu'il est probable que 12 autres pays soient à ajouter à cette liste. AI s'occupe de 5,000 cas connus ou présumés de prisonniers d'opinion dans ces 83 pays.

Qualifiant « d'insultes à la société humaine » ces violations de droits pourtant inclus dans une Loi internationale des droits de l'homme — ratifiée à ce jour par 52 gouvernements — Amnistie rappelle qu'il ne peut y avoir, en aucune circonstance, de justification à l'emploi de la torture.

AI a réclamé cette année la libération de 70 prisonniers politiques, l'insuccès frappant de ces 32 dossiers.

Le bilan dressé par cet organisme ayant son siège à Londres insiste sur trois demandes en particulier: 1) libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers d'opinion; 2) cessation de la torture et de tous actes de cruauté infligés à des prisonniers; 3) procès équitable à tous ceux qui sont détenus sans jugement, procès devant une cour « compétente, indépendante et impartiale » qui prenne en compte le « respect intégral du droit de se défendre ».

Les responsables d'Amnistie militent pour l'abolition complète de la peine de mort et veulent que gouvernements, organismes et citoyens affichent le même respect pour les principes contenus dans les trois principales requêtes.

S'il faut donner des faits précis, AI affirme connaître: 50 pays où des arrestations sans accusation ni procès sont permises ou perpétrées; 42 pays au moins où des allégations de torture ou de mauvais

traitements lui ont été transmis au cours de l'année écoulée; 32 pays où l'on rapporte des exécutions sommaires de prisonniers politiques ou de gens « politiquement indésirables ».

Ce ne serait là que la « pointe de l'iceberg ».

Depuis le début de 1978, Amnistie Internationale a notamment touché le dossier des emprisonnements politiques en Afrique du Sud; le cas du Mexique, où 192 personnes seraient détenues à cause de motivation politique et où l'on dénombrerait 300 « disparus ».

Le Vietnam, le Kampuchéa, la Chine, la Guinée équatoriale ont aussi fait l'objet d'interventions d'Amnistie qui a

aussi dirigé son attention vers le Nicaragua, le Salvador et le Brésil.

« Pour chaque non connu par AI, il peut y en avoir 50 ou 100 autres qui ne le sont pas, population innombrable de prisonniers d'opinion, dispersée autour de la planète, détenue dans des centres d'interrogation secrets, des prisons surpeuplées, des camps de travail ou des îles isolées », affirme encore Amnistie qui tient que « dans la plupart des cas », le prisonnier politique est détenu « dans un Etat membre des Nations unies dont la Charte comprend l'obligation de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales ».

Dragage: Marchand n'aurait rien reçu

TORONTO (PC) — Le sénateur Maurice Riel, ex-trésorier du Parti libéral, a affirmé mercredi, dans le cadre du procès du dragage devant la Cour suprême de l'Ontario, qu'il n'a pas versé, en 1972, de fonds du Parti libéral fédéral à M. Jean Marchand ou à son organisation politique.

M. Riel qui contrôlait alors la disposition des fonds versés au Parti libéral, commentait en ces termes la déposition faite plus tôt par M. Horace Rindress, ex-président de la firme montrealaise J.P. Porter Co. Ltd. selon laquelle il avait reçu instruction de délivrer un chèque de \$25,000 à la campagne de M. Marchand dans une circonscription du Québec lors des élections fédérales de 1972.

Dans ce procès, neuf entreprises de dragage et 11 de leurs cadres sont accusés de conspiration pour escroquer \$4.2 millions à des organismes publics.

M. Riel a précisé que le chèque de la firme Porter avait été déposé dans un compte numérique à l'intention du fonds du Parti libéral fédéral. De là, il a été viré à un autre compte, d'où il a émis huit chèques en 1972 à l'intention d'organisations libérales à Ottawa et Montréal.

L'ancien trésorier du parti a déclaré qu'il était seul, cette année-là, à avoir émis des chèques et qu'aucune somme n'avait été transférée à M. Marchand, ni à son organisation.

Il ignore ce qui est advenu des sommes versées aux organisations libérales d'Ottawa et de Montréal.

Dans sa déposition, M. Rindress a déclaré qu'il avait des raisons de soupçonner que l'adjudication par le gouvernement fédéral d'un contrat de \$2.7 millions à une filiale de la société Porter, avait été obtenue grâce à des paiements illicites de \$680,000 et à une contribution de \$25,000 à la campagne électorale.

EXPOSITION d'HIVER d'ANTIQUITÉS de MONTRÉAL
7-10 Décembre 1978
Place Bonaventure, Montréal

Plus de 100 principaux antiquaires d'Amérique du Nord offrent une sélection des plus diverses d'antiquités jamais montrées au Canada.

Heures d'ouverture
Lundi, 7 décembre 16 h - 22 h
Vendredi, 8 décembre 11 h - 22 h
Samedi, 9 décembre 11 h - 22 h
Dimanche, 10 décembre 11 h - 18 h

Une réalisation Ob-No promotions (514) 933-6175

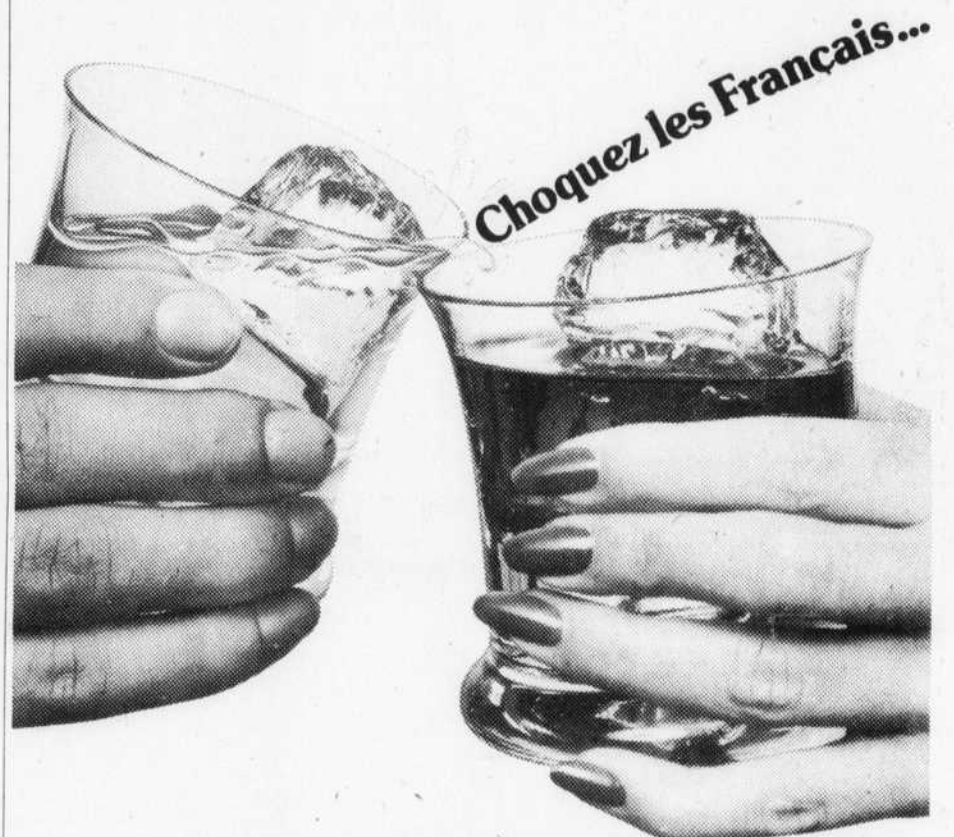
Admission \$2.00 enfants 75¢

ARTICLES DE DÉCORATION POUR LA TABLE ET LA MAISON
PORCELAINE, OSIERS, BOUGIES RIGAUD, TISSUS, VÊTEMENTS ETC.

Mélangerie L
1320 Sherbrooke ouest Montréal, Québec
west téléphone: 288-5418

Le charme ensoleillé et parfumé de la Provence en plein cœur de Montréal!

Lun. mar. mer. de 10 h à 18 h
Jeu. et ven. de 10 h à 21 h
Sam. de 10 h à 17 h



Choquez les Français...

...les Français de France.
Les apéritifs NOILLY PRAT blanc ou rouge



Rouge, blanc ou moitié-moitié, sur glace.
L'apéritif très français... mis en bouteille en France.

BIP!

...et l'on vous rejoint à peu près partout au Québec dans les régions desservies par Bellboy.

Les gens importants sont abonnés au service Bellboy... parce qu'ils y trouvent de nombreux avantages. Parmi ces derniers, on peut mentionner le fait que, pour environ 92¢ par jour, ils sont constamment "en contact" avec leur bureau.

Et comme les gens importants sont souvent de grands voyageurs, Bellboy présente un service à portée étendue. C'est donc dire qu'une entreprise de Sherbrooke par exemple, peut rejoindre ses usagers en voyage à Québec, Montréal ou Chicoutimi, en composant le même code d'accès sans encourir de frais supplémentaires (d'interurbain ou de location). En consultant la carte ci-illustrée, vous vous rendez compte que la portée étendue du service Bellboy permet une très grande liberté d'action.

Pourtant peu dispendieux...

...si l'on tient compte qu'avec cet appareil, on peut vous rejoindre n'importe quand, à peu près partout dans les secteurs desservis par Bellboy. Les mensualités sont de \$27.85. Si l'abonné vient lui-même chercher l'appareil à nos bureaux, les frais de mise en service sont de \$21.25. Dans le cas de livraison de l'appareil, ces frais s'élèvent à \$42.

Les gens importants préfèrent le service de télévendeur Bellboy, le premier et le seul à offrir un service à portée aussi étendue.

Pour plus d'information, composez sans frais le 1-800-361-5605 ou, faites-nous parvenir le coupon-réponse de l'annonce.

Note: L'agrandissement du secteur St-Jérôme (Lachute, Ste-Adèle et Ste-Agathe) prendra effet le 15 décembre 1978.

Bell Canada

Retourner à:
Bell Canada
Case postale 8722, succursale "A",
Montréal, Québec, H3C 9Z9.

Veuillez ne faire parvenir, sans obligation de ma part, seul d'information concernant le service Bellboy.

nom: _____
compagnie: _____
adresse: _____
ville: _____ code postal: _____
telephone: _____

LA HAUSSE DE LA BOURSE CANADIENNE

La sixième journée d'offensive à la Bourse de Toronto s'est une fois de plus terminée sur une bonne note: un gain de 5,23 à 1.290,47.

La finance monte de 14,45 à 1.187,45, les pétroles de 4,58 à 1.787,78 et les mines de 2,77 à 1.077,89.

Les gains s'expliquent par l'importance des pertes par 215 contre 202 et 226 valeurs conservent leurs positions du jour précédent.

Parmi les industrielles traitées jeudi, Fittings avance de 4 à 40, Carma A de 1,4 à 10,4, Hudson Bay Oil de 1,8 à 53,78.

Recul de Westburne de 1,2 à 32,12, Consumers Glass de 1 à 34, Home Oil A de 5,8 à 45,14, BP de 5,8 à 20,2 et Moore de 1,4 à 33,14.

Dans le secteur minier, Dome Mines monte de 1,1 à 84,12, Giant Yellowknife de 7,8 à 16,34 et Lacana de 5,8 à 6, Mattagami Lake A tombe de 3,8 à 15,12 et Cypress A de 3,8 à 10.

Enfin parmi les pétroles, Canadian Merrill progresse de 1,4 à 23,12, Asmara Oil de 1,8 à 18,78 et Superior Oil de 1,2 à 72,12.

Bonanza Petroleum dégringole de 3,4 à 35,12 et Nucam Oil de 1,2 à 29.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Les pertes de Massey-Ferguson approcheront les 200 millions

Les pertes nettes de la compagnie Massey-Ferguson approcheront les 200 millions en 1978.

Hier, le fabricant de machines agricoles de Toronto a publié des résultats partiels indiquant que le chiffre des ventes du quatrième trimestre était demeuré à 905 millions, soit le même niveau que les trois derniers mois de 1977.

Pour l'année, les ventes ont légèrement progressé passant de \$2,8 milliards à \$2,9 milliards.

Toutefois, la direction de la firme torontoise, qui avait annoncé un retour au seuil de rentabilité pour le fin de l'année, indique que la faiblesse du dollar américain a entraîné des « pertes de change substantielles ».

Par ailleurs, les opérations auto-américaines de Massey-Ferguson n'ont pas produit les résultats prévus. Le nouveau président, M. Victor A. Rice a annoncé la nomination d'un nouveau responsable pour ce marché.

Les chiffres complets des pertes seront publiés dans une semaine.

Pour les trois premiers trimestres, les pertes ont atteint \$145 millions ou \$8,33 par action.

À la Bourse, l'action continue de baisser et s'échange présente à un peu plus de \$10. La compagnie ne verse plus de dividendes. À la fin de 1977, son fonds de roulement n'était que de 895 millions.

Argus corp. de Toronto détient 16,44% des actions de Massey-Ferguson et en est le principal actionnaire.

«Holiday Inn», qui contrôle 1.715 hôtels dans 54 pays, a annoncé le lancement d'un projet de \$55 millions destiné à la mise en place d'un hôtel-casino de 500 chambres à Atlantic City. Il s'agit d'une entreprise combinée entre «Holiday Inn» et «Lim Walter Co.», qui s'occupera de la gestion du casino.

L'annonce de cette décision par le conseil d'administration de la chaîne a été suivie de la démission de son président, cette

CP RAIL NOMINATION

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

La nomination de Roland G. Métivier, Directeur, Ventes marchandises, Région de l'Atlantique, CP Rail, est annoncée par J. Côté, Directeur général, Commercialisation et ventes.

M. Métivier sera responsable des ventes marchandises au Québec ainsi que des provinces de l'Atlantique, en résidence à Montréal.

R.G. Métivier

MONTRÉAL Banques en vedette

Les cours étaient généralement à la hausse et les banques se sont distinguées hier à la Bourse de Montréal où 465.999 actions ont changé de mains au cours d'une séance modérée.

L'indice composite termine en hausse de 1,73 à 224,25, les industrielles de 1,49 à 217,41, les services publiques de 1,16 à 198,32, les bancaires de 4,44 à 307,71 et les papeteries de 1,01 à 154,79.

On denote 54 gains, 37 pertes et 59 valeurs stationnaires. La Banque de Nouvelle-Écosse a été le titre industriel le plus traité, en hausse de 5,8 à \$23,18 dans un volume d'échanges de 14.870 actions.

Dynamic Exploration, vedette des minières, cède trois cents et cote 85 cents après un brassage de 44.500 papiers.

Les banques ont bien progressé: celle de Montréal de 1,8 à 253,8, l'Impériale de 1,2 à 22,38, celle d'Épargne de 1,2 à 21 et la Mercantile de 1,8 à 13. Deux reculs. La Nationale de 1,8 à 116,14 et la Provinciale de 1,8 à 15,38.

D'autres part, le Pont grimpé de 1,2 à 115,14, Bell de 3,8 à 64,12, Alcan de 1,4 à 39,78, Imperial A de 1,2 à 23,78, Inco A de 1,8 à 173,4, Brascan A de 1,8 à 16,78, Carling de cinq cents à \$4,60, Norcan de 1,4 à 17,78, CP de 3,8 à 25,14, Seagram de 1,2 à 33 et Calgary Power A de 1,2 à 40,14.

Les perdants: Shell descend de 1,8 à 116,58, Consolidated-Bathurst A de 1,8 à 13,58, Moore de 1,4 à 33,14, Stelco A de 1,4 à 27,58, Consumers Gas de 4,8 à 19,18 et MacMillan Bloedel de 1,4 à 22,34.

Dans la speculation, Mount Jamie Mines prend cent à 58 cents et 14.000 papiers ont été brassés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

NEW YORK Moins six points

Repli des cours hier à Wall Street où l'indice des industrielles a perdu 5,80 points à 816,09. L'activité a été modérée, 21,2 millions d'actions ont été traitées.

Les valeurs ont reculé dès l'ouverture après l'annonce, par le département américain du Travail, que l'indice des prix de gros avait progressé de 0,8 pour cent en novembre, soit un rythme annuel de 9,6 pour cent. Finalement, 813 titres clôturèrent en baisse contre 598 en hausse et 470 titres sont restés inchangés.

Baisse des valeurs sur l'aérospatiale avec General Dynamics à 77,1 en baisse de 2,34 points et Boeing à 71,34 en baisse de 1,78, sur les chimiques avec Dupont à 124,12 en baisse de 2,12, IBM perd 2 points à 275,34. Hausse en revanche sur les aluminium et les aurifères avec Dome Mine à 72,34 en hausse de deux points. Tendence irrégulière sur les cinématographiques et les sidérurgiques.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de New York, Dome Mines monte de 2 à 872,34, Bell de 5,8 à 54,78 et Campbell Red Lake de 7,8 à 19,78.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Table with columns for stock names and prices.

ÉCONOMIQUES

Table with columns for various economic indicators and their values.

Cours de l'or

Table with columns for gold prices and other market data.

Avies Public

Ottawa, le 29 novembre 1978. TÉLÉVISION PAR CÂBLE POUR DESSERVIR INVERNESS (NOUVELLE-ÉCOSSE). Le Conseil de la radiodiffusion et des télé-communications canadiennes a publié le 28 novembre 1978 un avis public annonçant qu'il a reçu une demande pour une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble à Inverness (Nouvelle-Écosse).

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies du texte intégral de cet avis public au bureau du CRTC, l'Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Hull (Québec), au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701 ouest, rue Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique), au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec) et au bureau régional de l'Atlantique, pièce 428, Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Scotia Square, Halifax (Nouvelle-Écosse).

Central and Eastern Trust rencontrera Lise Payette

Le conseil du Crédit Foncier demande aux actionnaires d'attendre

par Michel Nadeau

Le conseil d'administration du Crédit foncier franco-canadien ne veut pas, pour l'instant, faire de recommandation aux actionnaires de la compagnie concernant l'offre d'achat des actions par la firme Eastern and Central Trust de Halifax.

Dans un communiqué émis hier, le président-directeur général, M. Raymond Lavoie indique que la direction communiquera aux actionnaires de même qu'aux autorités concernées les informations requises « pour porter un jugement en temps utile ».

Toutefois, le communiqué précise: « Le Crédit foncier a son siège social à Montréal depuis 1880 et des succursales à travers le pays depuis la même époque ». Cette courte phrase rappelle que le Central and Eastern Trust demeure une institution régionale limitée aux Maritimes. Pour sa part, la firme montréalaise est « nationale » et entend bien le demeurer.

A Halifax, au bureau de la direction de Central and Eastern Trust, le président du conseil et chef de la direction, M. Henry Rhude a tout simplement déclaré qu'il allait tenter de convaincre le gou-

vernement québécois que cette transaction est dans le meilleur intérêt du Québec.

M. Rhude a indiqué que l'achat de 55% des actions du Crédit foncier n'est pas la première étape de la fusion de son entreprise avec la compagnie du Square-Victoria. « Il n'est pas question de démanteler le siège social hors du Québec ni de modifier les politiques de l'entreprise » a ajouté M. Rhude.

Mardi après-midi, le ministre des Consommateurs, compagnies et coopératives, Mme Lise Payette a annoncé le dépôt prochain d'un projet

de loi qui permettrait à Québec de « tamiser » différentes transactions afin de s'assurer que le changement de propriétaire au sein d'entreprise au Québec ne se fasse pas contre l'intérêt des Québécois.

A Ottawa, l'initiative du gouvernement québécois ne semble pas avoir donné lieu pour le moment à une prise de position du ministre des Finances, M. Jean Chrétien.

Au début de la semaine, le ministre a déclaré à la Commission parlementaire des Finances qu'une législation plaçant sous contrôle les sociétés de fiducie (dont la plu-

part sont à charte provinciale) et les Caisses populaires était inévitable.

M. Chrétien a soutenu que cette mesure était nécessaire par ce qu'en raison de la croissance spectaculaire de l'actif de ces institutions, Ottawa devait en avoir le contrôle pour rendre plus facilement applicable sa politique monétaire des taux d'intérêt et de disponibilité de crédit.

Cette initiative provoquera de violents affrontements avec les provinces.

Ainsi, en annonçant son intention de légiférer dans ce domaine, Québec prend les

devants et affirme sa présence dans ce secteur.

Les constitutionnistes se penchent présentement sur les différents précédents qui pourraient permettre à Québec de légiférer dans ce domaine. Plusieurs provinces ont déjà adopté des lois limitant la circulation des capitaux, le transfert des propriétés et l'exercice des droits de vote dans les compagnies.

Ainsi, la balle est maintenant dans le camp des hommes d'affaires de Halifax qui devraient rencontrer prochainement des représentants du gouvernement du Québec.

Pendant ce temps, rue Saint-Jacques, des groupes financiers seraient en voie de formation pour présenter une contre-proposition.

Au prix de \$138 l'action, l'offre de Central and Eastern Trust n'est que légèrement supérieure au montant de \$133 que la firme Burns Fry avançait pour la valeur réelle des titres du Crédit foncier en août dernier.

Une offre supérieure par une firme québécoise pourrait avoir plus de chances de succès que la proposition du Crédit foncier.

Avec un actif de \$1,2 milliard, le Crédit foncier franco-canadien est la plus importante compagnie de fiducie et de prêts hypothécaires, dirigée par des francophones.

Elle possède des bureaux dans six provinces canadiennes.

Pour sa part, Central and Eastern Trust est né de la fusion en 1976 de Eastern Canada Savings and Loan Co. et Nova Scotia Trust Co.

Elle possède 34 succursales dans les provinces maritimes de même que des bureaux de prêts hypothécaires dans l'Ouest et à Kitchener en Ontario.

Au niveau de \$1,1 milliard, son actif est légèrement inférieur à celui du Crédit foncier. Son siège social est situé à Moncton au Nouveau-Brunswick mais tout le personnel de la direction habite Halifax.

Marine: le financement n'était pas assuré

par Marie-Agnès Thellier

L'imprudence, la fatalité ou la mauvaise gestion expliquent-elles pourquoi six navires commandés par un armateur grec pour des compagnies panaméennes sont encore amarrés chez Marine Industrie à Sorel: voilà en parti-

culier ce que cherche à savoir la Commission parlementaire siégeant depuis hier matin à Québec, avant de fournir à l'entreprise plus de \$28 millions de prêts et subventions par le biais de la Société générale de financement du Québec (SGF).

Et l'histoire de ces navires

est si compliquée et les sommes tellement énormes que les responsables qui se sont succédés à la tête de Marine Industrie et de son propriétaire actuel, la Société générale de financement, ont tout demandé l'immunité et la protection que leur confère leur statut de témoins convoqués en commission parlementaire.

Le premier à demander cette protection fut évidemment M. Louis Rochette, qui fut vice-président exécutif de Marine Industrie de mai 1971 à février 1976. Les conditions de son départ de Marine et de son entrée à la direction des Chantiers de Lévis-Lauzon lui valent des poursuites en cour de la part de son ancien employeur.

Il n'en reste pas moins symptomatique que tous les témoins, Arthur Simard, président du conseil d'avril 1963 à mai 1976, Laurent Picard, d'août 1975 à mai 1977, comme Maurice Massé, président du conseil d'avril 1977 à juin 1978, John H. Dinsmore et Jean-Roch Brisson, dirigeants depuis juillet 1977 de Marine Industrie, ont demandé une certaine protection.

D'entrée de jeu, le ministre de l'Industrie et du commerce du Québec, M. Rodrigue Tremblay, soulignait l'absence de deux témoins importants: Gérard Filion, président d'avril 1966 à mai 1974 et Yvon Simard, vice-président du conseil d'avril 1973 à mars 1975.

Après un démarrage très lent, la commission a enquêté, par les voix de M. Rodrigue Tremblay, de M. Rodrigue Biron (Union nationale) et de M. Fabien Boy (PNP), sur les sombres événements intervenus depuis qu'en août 1973 le contrat fut signé avec l'armateur grec Karageorgis pour la construction de 18 navires, dont six en commande ferme. Plusieurs dates sont apparues comme décisives pour la catastrophe financière encourue aujourd'hui par Marine

Industrie et ses 3,200 travailleurs.

Le 15 avril 1975, Marine Industrie considère comme ferme la commande des 12 autres navires, l'armateur ne s'étant pas désisté et ayant même payé une première ardoise de \$4 millions d'acier. Or, selon l'ancien PDG, Laurent Picard, arrivé quelques mois après cette étape, « le financement réel de ces contrats n'a jamais eu lieu avant le 3 septembre 1976 ». Ce financement devait être réglé non pas entre Marine Industrie et son client, mais entre ce dernier et les deux prêteurs, la Société pour l'expansion des exportations fédérale et la Banque de Montréal. Un accord de principe avait seulement été conclu. Ce n'est que le 31 décembre que le premier accord de financement fut officielisé, accord dénoncé de fait par l'armateur grec qui, en avril 1976 n'avait pas toujours déposé \$5 millions et \$25 millions d'hypothèques exigés.

Le 15 avril 1975, Marine Industrie commandait pour environ \$100 millions de moteurs et de matériel à ses fournisseurs. Et il semble n'exister aucune assurance qui pouvait permettre à l'entreprise de se fier au financement canadien pour une commande étrangère. L'aventure de Marine souligne à nouveau combien les actuelles procédures commerciales à l'exportation peuvent porter préjudice aux industriels lorsqu'un client se révèle être d'une certaine mauvaise foi.

En juillet 1977, Marine Industrie acceptait de revenir sur le contrat finalement conclu en 76 pour six navires. A la suite de harcèlements techniques de la part de l'armateur, d'une mauvaise gestion du chantier et d'autres facteurs évoqués en commission, Marine devait racheter les contrats des compagnies panaméennes au prix de \$9,3 millions US et pouvait ainsi continuer les travaux et poursuivre jusqu'en septembre 1979 la recherche des acheteurs éventuels. La négociation doit se rouvrir à cette date avec l'armateur grec. Marine se sentait déjà fautive à cette date, présentant des retards de livraison et des pénalités importantes. Le harcèlement des inspecteurs grecs avait notamment eu raison de la productivité d'une entreprise, qui avait déjà fabriqué une quinzaine de navires analogues.

D'autres événements seront

étudiés à la commission parlementaire qui, après avoir siégé tard hier soir, doit achever ses travaux ce soir. Alors que la direction de Marine pensait avoir conclu en 1973 des contrats avantageux, comprenant notamment des clauses d'indexation à l'inflation et au change, la transaction s'est avérée désastreuse.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS. « MITA ». Le choix des graphistes! La copie est plus claire que l'original et coûte .04c. Une des plus pratiques!

Le COLLÈGE FRANÇAIS. 185 ouest Fairmount - Métro Laurier - St-Joseph. reconnu d'intérêt public, membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q., mixte, avec programme et Examens du Ministère, et pensionnat pour le Primaire et le SECONDAIRE organise des EXAMENS D'ENTRÉE en SECONDAIRE I les samedis 8 et 15 décembre de 9 h 30 à 12 h 30.

ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC. Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions. 680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3. Téléphone: (514) 288-3256.

Grid of professional advertisements for accountants and auditors. Includes: ARTHUR ANDERSEN & CIE, DELOITTE, HASKINS & SELLS, MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS, ROBERT SAINT-DENIS & CIE, RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARE & ASSOCIÉS, SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS, MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS, THORNE, RIDDELL & CIE, CLARKSON, GORDON & CIE, CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS, COGAN, LANDORI & DUBE, KENDALL, TRUDEL & CIE, LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS, COOPERS & LYBRAND, COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE, COGAN, LANDORI & DUBE, KENDALL, TRUDEL & CIE, LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS, COOPERS & LYBRAND, COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE, COGAN, LANDORI & DUBE, KENDALL, TRUDEL & CIE, LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS, COOPERS & LYBRAND, COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE.

Advertisement for Old Parr Scotch Whisky. GRAND Old Parr DE LUXE. 12 YEARS OLD. Distillé, vieilli et embouteillé en Écosse. EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA S.A.Q. SOUS LE CODE 330-H. Représenté au Québec par S.G.R. Inc., 1290, rue Bégin, Montréal. Tél.: 337-0686.

Chirac choisit l'affrontement avec Giscard sur l'Europe

PARIS (AFP) — Une grosse déchirure vient de se produire au sein de la majorité présidentielle française, au sujet de l'Europe: Jacques Chirac, président du mouvement gaulliste RPR (Rassemblement pour la République), a vivement attaqué, mercredi soir, la politique européenne du président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing.

M. Chirac s'est adressé directement aux Français — sous la forme d'une longue déclaration écrite — pour leur faire savoir que, selon lui, le pays, « même s'il n'en est pas encore conscient, vit aujourd'hui une heure grave ». L'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing affirme en termes violents que « derrière le masque des mots et le jargon des technocrates, on pré-

pare l'inféodation de la France, on consent à l'idée de son abaissement ».

Comment ne pas voir, dans cet appel direct au peuple, une condamnation visant personnellement le chef de l'état, d'autant qu'elle intervient immédiatement après le sommet de Bruxelles. M. Chirac le confirme d'ailleurs lui-même en soulignant que les gaullistes — en tout cas ceux qui le soutiennent — savent « depuis mardi » qu'on ne veut pas faire « l'Europe européenne » qu'appelaient de ses vœux le général de Gaulle.

M. Chirac ajoutait que son mouvement est « favorable à l'organisation européenne », mais à une « Europe européenne où la France conduise son destin de grande nation ».

Selon lui, la Communauté

tend à n'être aujourd'hui qu'une « zone de libre échange » favorable aux « intérêts des plus puissants ». « On ne saurait, dit-il, demander aux Français de souscrire ainsi à leur asservissement économique, au marasme et au chômage ».

Par ailleurs, il estimait que de « très sérieuses difficultés doivent être résolues » avant l'élargissement de l'Europe à l'Espagne et au Portugal. Le président du RPR concluait en appelant les Français à « un grand rassemblement de l'espérance, à un nouveau combat, celui pour la France de toujours dans l'Europe de demain ».

Pourquoi cette charge subite du maire de Paris? Parce que M. Giscard d'Estaing n'a pas, à Bruxelles, comme le lui

avait demandé le RPR exigé des partenaires de la France qu'ils proclament solennellement leur volonté de s'opposer à toute extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne qui sera élue en juin 1979 au suffrage universel.

La position des gaullistes à cet égard n'est pas nouvelle. Mais jamais elle n'avait été exprimée avec autant de virulence. Si bien que cette élection de l'Assemblée de Strasbourg par les peuples des neuf pays de la CEE devient, en France, une importante affaire de politique intérieure dont il est difficile de dire comment elle finira.

Le divorce idéologique sur le problème européen est tel entre le RPR et les giscardiens qu'une rupture est

possible au printemps, à l'approche de l'échéance.

M. Chirac affirme en effet qu'il ne transigera pas, dès lors qu'il s'agit de l'indépendance, de l'avenir de la France, et de la cohésion d'une « Europe européenne ». Il dit « non » à une « France vassale dans un empire de marchands, à une France qui démissionne aujourd'hui pour s'effacer demain ».

M. Chirac ne veut pas rompre la « trêve » de six mois qu'il avait décidée en octobre dernier pour permettre au premier ministre, Raymond Barre, « de démontrer l'efficacité de sa politique économique ». Mais le maire de Paris « annonce la couleur » pour l'avenir.

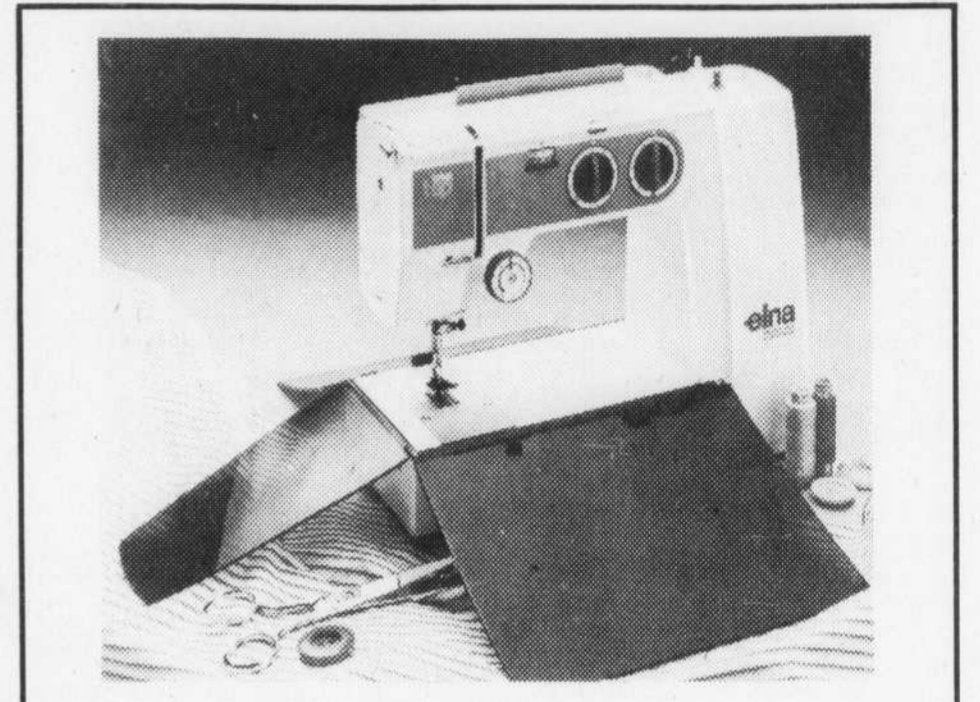
Il confirme implicitement

d'abord qu'il présentera une liste RPR à l'élection et qu'il n'y aura donc pas de liste d'union de la majorité, et ensuite qu'au printemps, il reprendra sa liberté pleine et entière et, que, s'il le faut, il fera en sorte

que le gouvernement soit renversé.

Finalement, cette crise au sein de la majorité pourrait, si le gouvernement français, n'ayant plus de majorité parlementaire, était obligé de dé-

missionner, se terminer par de nouvelles élections législatives, un an après l'échec électoral de la gauche. On n'en est certes pas là mais cette éventualité est maintenant présente dans certains esprits.



Un cadeau splendide: la "Lotus 52 TSP" Elna
698⁹⁵ ch.

Cette machine à coudre compacte à bras libre reflète la précision et la fiabilité d'une fabrication suisse. Elle effectue: couture droite, zig-zag, boutonnière, point perdu pour ourlet invisible extensible, 3 points zig-zag pour surjeter, repriser et décorer, couture extensible triple pour bordure et tricots. La "Lotus 52 TSP" est bien pensée pour coudre les tissus d'aujourd'hui et elle est légère. Pas de mallette, vous remontez simplement les rabats.

Eaton Centre-ville (2e étage) et à ou par Pointe-Claire, Laval, St-Bruno et Ottawa. (570) Venez ou téléphonez 842-9211. Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON
La boîte à cadeaux

Owen propose un «dialogue politique» OTAN-Pacte de Varsovie

BRUXELLES (AFP) — Pour la première fois, deux camps se sont nettement dessinés, hier, à Bruxelles, au sein de l'Alliance atlantique, sur la façon de sortir de leur enlèvement les pourparlers de Vienne entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie pour une réduction des effectifs militaires en Europe centrale (MBFR).

Depuis cinq ans, les pourparlers MBFR, menés au niveau d'experts, s'éternissent, du fait que les chiffres avancés par l'Est et par l'Ouest sur les effectifs militaires en présence ne concordent pas. La Grande-Bretagne avait déjà

proposé en mai dernier, à Washington, d'élever le débat au niveau politique. Mais ses partenaires de l'OTAN préféraient obtenir auparavant un accord avec l'URSS sur les chiffres.

Le chef de la diplomatie britannique, M. David Owen, a réitéré à Bruxelles sa proposition. Mais il est allé plus loin, en souhaitant un « dialogue politique », entre ministres des Affaires étrangères des deux pactes militaires, dépassant le cadre des MBFR, pour « montrer à l'opinion publique l'équilibre entre détente et dissuasion, équilibre pour lequel l'OTAN a été créé et

pour lequel beaucoup reste à faire.

Cette réunion ministérielle, selon des précisions britanniques de bonne source, pourrait se tenir ailleurs qu'à Vienne, en tout cas « en terrain neutre », la Suisse par exemple.

L'initiative a scindé en deux camps les participants au conseil de l'OTAN. De source proche de la réunion, les pays du Benelux y sont en principe favorables. M. Henri Simonet, le représentant belge, avait même annoncé publiquement qu'il exprimerait, en séance, « l'espoir que, à partir de

contre-propositions soviétiques, un véritable dialogue puisse s'amorcer ». « Refuser une discussion quant au fond en se réfugiant, comme le font certains, derrière la comparaison de données chiffrées, est une mauvaise position de négociation », a-t-il dit.

Les Etats-Unis ne semblent pas enthousiasmés. « Ce genre de réunion doit être préparé à l'avance, a dit à la presse un haut fonctionnaire américain. Il doit y avoir un souffle d'optimisme suffisant pour pouvoir l'envisager. Nous sommes toujours à la recherche de ce souffle ».

Dans le camp des opposants, on trouve bien entendu la France, qui n'a jamais approuvé la tenue des MBFR, et dont le président, M. Giscard d'Estaing, a proposé au mois de mai, à l'ONU, une conférence d'un type nouveau sur le désarmement en Europe, de l'Atlantique à l'Oural, en y joignant d'autres participants que ceux des « blocs » existants.

Plus étonnant: la RFA ne soutient pas, pour l'instant du moins, l'initiative britannique. Elle maintient son exigence fondamentale: les troupes soviétiques dans la zone de réduction orientale (RDA, Pologne et Tchécoslovaquie) représentent, selon des experts occidentaux, 476.000 hommes. Or, l'URSS maintient qu'il n'y a que « 400.000 hommes environ ». Et tant que l'écart ne sera pas expliqué, le gouvernement de Bonn considère toute autre discussion comme « irréaliste ».

Espagne: élections ou non?

MADRID, (d'après Reuter et AFP) — Une fois promulguée la nouvelle constitution espagnole approuvée mercredi par référendum à 87,79% des suffrages exprimés, M. Adolfo Suarez aura trente jours pour décider: soit il organise de nouvelles élections législatives, comme le réclament les socialistes, soit il demande un vote de confiance et tente de se maintenir au pouvoir par le jeu d'une alliance parlementaire.

Son union du centre démocratique est, numériquement, le plus important parti mais elle ne dispose pas de la majorité absolue au parlement où elle bénéficie, depuis les élections de l'an dernier, du soutien tacite des socialistes et des communistes.

L'Espagne, a connu deux référendums et une élection générale en deux ans et, compte tenu du taux d'abstention de 32,33% enregistré mercredi, M. Suarez pourrait être tenté de ne pas renvoyer une nouvelle fois aux urnes les électeurs.

Dans cette hypothèse, la question que posent les observateurs est de savoir s'il se tournera à gauche ou à droite pour obtenir les voix qui lui font défaut.

Les résultats à peu près complets publiés hier confirment un pourcentage d'abstention qui dépasse sensiblement les prévisions: 32,33% des 26 millions d'électeurs n'ont pas participé à ce référendum constitutionnel. Au dernier référendum du 15 décembre 1976 sur la réforme politique, ce pourcentage avait été de 22,28%.

La constitution a ainsi été adoptée par un peu moins de 60% du corps électoral. Les partisans du non, en nette augmentation par rapport au référendum de 1976, sont passés de 2,55% à 8% des suffrages exprimés mercredi, soit 5,31% du corps électoral. Cette participation a été néanmoins jugée « suffisante » par M. Alfonso Guerra, dirigeant du parti socialiste. Elle correspond à 2% près aux chiffres des derniers sondages gouvernementaux.

Deux inscrits sur trois ont voté. Ce pourcentage correspond à peu près exactement au référendum français de 1946 sur la réforme de la constitution (32,38%) et est inférieur à celui enregistré en Grande-Bretagne lors du référendum sur l'entrée dans la CEE (36%).

Ces abstentions s'expliquent par plusieurs raisons: le mauvais temps qui a régné mercredi sur toute l'Espagne, la campagne intensive des partis régionalistes basques, la peur née des attentats de l'ETA, la lassitude d'une partie de l'électorat après deux consultations en trois ans et surtout le sentiment répandu dans un large secteur de l'opinion selon lequel les résultats étaient déjà acquis.

L'augmentation des « non » signifie d'abord un retour aux sources d'une fraction de la droite franquiste égarée un moment au sein de l'Union du centre démocratique de M. Adolfo Suarez. Ce déplacement des voix pourrait être un facteur important pour fixer la date des prochaines élections législatives. La prise de position du primat d'Espagne et de huit évêques conservateurs condamnant une constitution « athée » a puissamment contribué à vaincre les hésitations de catholiques incapables jusque là de porter un jugement sur le projet.

Si les observateurs s'accordent à n'attacher que peu d'importance politique aux abstentions dans l'ensemble du pays, ils voient une signification grave et réelle dans l'ampleur de ce phénomène dans au moins deux des quatre provinces basques. Ce n'est cependant pas dans ces provinces que l'on trouve le record d'abstentions, record qui appartient aux provinces de Galice, à Orense, elles ont été de 59,72%.

Pour les observateurs, l'abstention « politique » au pays basque ou près de 55% de l'électorat n'a pas voté doit être considérée comme un appui au parti nationaliste basque même si le gouvernement attribue ce haut pourcentage au climat de peur créé par l'ETA. Quoi qu'il en soit, cette

nette victoire abstentionniste pose au premier plan des préoccupations du gouverne-

ment le problème de l'autonomie basque et avec lui le terrorisme séparatiste.

TÉLÉ-PRÊT

DE MONTRÉAL: **281-3333**

D'AILLEURS (sans frais): **1-800-361-0660**

une innovation de la banque provinciale

TÉLÉ-PRÊT

C'est la nouvelle solution-prêt simple, rapide, pratique.

Un simple coup de fil et, généralement en moins de 24 heures, votre argent vous attend à la succursale de votre choix.

Télé-prêt, c'est tous prêts... tout près!

SERVICE:
Du lundi au vendredi: 9h à 21h
Le samedi: 9h à 17h

Les pays d'en haut vous attendent!



Le p'tit train du nord vous y emmène.

Amateurs de sports d'hiver! Amateurs d'air pur et frais! Le p'tit train du nord a repris le nord. Alors, partez en train ce week-end et retrouvez le charme des pays d'en haut. C'est un voyage qui promet...

Pour vous donner une petite idée, il y a très souvent une piste de ski de fond qui passe tout près de la gare. En descendant du train, chauffez vos skis et... partez en randonnée.

De plus, le p'tit train du nord vous permet de bénéficier d'un aller-retour week-end si vous partez le samedi ou le dimanche.

Aller-retour week-end:

Montréal - Piedmont	\$4
Montréal - Ste-Agathe	\$5
Montréal - St-Jovite	\$8
Montréal - Mont-Tremblant	\$8
Montréal - Labelle	\$8

Le p'tit train du nord a repris le nord:

MONTRÉAL - LABELLE - MONT LAURIER				
Ven.	Sam.	Dim.	Arr.	Sam. Dim.
18h15	9h00	9h00	Dép. Montréal (Gare Windsor)	21h00 21h00
18h20	9h05	9h05	Westmount	20h52 20h52
18h25	9h10	9h10	Montréal ouest	20h45 20h45
18h38	9h23	9h23	Ave. du Parc (Jean-Talon)	20h32 20h32
19h00	9h41	9h41	St-Therèse	20h10 20h10
19h18	10h05	10h05	St-Jérôme	19h50 19h50
20h03	10h54	10h54	Val David	19h03 19h03
20h15	11h07	11h07	St-Agathe	18h55 18h55
20h55	11h51	11h51	St-Jovite	18h15 18h15
21h17	12h15	12h15	Arr. Labelle	Dép. 17h52 17h52
22h50			Arr. Mont Laurier	Dép. 16h25

Les billets sont disponibles aux quatre gares de la région montrealaise. Achetez vos billets d'avance! le p'tit train du nord est tellement populaire...

Ohira forme son cabinet

TOKYO (Reuter) — Nouveau premier ministre japonais, M. Masayoshi Ohira a reçu hier l'investiture des deux Chambres du Parlement. Le successeur de M. Takeo Fukuda à la tête du gouvernement a obtenu 254 voix contre 237 à la Chambre des représentants et 126 contre 116 à la Chambre des conseillers.

Sa première tâche a été de former un nouveau gouvernement, qui comprend 21 ministres dont 12 qui n'avaient encore jamais siégé au cabinet.

M. Ohira a conservé un seul des ministres du gouvernement de M. Fukuda. Il s'agit de M. Sunao Sonoda qui conserve le portefeuille des Affaires étrangères afin, a précisé un porte-parole officiel, d'assurer la continuité de la politique étrangère du pays. M. Sonoda, qui aura soixante-cinq ans lundi prochain, est le principal architecte du traité de paix et d'amitié sino-japonais conclu en août dernier à Pékin. M. Ohira a déclaré qu'il poursuivrait la politique étrangère de son prédécesseur: des liens étroits avec les Etats-Unis et des relations amicales avec tous les pays qui le souhaitent.

Le ministère des Affaires économiques extérieures, poste créé l'an dernier et dont le titulaire avait pour principale tâche de résoudre les problèmes créés par l'excédent commercial japonais, est supprimé.

l'invitation au voyage.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA, au 861-7311.



British Airways tire profit de la loi 101

GUY DESHAIES



La Grande-Bretagne & l'Europe 1978/79



programme Londres-Paris orienté sur les aspects culturels et ne visant que les Canadiens français. Ce forfait n'était pas offert aux Canadiens anglais.

traduire directement les brochures anglaises mais de présenter la publicité à l'intention propre des francophones.

On décidait aussi de ne pas

« Il est devenu tout de suite évident, écrit Marshall, que le



marché francophone du Québec était plus fragmenté dans sa motivation et dans ses besoins que sa contrepartie anglaise.

British Airways n'allait pas tenter de vendre aux Québécois francophones la ville de Londres et l'Angleterre de la même manière qu'aux anglophones.

Les résultats de ces efforts de la part du transporteur britannique ont été presque spectaculaires. A l'été 77, B.A. vendait \$550.000 de billets à des groupes de Québécois francophones seulement et 600 voyages destinés aux Canadiens français. A l'été 78, l'objectif audacieux de 2.000 voyages a été dépassé. Mais la compagnie anglaise sait qu'il y

a tout de même 50.000 Québécois francophones qui se dirigent sur l'Europe chaque année.

En 78, British Airways, qui ne transportait pratiquement pas de Canadiens français, aura accaparé 20% du marché québécois francophone ce qui représente une augmentation d'environ 200% en deux ans.

Un des cadres de la compagnie explique qu'au moment où la loi a été adoptée à Québec la discussion chez les administrateurs de British Airways a porté essentiellement sur deux orientations.

« Nous hésitions, explique M. Tony Sirsly, directeur des ventes, entre prendre quelques petites mesures pour se conformer à la loi ou tirer pro-

fit de la loi et en faire un nouveau défi pour élargir notre marché. Nous avons retenu la deuxième solution. »

M. Alex Goldring, directeur de la mise en marche, explique pour sa part que le marché des Québécois francophones, tel que vu par British Airways, est un investissement à long terme. Dans la revue de la compagnie, du reste, les titres de l'article consacré au Québec sont éloquentes: « Québec, pays du changement complet. Québec, la province où l'anglais est relégué au second plan. »

D'ici cinq ans, selon les administrateurs du transporteur britannique, le marché québécois francophone sera substantiel et il est manifeste que Bri-

tish Airways, dont le produit n'est pas le plus facile à vendre au Québec, veut avoir sa grosse part.

En février prochain du reste une immense campagne de publicité, préparée en français, par des Québécois et pour des Québécois de langue française, sera lancée à la télévision francophone et dans les revues et journaux francophones du Québec par British Airways.

La clientèle touristique n'est pas tellement différente, pour le fond, des autres clientèles. Pour British Airways, le français n'a pas constitué un obstacle mais une motivation nouvelle à élargir son marché. Les résultats sont éloquentes et méritent d'être soulignés.

Le tourisme d'hiver au Québec

Beaucoup d'équipement, mais peu de cohésion

par Paul Simier
collaboration spéciale



La motoneige si populaire ne devrait pas être la seule activité avec le ski et elle devrait se prêter à de meilleurs programmes de loisirs.

L'hiver est long, souvent même très long au Québec. Alors plutôt que de subir cet hiver, chacun s'efforce de plus en plus de le vivre et... « jouer dehors ». Et c'est ainsi que se développe l'industrie du sport d'hiver. Une industrie fort rentable d'ailleurs. On évalue à 215.000 le nombre de permis accordés dans l'année pour la motoneige. Et la compagnie Bombardier qui fabrique, entre autres produits pour l'hiver, des motoneiges, emploie au Québec quelque 3500 personnes. Le ski — en particulier de randonnée n'a jamais compté autant d'adeptes que ces dernières saisons. Plus de 600.000 personnes pratiquent cette discipline dans la province. Et la compagnie Rossignol en arrive à fabriquer 1.000 paires de ski par jour à Chambly, pour répondre à ce marché. Les stations d'hiver se développent aussi. Et les agents de voyages interviennent de plus en plus dans la vente. L'activité de l'industrie du sport d'hiver n'a pas manqué de susciter d'abord l'intérêt de ceux qui oeuvrent dans la commercialisation et la fabrication de la motoneige et du ski au collo-

que organisé vendredi et samedi derniers à Sherbrooke par l'Association Technique du Tourisme.

Il existe certes d'autres conceptions du sport d'hiver. Elles ont été froiées, un peu accessoirement, dans les débats. « En fin de semaine, nous fonctionnons à 120% de nos capacités; et les autres jours, nous ne dépassons pas les 10-20% » reconnaît M. Raymond Leclerc, président de la Compagnie de Gestion du Mont Orford. Pourtant, dans les Cantons de l'Est, les six stations ont fait alliance pour mieux servir les skieurs. Les billets permettent par exemple de skier indifféremment dans l'une ou l'autre station.

En week-end, on affiche complet du fait de l'apport d'un public québécois. Alors comment faire pour attirer dans les centres de ski notamment des Américains pour des séjours de cinq jours? Pourquoi viendraient-ils au Québec plutôt que d'aller dans des États américains. Il y a, bien sûr, une spécificité culturelle, une « neige bien québécoise », a-t-on noté, qui peut les attirer

ici. Encore faut-il être concurrentiel. Quelques grossistes tels Canaplan et Hospitalité Tours, vendent des forfaits-ski, mais reconnaissent se heurter à une multitude de difficultés dans l'élaboration et la vente de ces forfaits. M. Jean Moïse, représentant de Canaplan, filiale d'Air Canada, a ainsi posé le problème de la compétitivité en évoquant les coûts élevés des repas du fait du niveau des prix des vins, des taxes et service. Le transfert des aéroports jusqu'aux stations de ski n'est pas non plus très aisé et les voitures de location ne sont pas à des tarifs abordables dès lors qu'il s'agit de les intégrer dans un forfait. Enfin, le personnel d'accueil n'est pas non plus toujours qualifié.

Ces aspects ressortaient déjà du récent mini-sommet sur le tourisme. On peut les résumer dans quelques questions qui situent bien les préoccupations de la profession: quelle est la nature du produit touristique d'hiver québécois? Quelle en est la spécificité? Quel en est le coût? A qui peut-on vendre ce produit et comment?

On n'aura pas répondu à ces questions; tout au plus abordé quelques aspects. Et ceci ne provient-il pas en premier lieu du manque de cohésion au sein de ce secteur de la profession touristique? Le premier intérêt de ce colloque organisé par l'ATT aura été d'amorcer les premiers rapprochements entre divers intervenants qui ne se connaissent guère jusqu'à ce jour.

Pourtant il existe au Québec des centres de ski qui se portent fort bien. La station du Mont Sainte-Anne a réalisé un profit de \$400.000 au cours de sa dernière saison. Il est vrai aussi que cette station s'est forgée une réputation interna-

tionale. Les trente et une stations des Laurentides aussi se portent bien. A proximité de Montréal, elles profitent d'un fort bassin de population; de plus elles ont, en matière de ski, toute une tradition, depuis l'avènement du petit train du nord en 1893. Plus de 300 pentes, 2.000 kilomètres de pistes de randonnée, 252 centres d'hébergement et 7.000 chambres, 232 restaurants. Pour promouvoir tous ces attraits, l'Association touristique des Laurentides a réalisé une dépense de plus \$430.000 l'an dernier au titre de la promotion. Mais comme le précise M. Goyer, le directeur général de l'A.T. des Laurentides, il ne faut pas oublier l'approche sociale du tourisme d'hiver. Ainsi le Train du Nord sera maintenu cette saison, sous la responsabilité de Via-Rail. Le billet permettra même aux amateurs de ski de randonnée de descendre à une station, de continuer par les sentiers et de reprendre le convoi plus loin.

Mais à qui appartient-il effectivement de promouvoir les activités du tourisme d'hiver? Pour M. Jacques DEMERS, directeur du développement au MTCP, le secteur public, tout en laissant le premier rôle au secteur privé, doit permettre une meilleure intégration des investissements, une meilleure coordination pour que ressortent les vocations spécifiques de chaque région touristique, une aide financière et technique au travers de la Société de Développement Industriel, une meilleure promotion et mise en marché en favorisant les forfaits et enfin en organisant l'accueil et l'analyse de la demande.

Ceci reste sans surprise, puisque déjà annoncé au sortir des débats du mini-sommet sur le tourisme, il y a un mois. Mais il reste assurément aux divers intervenants du tourisme d'hiver à renforcer leur cohésion pour mieux profiter des services que leur propose le MTCP.

Le tourisme d'hiver ne se limite cependant pas au ski. La motoneige, on l'a noté, occupe une place grandissante dans les activités hivernales. Autant les fabricants que les représentants des associations de motoneigistes ont regretté l'absence de promotion de l'activité. Alors que la province dispose du plus important réseau au monde de motoneiges, il n'existe pas vraiment de compétitions, de caractère à faire du Québec un haut-lieu de ce sport. Pourquoi ne propose-t-on pas des forfaits voyages d'hiver-motoneige? Pourquoi ne pas utiliser la nouvelle piste de l'Île Notre-Dame pour des compétitions? Il se fait bien des forfaits motoneige pour Américains, mais par des Américains, au Québec.

Le carnaval de Québec, le carnaval-souvenir de Chicoutimi sont une autre manière de vivre l'hiver et au surplus une source de revenus non négligeables pour l'industrie du tourisme.

Toutes les régions n'ont pas toutes ces activités, mais on a aussi répété qu'il est souhaitable que toutes les régions affirment leur originalité et leur manière de vivre et de fêter l'hiver. M. John Dannis de l'association touristique de Manicouagan voit la possibilité d'organiser des activités autour de la raquette, du trappe et de la survie en forêt avec les Amérindiens de la Côte Nord. Ceci constituerait des forfaits qui se vendraient bien en Europe.

Dans la Beauce, on croit aux

possibilités de séjours d'hiver dans des fermes, manière d'aller découvrir la vie rurale.

Au Nouveau-Québec, des randonnées en traîneau à chiens ont déjà été organisées, et pourraient être développées.

Ceci revient donc à développer et à exploiter une spécificité de la neige au Québec, mais tout en conservant toute la tradition qui entoure nombre d'activités. Et si l'on a notamment posé le problème en terme de vente du produit hivernal québécois à l'étranger, il reste aussi à promouvoir les activités d'hiver auprès des Québécois eux-mêmes. Les Québécois qui ont de plus en plus tendance à se déplacer dans la province pour leurs loisirs. Mais est-on encore là en mesure de leur proposer des activités structurées, par exemple dans le cadre de forfaits de fins de semaine, à des prix abordables? C'est donc, surtout pour le tourisme d'hiver interne, toute une dimension sociale qu'il importe de ne pas négliger en considérant l'avenir de cette « industrie ».

Et comme le notait en conclusion, Suzanne Chassé, présidente de l'ATT, on n'a jamais autant immatriculé de motoneiges et vendu autant de skis, pourtant, à la lecture des rapports récents, on peut s'interroger sur la condition physique des Québécois...

Et d'autres disciplines n'ont guère ou pas du tout préoccupé les membres de l'industrie touristique: les sports sur glace, la pêche sur glace.

On constate donc qu'il faudra encore de nombreuses rencontres comme celle de Sherbrooke pour que tous les intervenants du tourisme d'hiver arrivent à se connaître, puis à coordonner leurs efforts.

RUSSIE
MOSCOU & LENINGRAD 7 jours
Départs: 18 jan. et 15 février \$799 CA
Départs: 15 mars et 12 avril (Pâques) \$899

MOSCOU, LENINGRAD, KIEV, YALTA 15 jrs
Départ de Pâques du 5 au 19 avril \$1099 CA

Ces prix incluent l'avion aller-retour, logement en hôtels de 1ère classe en chambre double avec bain, pension complète, visite de ville quotidienne, dîner de gala, deux billets de théâtre.

DEMANDEZ LES DÉPLIANTS

Une destination annoncée dans ces pages vous attire? Le prix publié vous sourit? Faites appel à nos services pour vous y rendre

voyages SELECT Itée.
620 RUE CATHCART, SUITE 555
MONTREAL H3B 1M1 QUEBEC, CANADA
TÉL. (514) 866-3345 et 866-1083

IATA

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Le jeudi jusqu'à 20h.

Détenteur d'un permis du Québec

ÉGYPTE - JORDANIE - ISRAËL
Visite du Caire, Louxor, Amman, Jérusalem, Tel Aviv, etc.
15 jours CA \$1665.00

Ce prix inclut: avion aller-retour, logement en chambre double avec bain, demi-pension, visites et excursions guidées.

Départs: 20 jan. 10 et 24 fév. 10 et 24 mars, et 21 avril 1979.

中华人民共和国
(République populaire de Chine)

Le quart du monde enfin à découvrir

du 5 au 27 avril 1979
Départ exclusif à Voyages Michel
\$3185, de Montréal (en devises canadiennes)
13 jours en Chine
2 jours à Kyoto
2 jours à Tokyo
3 jours à Hong-Kong

VOYAGES MICHEL
détenteur d'un permis provincial

• Québec • Chicoutimi • Shawinigan • Trois-Rivières • St Georges • Montmagny • Rimouski • Gaspé • Haute-Rive • Montréal à la Japan Airlines, Plaza Alexis Nihon •

Aux joyeuses foires de Brno



Le parc des expositions à Brno d'où l'on découvre le panorama des bâtiments de la foire et, au fond, la vieille cité morave avec son château et sa cathédrale.

Connaissez-vous beaucoup de villes européennes qui vous reçoivent au mois d'avril avec le sourire largement épanoui de leurs pompiers en fleurs? Brno accueille pareillement amis et étrangers dans l'effluve des milliers de pompiers ornant ses espaces verts. En certains coins de la ville, on se croirait à Rougemont, mais bien plus tard au printemps, ou même dans un paysage pommié de Marc-Aurèle Fortin.

participation accrue et d'un succès encore plus considérable. Nos lectrices, grandes consummatrices devant le Seigneur et voyageurs émérites, auront noté l'absence du Canada à la Foire du printemps de Brno. Elle m'offusque un peu, cette absence, dis-je, parce que sans être dans le secret des Dieux je sais de source sûre que la Tchécoslovaquie ne demande qu'à se porter acheteuse de certains produits canadiens. Il est possible, d'autre part, que ce que la Confédération Canadienne ait à offrir de plus désirable aux Tchèques et aux Slovaques appartienne au domaine des constructions mécaniques. Dans un tel cas, on souhaiterait que l'apport canadien à la Foire automnale de Brno soit moins insignifiant.

concernent l'industrie laitière. Je m'explique mal l'aboulie du Canada à l'égard de la Foire d'automne à Brno. Et le Québec y fait piteuse figure. Bombardier ne fabrique pourtant pas que des motoneiges, et sa présence à côté de puissantes sociétés françaises, britanniques, italiennes, allemandes et japonaises semblerait tout indiquée, question prestige, question de se faire connaître et apprécier partout, question d'être là où l'on peut aller au-devant d'une clientèle accessible et bien nantie, telle la Tchécoslovaquie, dont la balance commerciale se porte très bien merci. La Foire printanière de Brno n'est pas le grand bazar qu'on imagine parfois, de loin, avant de s'y rendre, mais plutôt une vaste exposition internationale de tout ce qui rend la vie aimable et facile chez soi et en vacances. Les produits tchécoslovaques étaient

la queue partout. Il est frustrant de ne rien pouvoir acheter au détail dans les pavillons bondés de soieries, de porcelaine, de parures, de tapis, d'articles de sport et de jouets. Alors, après un tour à la Foire on attrape le tramway qui passe juste devant le Parc et on s'en va en ville envahir les magasins, qui se vident quasiment au bout de dix jours. Aussi quand on voit un de ces châles de laine à dessins cachemire, des chaussures de daim dont on a envie depuis longtemps, ou un petit cheval de bois à roulettes et peint à la main, il ne faut pas remettre au lendemain la tentation de les acquérir; mieux vaut y succomber le jour même parce que demain il n'y en aura plus.

plastiques se cassent vraiment trop facilement.

Le plus joli spectacle de la 9e Foire des Biens de Consommation a certainement été le défilé de Haute Couture Intermoda 1978-79. On y a présenté 1.800 modèles dont 171 inscrits au concours du Ruban d'Or. La Tchécoslovaquie a obtenu 30 prix. Quant à moi et mes amies étions du même avis — j'aurais donné plus que deux récompenses à la Yougoslavie et plus que trois à l'URSS. En fait, les plus capiteux mannequins présentant des robes des mille et une nuances venaient d'Alma-Ata au Kazakhstan. D'Asie centrale, des robes fabuleuses. J'avais peine à le croire: ces princesses en satin, enturbannées parfois, avec leurs zibelines, leur karakul, leurs renards, leurs bijoux brillants de style oriental, elles étaient de pieuses musulmanes raisonnablement politisées et aussi libérées que le permettent le Soviet Suprême et son prophète, le Premier Secrétaire de toutes les Russies. Un type de femme d'avant-garde, en somme, ces princesses nous causèrent d'heureuses surprises, pourvu qu'elles tiennent bon!

Un souvenir personnel: les jouets de Tchécoslovaquie m'ont toujours semblé extrêmement poétiques et amusants. Autrefois, quand mes enfants étaient encore tout petits, j'en achetais chez Dupuis Frères. C'étaient des animaux, des poupées et des clowns en très bon — et véritable — caoutchouc, tels qu'on n'en fabrique plus nulle part, je le crains. (Et c'est dommage! Et cela va avec la dégradation depuis quinze ans, de la qualité de la vie). Mes enfants ont fait leurs dents sur des joujoux tchécoslovaques. Quant à moi, je me rappelle combien ma grand-mère raffolait de Prague. Elle m'en rapportait toujours des surprises. Je conserve un sac perlé de Bohême. D'avant la guerre! Et aussi quelques bijoux de fantaisie.

Les deux principales Foires internationales de Brno remplissent parfaitement leur mission. Elles contribuent beaucoup au développement économique tant en Europe que dans le monde entier. Elles ont une autre mission sans doute, puisqu'elles permettent aux extrémistes de se rencontrer, aux parallèles de se croiser, aux opposés, d'échanger à tout le moins des propos affables et des informations nécessaires. La simplicité, la diplomatie naturelle des Tchèques et des Slovaques y aide énormément bien sûr. Il m'a semblé que la rigidité de certains Etats se résistait pas mais s'assouplissait, lorsque des individus s'interpellaient cordialement et trinquaient ensemble dans la claire brasserie de la foire, à Brno.

représentés à cette neuvième et dernière foire par quelque 436 sociétés, entreprises nationales et coopératives. Elles seront plus nombreuses en 1979. Plus nombreuses encore aussi les autres nations exposantes qui réclament toujours plus d'espace pour leurs comptoirs dans les pavillons du parc.

Les visiteurs-touristes, les grands acheteurs, les journalistes affluent dès l'ouverture et prennent plaisir à étirer leur séjour dans cette Moravie fleurie. On s'étonne d'y voir des fleurs huit mois sur douze quoique le climat soit ici plus froid qu'en France, et on s'abandonne à l'hospitalité amicale et sincère des Tchèques, à la propreté des restaurants et des salles à manger, au confort des hôtels bien tenus, bien chauffés. Tout comme la ville, le Parc d'Expositions est net et ordonné. Il n'y a pas de cohue, personne n'est pressé dans la belle capitale morave sinon aux abords des boutiques. Habitude contractée depuis la dernière guerre, on fait

A l'autre bout du calendrier, en septembre, donc, l'autre grande célébration de Brno: la Foire Internationale des Constructions Mécaniques. Là, les produits du génie universel s'étalent glorieusement et dans un but lucratif. En automne, le paysage de la cité des margraves de Moravie présente ses collines coiffées d'or, ses massifs de dahlias cramoisis, ses plate-bandes innombrables de zinnias; chênes et hêtres arborent un feuillage cuit par l'été, feuilles qu'on dirait de cuir mince et luisant d'après leurs couleurs et leur consistance.

Notre ami Mikulas Farkas, qui se fit Montrealais entre 1971 et 1975 dans l'intérêt de nos Provinces, est, aujourd'hui, un haut bonnet du commerce international de Tchécoslovaquie. Quand nous avons pris un verre en sa compagnie, l'automne dernier, à la Foire de Brno, il s'appropriait à parachever une première transaction importante entre son ministère et une compagnie privée de la Colombie-Britannique. Transaction qui se chiffrait par 331 millions de dollars US. Il s'agissait de l'achat d'une usine complète de pâtes et papiers. Monsieur Mikulas Farkas a un budget de trente milliards de dollars à dépenser dans les cinq prochaines années. Advenant des circonstances favorisées par une meilleure compréhension des besoins tchécoslovaques, et par un savoir-faire commercial digne des grandes traditions de cette nation éminemment inventive, productive et commerçante, le Canada, et pourquoi non, le Québec, aurait la possibilité de vendre un bon nombre d'installations techniques à la Tchécoslovaquie. Par exemple, de celles qui

par **Andrée Maillet**
de l'Académie canadienne-française

Le ski dans l'Est gagne du terrain

Les Cantons de l'Est et la région de Québec sont de jour en jour plus recherchés et appréciés des skieurs de randonnée ou de descente de l'est de l'Amérique du Nord.

Cette nouvelle remontée, de 330 m (1,100 pieds) de dénivellation, donne accès à un nouveau réseau de pistes de fond sur le plateau, venant ainsi augmenter avec bonheur les 32 km (20 milles) de circuits de randonnée existant déjà.

Bromont, en 15 minutes sur celle de Sutton, et en une demi-heure sur les pistes de Owl's Head ou du mont Orford.

Le domaine skiable de cette région commence à Bromont, localité située à 65 km (40 milles) au sud-est de Montréal et s'étend jusqu'aux stations du mont Sutton, du Mont Orford et de Owl's Head dans les environs de Mansonville, tout près de la frontière du Vermont.

Les skieurs souhaitant se rendre à Owl's Head, Mansonville: au téléphone: (514) 292-5592. Les forfaits sont offerts à partir de \$170 par personne, hébergement, repas, remontées et leçons comprises. Le mont Sainte-Anne, à 43 km (27 milles) à l'est de Québec, est avec le mont Tremblant, dans les Laurentides, une des stations les plus anciennes de l'Est de l'Amérique du Nord. Les deux versants du mont Sainte-Anne qui accusent du sommet à la station une déclivité de 615 m (2,050 pieds) passent, à juste titre, pour avoir les pistes les mieux entretenues de l'Est québécois. Les pistes et les remontées y sont très nombreuses. On ne compte pas moins de 29 itinéraires que desservent 13 remontées dont une télécabine. La célèbre descente de la Crête est très appréciée des skieurs ayant déjà un peu de « métier » tandis que les pistes 2A et 2B s'adressent exclusivement aux experts.

Le domaine skiable de Mansonville (Québec) offre tous les services (restaurants, hôtels, etc.) qu'un skieur exigeant est en droit d'attendre.

Les stations de l'Est ont mis au point, dans le cadre de leur programme « Skiez dans l'Est », un forfait qui permet de skier, sans supplément, sur les pistes des quatre centres. Ainsi les vacanciers séjournant à l'auberge du Lac Bromont, à proximité de Knowledge, peuvent en dix minutes aller s'essayer sur la neige de

Un chalet comprenant une cafétéria très bien équipée, vient d'ouvrir au sommet des pentes et la station s'enrichira de deux nouvelles pistes pour les randonnées au cours de la prochaine saison.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à l'Association touristique de Bromont, B.P. 29, Bromont (Québec); au téléphone: (514) 534-2670.

VOUS PROJETEZ DES VACANCES

AU SOLEIL, CET HIVER ?

N'attendez pas la première neige pour vous décider...

RÉSERVEZ CHEZ-NOUS dès maintenant!

LE MAROC — AGADIR

Nouveau cet hiver \$479
2 semaines à partir de
HÔTEL CLUB PLM "LES DUNES D'OR"
Du 16 déc. départs toutes les semaines incluant des transferts et tous les repas, transport aérien en sus à partir de \$420.
Aussi: choix de circuits des villes impériales et des Mille et une Kasbahs.

AFRIQUE FRANCOPHONE

Sénégal et Côte d'Ivoire
Nouveau cet hiver:
programme de séjours et circuits
deux semaines à partir de \$1.269 Can.
Incluant le transport aérien et la majorité des repas.

LES ANTILLES FRANÇAISES

LA GUADELOUPE
Studios et appartements "Le Trois Mats" équipés de cuisinettes
1 semaine à compter \$659
Hôtel PLM Arawak plan continental
1 semaine à compter de \$549
ST-BARTHÉLEMY
la plus nouvelle des îles
Hôtel PLM Jean Bart
choix de cuisinettes ou de plan MAP
1 semaine à compter de \$599
(Les prix comprennent le transport aérien par AIR CANADA et les transferts)

EN AMÉRIQUE DU SUD

Février et Mars, c'est l'été
Voyages de 3 semaines accompagnés depuis le départ de Montréal
17 février au 10 mars
10 au 31 mars
Colombie/Pérou/Bolivie/Argentine/B Brésil
Aller et retour par AEROLINEAS ARGENTINAS qui inaugure cette année des vols de Montréal.
PRIX - Arrangements terrestres \$1185 US
Billet d'avion \$ 892 Can.

AMÉRIQUE DU SUD

SPECIAL CARNAVAL RIO
21 février au 3 mars 1979
PRIX - Arrangements terrestres \$585 US
Billet d'avion \$866 Can.

VOYAGES DE 2 SEMAINES

BRÉSIL - CHUTES IGUASSU - ARGENTINE
Départs: 25 novembre, 23 décembre, 20 janvier, 3 mars, 7 avril.
PRIX - Arrangements terrestres \$720 US
Billet d'avion \$892 Can.

En plus des voyages indiqués dans cette annonce nous pouvons vous envoyer par la poste dès maintenant les catalogues de voyages des grossistes suivants:
TOURS MONT-ROYAL, TOURVAC, TOURS CHANTECLER, CLUB MÉDITERRANÉE, SKYLARK, SUNFLIGHT, FIESTA, CROISIERES AUX ANTILLES, BELVÈDÈRE, TERRATOIRES
Commandez immédiatement pour ne pas être déçu

LES VOYAGES **hone**
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
Le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h.
Le samedi, de 09h30 à 13h.
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC-1978

L'HIVER SUR LA CÔTE D'AZUR !

Mais oui, la Côte d'Azur française, c'est la destination idéale pour vos vacances d'hiver !

Ce n'est pas la chaleur des tropiques, mais on peut vous promettre du soleil, des fleurs et une température tempérée.

Et puis, il y a l'ambiance française, la gaieté méridionale, les spectacles et distractions, la gastronomie, d'admirables excursions.

Enfin, à partir de deux semaines de séjour, les prix, même en comptant l'avion, sont moins élevés que pour un voyage en Floride ou aux Antilles !

PROGRAMME AIR-FRANCE - TOURS CHANTECLER

Côte d'Azur — Hiver 78-79 — Séjours à Cannes, Nice ou Monte-Carlo. Hôtels de toute catégorie; appartements.

Un mois de Montréal à Montréal, \$599⁰⁰ peut ne coûter que

Voyez votre agent de voyage: tout bon agent vend Chantecler

Les Tours Chantecler inc. ...sous le signe de la qualité...
AGENCE DE VOYAGES **VIAU**
3428, rue SAINT-DENIS 842-1751
GALERIES D'ANJOU 353-7650
1218, RUE UNION 866-9381
CARREFOUR LAVAL 688-6211
PLACE VERTU 332-4210
FAIRVIEW 694-2343
ST-BRUNO 653-1862

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Alitalia vous offre 7 jours d'Italie à Rome ou Milan pour moins de \$625.00

L'Italie éternelle à la portée de toutes les bourses—Rome: \$617.00—
Milan: \$623.00—7 nuits à l'hôtel avec petits déjeuners par personne en chambre double*, transferts et excursions, c'est ce que vous propose Alitalia en plus du billet aller-retour Montréal-Rome ou Montréal-Milan (tarif groupe GIT**).

Si vous aimez l'Italie du Nord ou si vous devez vous y rendre pour vos affaires, alors vous choisirez Milan... où l'ancien côtoie le nouveau. Vous visiterez la cathédrale, la Scala et son musée, vous verrez la "Cène" de Léonard de Vinci, à moins que vous ne préférez arpenter la ville aux grattes-cielleux, les via fabuleuses aux magasins de grand luxe où l'on vous offre à des prix encore impensables le super luxe des meilleurs stylistes italiens.

Une occasion unique de vivre à Rome pendant 7 jours, de faire deux excursions guidées de la ville éternelle et de partir sous le ciel d'azur pour Naples, Pompéi et Sorrente (déjeuners et diners inclus) pour revenir flâner à Rome, magasiner via Condotti, admirer la chapelle Sixtine, visiter la Basilique St-Pierre et peut-être assister à une audience du nouveau Pape.

*Chambre simple disponible moyennant supplément.
**Départs tous les samedis. Retour le dimanche.

Alitalia
Le monde à votre portée



PETRA

Un miracle dans le désert

par **Monique Nuytemans**
collaboration spéciale

PETRA (Jordanie) — La Jordanie n'a pas de pétrole. En revanche elle a Petra. Voilà toute sa richesse!

Petra est un site archéologique unique que l'on découvre à cheval, au bout d'un canyon, qui fut forgé par un tremblement de terre au début des temps.

C'est en voiture qu'on arrive d'abord à la petite ville moderne de Petra, typique ville arabe, perchée à flanc de colline avec ses 20.000 habitants.

Le chauffeur claxonne joyeusement: il connaît tout le monde. Les poules échappent de justesse à ses roues enthousiastes.

Alors c'est ça Petra? Ou est la ville morte? On ne voit rien. On s'arrête à l'hôtel encaissé au fond de rochers roses et ocres. L'air est sec. Une poussière sablonneuse recouvre le paysage comme un voile diaphane.

On passera la nuit ici, dans ce petit hôtel où il n'y a pas d'eau chaude et où l'on coupe l'électricité la nuit. On se croirait dans un «safari-lodge» en Afrique.

Au restaurant on mangera une «maqlouba», un ragout de viande et de légumes arrosé de thé et de youghourt.

En Jordanie, les guides officiels sont des soldats. L'un d'eux sera notre guide dans l'antique Petra. On choisit les chevaux. Qu'ils sont beaux, ces chevaux arabes à la robe claire, si minces, si nerveux.

Par un sentier rocailleux les chevaux s'engagent au cœur d'un canyon où règne un perpétuel crépuscule. C'est à la limite de ce ravin qui ne fait que huit mètres de largeur et qui n'en finit pas de descendre dans le ventre du roc, que les Nabatéens choisirent de construire leur ville, cinq siècles avant J.C.

Les Nabatéens étaient un peuple arabe, très sophistiqué, venu de l'Arabie Saoudite. Ils appelèrent leur ville

«Sela», qui veut dire «roc». Leur ville était si bien cachée qu'après la conquête romaine deux siècles après J.C., cet endroit unique entre tous, s'endormit. Il ne fut révéilé au monde moderne qu'au début du XIX^e siècle, quand un Suisse, John Lewis Burckhardt, le découvrit lors d'une expédition archéologique en Syrie.

Mais les Occidentaux qui se rendaient à Petra (les Romains en changèrent le nom de Sela à Petra) en 1800 étaient plutôt rares. Souvent suspects. La venue de Burckhardt ne passa point inaperçue.

«Qui es-tu et que viens-tu faire ici?» étaient les questions de rigueur.

Alors, pour ne pas éveiller les soupçons des Arabes, il s'habilla comme eux et acheta une chèvre. Il leur dit tout bonnement qu'il allait faire un pèlerinage et le sacrifice de sa chèvre, sur la tombe d'Aaron.

Aaron, le frère de Moïse, est en effet enterré sur le haut des falaises dominant la ville perdue de Petra.

C'est ainsi qu'il partit, à dos d'âne, traînant sa chèvre, coiffé du «koffia» et vêtu d'un «djellabah». Une scène quasi-biblique, qui devint historique par la suite.

C'est en sortant du canyon où nous nous trouvons présentement, que l'archéologue fut stupéfait à la vue, au fond de ce corridor obscur, d'un temple rose d'une beauté à couper le souffle.

Un temple creusé à même le roc et qui épouse à la fois un style égyptien et grec, avec une statue d'Isis en son centre.

Le soleil ne caresse la façade du temple, appelé le Trésor, que pendant une demi-heure chaque jour, tôt le matin.

C'est alors que l'on remarque que cette façade a été mutilée. Elle porte des traces re-

centes de balles. L'oeuvre de commandos palestiniens en 1969!

Les Nabatéens étaient prospères à cause de leur commerce avec les peuples du Proche-Orient, de l'Égypte et de la Grèce. Ils chargeaient une dîme aux caravanes de chameaux qui passaient par Petra et leur offraient leur protection en retour.

Le chemin qui serpente s'élargit peu à peu, pour finalement s'ouvrir sur un panorama grandiose fait de résidences patriciennes, de temples et de mausolées vieux de plus de 2000 ans.

La pierre calcaire étant très friable, il ne reste parfois de ces façades richissimes qu'une forme souple, sans angles, presque sans relief, comme si c'était la nature elle-même qui s'en était faite l'artiste.

Assez curieusement, comme tous ces bâtiments sont creusés dans le roc, il a fallu pour les construire s'y prendre de haut en bas. Et non le contraire, comme cela se fait d'habitude. On se servait donc de la partie supérieure, déjà creusée, pour tailler la suivante qui se trouvait plus bas.

Et l'on voit encore, dans les roches, les traces de ces curieux échafaudages qui servent à construire, il y a plus de 25 siècles, ce miracle rose dans le désert jaune.

En visitant l'intérieur de certains tombeaux, on s'étonne que le plafond y soit un mélange d'ocre, de rose, de rouge, de bleu et de noir, dont l'ensemble fait étrangement songer à une peinture surréaliste. Seul le noir est récent. Il est dû à la fumée. Car les Bédouins viennent dans ces tombes en hiver et y font du feu. En été, ils couchent sous des tentes.

Partout dans Petra des Bédouins vendent des «antiquités», copies habilement vieilles d'originaux que l'on ne trouve plus que dans les musées.

Il est amusant de marcher avec eux et l'on admire leur patience et leur art consommé de la persuasion.

Il vaut la peine, par contre, d'acheter de ces colliers en fi-

ligrane d'argent faits sur place par les Bédouins.

L'un d'eux me raconte que sa femme est Française.

— Que fait-elle toute la journée?

— Elle nettoie la caverne, fait du pain, va à l'abreuvoir.

— Tu parles français?

— Peu.

— Que parlez-vous ensemble?

— L'anglais.

Pendant plus de six siècles les Nabatéens vécurent ici, sans souci, à l'abri de toute invasion. Ils avaient même creusé des canaux le long des rocs afin d'irriguer les jardins dont se parait cette belle cité.

Ils avaient également eu la sagesse d'ériger un barrage à l'entrée du canyon qui cachait si bien leur ville.

Ce barrage, usé et détruit par les temps, n'avait jamais été remplacé par l'homme moderne. Sauf que, récemment, une catastrophe y obligea. Mais trop tard. Une pluie torrentielle, comme seuls les déserts en connaissent, s'abatit sur Petra entraînant dans sa course folle à travers le ravin une trentaine de religieuses françaises venues visiter le site.

Seuls les deux guides s'en tirèrent en s'accrochant aux falaises. On retrouva les corps des religieuses 35 km plus loin.

En dépit de toute sa beauté d'aujourd'hui, avec ses hauts rochers, la tranchée du canyon, la couleur et la forme des rocs, on a du mal à s'imaginer ce que pouvait être cette ville vivante, dans sa gloire, avec des plantes et des fleurs.

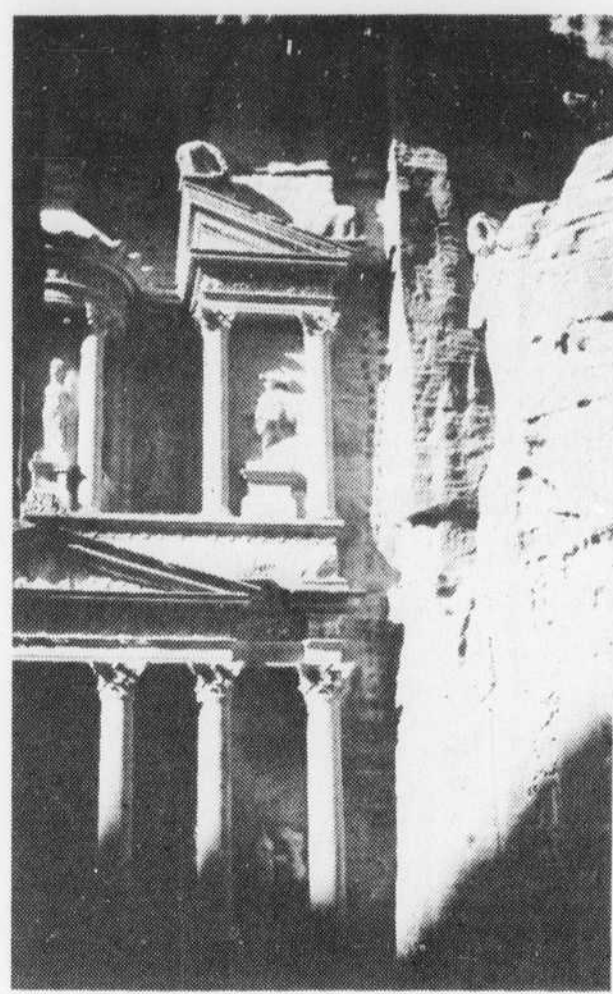
Après les Nabatéens vint la conquête romaine. Grands bâtisseurs eux-mêmes et respectueux de l'oeuvre des autres, les Latins trouvèrent Petra.

Au lieu de la démolir, ils l'embellirent.

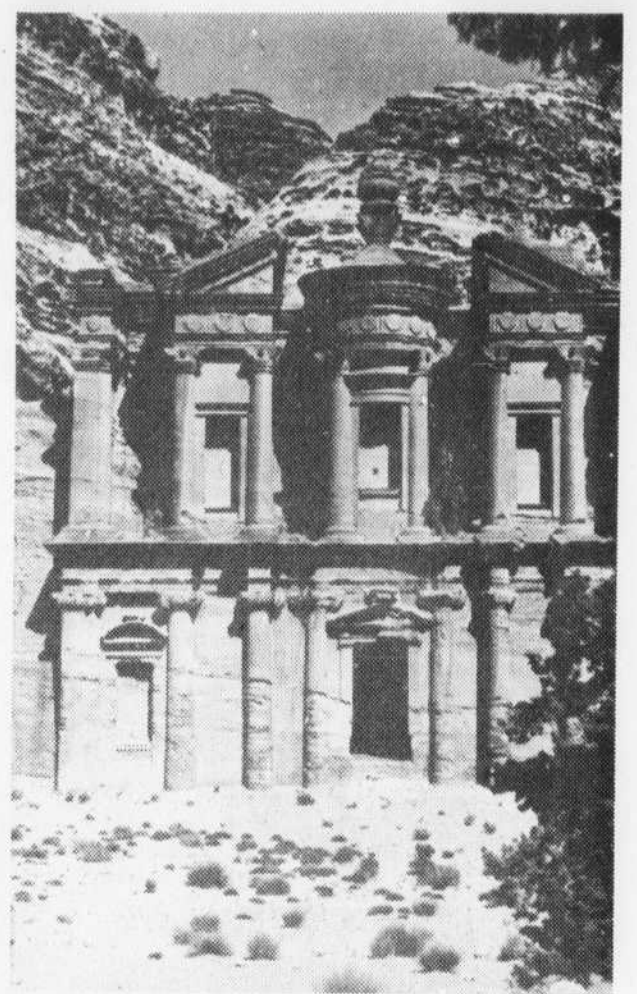
Ils ajoutèrent un amphithéâtre, des colonnes, des bains, lui firent des statues.

Voilà donc une ville antique où l'on trouve un amalgame unique d'éléments nabatéens, égyptiens, grecs et romains.

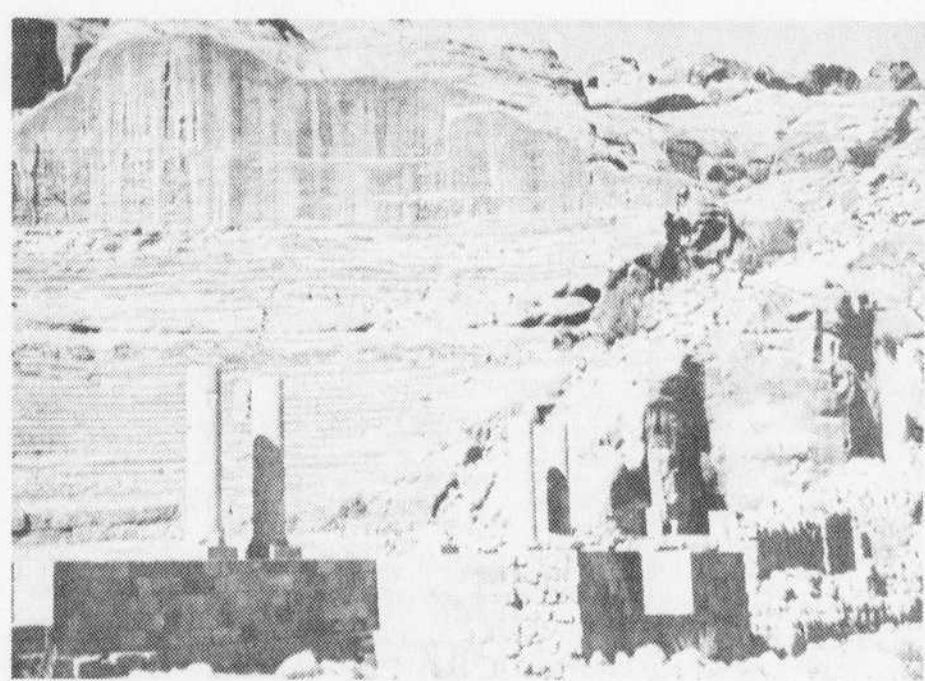
Au bout d'une dizaine de kilomètres, on découvre un petit



Le « Trésor » de Petra, temple nabatéen totalement sculpté dans le roc et que le soleil ne baigne qu'une demi-heure par jour.



Une résidence patricienne dans l'antique cité de Petra, vieille de 25 siècles.



L'amphithéâtre romain à Petra. Construction plus tardive, datant du 2^e siècle. (Photos Monique Nuytemans)

musée qui commande une vue panoramique enlevante sur la cité nabatéenne nichée dans son lit de rochers.

L'intérieur du musée groupe les trésors trouvés sur place par les archéologues: bustes grecs et romains, têtes nabatéennes au visage plat, à la forme rigide des anciens Égyptiens, mais à la coiffure bouclée.

Pour ceux qui voudraient loger dans la cité antique, les Jordaniens ont construit, un peu en retrait des temples et du musée, une espèce d'auberge de jeunesse. Mais la plupart préfèrent le petit hôtel situé devant la bouche du canyon.

Dans sa forme retrouvée, Petra s'étire sur plus de 10 kilomètres et pour la visiter on utilise de préférence le cheval, aussi est-ce avec étonnement qu'on apprend que seulement un dixième de la ville a été mise à nu jusqu'ici par les archéologues. Qui sait ce que les prochaines fouilles révéleront de merveilles!

SKYLARK TRAVELAIDE TREASURE TOURS TRAVELAIDE TOURS MT-ROYAL TRAVELAIDE AIR FRANCE TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE AIR MAROC TRAVELAIDE

Venez chercher à nos bureaux les catalogues en couleur de: **Tourisme Français, Suntours, Skylark, Treasure Tours, Tours Mt-Royal, Americanada, Adventure Tours, Asensio, Club Med.**, et plusieurs autres; ils sont gratuits.

Vacances SkyLark

Vacances Super Aubaines

Économisez jusqu'à \$200 par couple

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 48 ANS

La grande agence du Canada français
Venez consulter notre abondante documentation à nos bureaux.

MIAMI BEACH Suez

(Départ le dimanche)
Le quartier animé, l'atmosphère amicale et le service courtois en font le favori des familles.

Le personnel d'expression française de cet hôtel à l'emplacement idéal assure un service personnalisé.

1 SEMAINE		1 SEMAINE	
Prix d'aubaine	Economisez	Prix d'aubaine	Economisez
7 janv. \$309	\$269 par couple	7 janv. \$309	\$289 par couple
14, 21 jan. \$329	\$289 par couple	14, 21 jan. \$329	\$299 par couple
28 janv. \$359	\$319 par couple	28 janv. \$349	\$319 par couple
2 SEMAINES		2 SEMAINES	
7 janv. \$429	\$379 par couple	7 janv. \$429	\$379 par couple
14, 21 jan. \$459	\$409 par couple	14, 21 jan. \$449	\$399 par couple
28 janv. \$489	\$439 par couple	28 janv. \$479	\$429 par couple
UN SÉJOUR SKYLARK EST UN GAGE D'ÉCONOMIE!		UN SÉJOUR SKYLARK EST UN GAGE D'ÉCONOMIE!	
Prix Courant \$799	Economisez \$160 par couple	Prix Courant \$509	Economisez \$100 par couple

Fort Lauderdale (départ le dimanche) Lauderdale Beach Club

Ce populaire hôtel de type appartement se situe près de la plage, des restaurants et de la vie nocturne.

1 SEMAINE		1 SEMAINE	
Prix d'aubaine	Economisez	Prix d'aubaine	Economisez
7 janv. \$359	\$319 par couple	7 janv. \$359	\$299 par couple
14, 21 jan. \$379	\$339 par couple	14, 21 jan. \$359	\$319 par couple
28 janv. \$399	\$359 par couple	28 janv. \$379	\$339 par couple
2 SEMAINES		2 SEMAINES	
7 janv. \$524	\$484 par couple	7 janv. \$479	\$409 par couple
14, 21 jan. \$554	\$514 par couple	14, 21 jan. \$509	\$459 par couple
28 janv. \$584	\$544 par couple	28 janv. \$544	\$494 par couple

Stouffer's Lauderdale Surf Hotel

Au cœur de l'activité de Ft-Lauderdale, cet hôtel de première classe est l'endroit idéal pour des vacances remplies.

1 SEMAINE		2 SEMAINES	
Prix d'aubaine	Economisez	Prix d'aubaine	Economisez
7 janv. \$339	\$299 par couple	7 janv. \$479	\$404 par couple
14, 21 jan. \$359	\$319 par couple	14, 21 jan. \$524	\$454 par couple
28 janv. \$389	\$349 par couple	28 janv. \$564	\$504 par couple

Les Vacances SkyLark comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal à destination
- Repas et consommation sans frais à bord de l'avion
- Transferts entre l'aéroport et l'hôtel et manutention des bagages
- Logement pendant 7 ou 14 nuits
- Cocktail et réception de bienvenue
- Services d'un représentant SkyLark
- Sac de plage SkyLark

Espagne (Départ le mardi en Jet 707 de Québecair) Castillo De Santa Clara

Au cœur de Torremolinos et offrant une vue panoramique des plages des deux côtes.

2 SEMAINES		3 SEMAINES	
Prix d'aubaine	Economisez	Prix d'aubaine	Economisez
9 janv. \$604	\$544 par couple	9 janv. \$684	\$599 par couple
16 janv. \$604	\$529 par couple	16 janv. \$764	\$664 par couple
4 SEMAINES		4 SEMAINES	
9, 16 jan. \$564	\$504 par couple	16 janv. \$624	\$564 par couple

Hôtel Cervantes

Un hôtel attrayant qui convient aux goûts de chacun, au centre de Torremolinos.

2 SEMAINES		3 SEMAINES	
Prix d'aubaine	Economisez	Prix d'aubaine	Economisez
9, 16 jan. \$564	\$504 par couple	9, 16 jan. \$624	\$564 par couple
4 SEMAINES		4 SEMAINES	
9, 16 jan. \$564	\$504 par couple	16 janv. \$624	\$564 par couple

Nassau (Départ le dimanche) Emerald Beach Hotel

Le site de choix et l'ambiance de détente font l'attrait de cet hôtel dominant la plage Cable Beach.

1 SEMAINE		2 SEMAINES	
Prix d'aubaine	Economisez	Prix d'aubaine	Economisez
7 janv. \$349	\$299 par couple	7 janv. \$489	\$439 par couple
14 janv. \$349	\$299 par couple	14 janv. \$509	\$459 par couple
3 SEMAINES		3 SEMAINES	
21 janv. \$369	\$319 par couple	21 janv. \$509	\$459 par couple

Hawaii (Départ le jeudi) Ambassador Hotel

Ce populaire hôtel-appartements constitue un pied-à-terre idéal pour les vacances.

28 déc. — 2 SEMAINES	
Prix d'aubaine	Economisez
Chambre d'hôtel Courant \$734	\$634 par couple
App. à 1 chambre à coucher Courant \$929	\$879 par couple
Studio Courant \$779	\$699 par couple

Waikiki Pacific Isle (Travelodge)

Populaire hôtel de type économique, en face du réputé Hilton Hawaiian Village de Waikiki.

4 janv. — 2 SEMAINES	
Prix d'aubaine	Economisez
Prix Courant \$809	\$709 par couple

CARREFOUR MT-ROYAL** 4454 St-Denis Métro Mt-Royal	845-8225	CENTRE-VILLE** 1010 ouest, Ste-Catherine Métro Peel	861-7272
PLAZA ST-HUBERT** 911 est, Beaubien Métro Beaubien	273-7755	GALERIES NORMANDIE** 2634 de Salaberry	331-9971
CENTRE DOMAINE* Sherbrooke et Langelier Métro Langelier	254-9969	ÂGE D'OR TRAVELAIDE 911 Beaubien est Métro Beaubien	273-2581

CENTRE LAVAL* Laval	687-0880	PLACE LONGUEUIL* Longueuil	679-3777
PLACE PORTOBELLO* 7350 boul. Taschereau	672-5353	PEEL-STE-CATHERINE** Dominion Square	861-7277
ATC	Permis du Québec	IATA	VISA
** Parking gratuit	** Parking à proximité	et autres cartes acceptées aux conditions des transporteurs	

Deux guides

Pour entrer ou pour sortir du Québec...

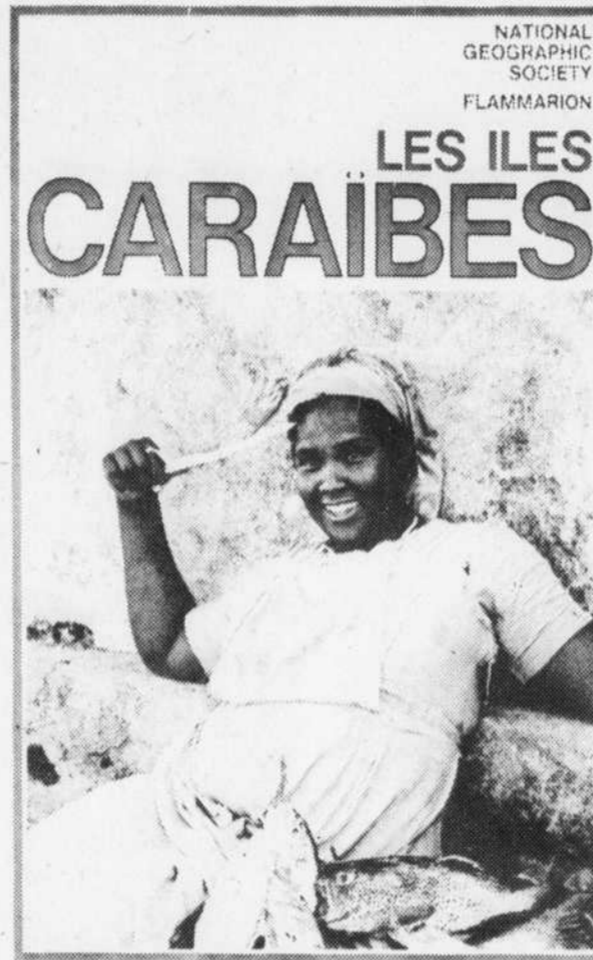
par **Louis-Martin Tard**
collaboration spéciale

A l'heure où la cote si basse du dollar incite les Québécois à redécouvrir la Province au lieu de voyager à l'étranger, vient à point la parution du « Guide touristique du Québec », une coédition du minist-

ère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et des éditions Stanke. Les auteurs (anonymes) de cet ouvrage ont adopté un système de présentation fondé sur de grandes divisions régio-

nales (parfois arbitraires comme ce « Coeur du Québec » qui regroupe une zone allant des Bois-Francs à la Haute-Mauricie, elles-mêmes découpées en itinéraires et au gré de ces circuits, un aperçu de chaque ville et village, ce qui confère au tout l'allure d'un annuaire, commode à manier, certes, mais qui à travers son pointillisme, reflète mal les données d'ensemble de cet admirable gisement touristique qu'est le Québec. Le livre n'offre, excepté pour quelques grandes villes, qu'une longue suite de courtes rubriques; elles donnent systématiquement, sous le nom d'une localité, sa date de fondation, une explication toponymique, sa brève description, ses attractions et s'il y a lieu, les dates des festivals et autres manifestations. Un tel procédé monographique condamne à des redites forcées; tous les lieux ne sont pas Québec riche de son patrimoine, Bic et son étonnant panorama ou Saint-Jean-Port-Joli et sa concentration d'ateliers artisanaux. Pour les autres agglomérations, on a dû multiplier des qualificatifs tels « charmant village agricole » ou « coquette ville industrielle », le plus souvent « blottie dans un merveilleux paysage » ou « dans un décor des plus enchanteurs », entourée « de rutilantes érablières » quand ce n'est pas des « méandres capricieux » d'une délicieuse rivière. Il est fait mention aussi des hôtels, motels et restaurants, notés suivant le classement du ministère du Tourisme à l'aide de fleurs de lys qui donnent le degré de confort hôtelier — de modeste à exceptionnel — et de fourchettes, qui pour les restaurants, indiquent le degré de qualité de la table, elle peut être bonne, très bonne, excellente ou exceptionnelle. Rien ne signale ou qualifie les auberges de charme, celles qui sortent de l'ordinaire ou les efforts gastronomiques consentis par les restaurateurs. Ce procédé égalitaire, voulu par de traditionnelles raisons électorales, aide peu le touriste-lecteur en quête d'un souvenir exceptionnel.

Par un autre aspect de sa facture, l'ouvrage montre qu'il n'est pas fait pour le voyageur non-québécois. On n'y trouve guère de renseignements sur l'arrivée dans la Province, la vie que mènent ses habitants, leurs problèmes, les transports, les boutiques et toutes ces données qui



aident à comprendre le climat humain. On cherche aussi en vain des renseignements généraux sur la pratique d'activités touristiques telles la chasse, la pêche, le camping, le cyclisme, la motoneige. Tout est dispersé. Bien sûr, il existe pour cela des brochures spécialisées distribuées gracieusement par le gouvernement et que le livre

indique. Ce qui manque à ce qui guide? un dessin que l'on trouve dans l'anecdote suivante: dans son roman « A Rebours », Huysmans campe un curieux personnage. Des Esseintes, précieux Parisien qui décide d'aller visiter Londres. En route vers le train qui le mènera au paquebot, il s'installe près de la gare Saint-Lazare dans un restaurant à ambiance, spécialisé en cuisine anglaise. Là notre homme commence la lecture du guide Baedeker qu'il vient d'acquiescer. Les descriptions sont tellement envoûtantes qu'en pensée, il fait le voyage qu'il s'était promis. Rassasié d'impressions cueillies dans les pages du livre, il oublie de partir et rentre chez lui.

Si le guide touristique du Québec ne risque guère de remplacer une vraie tournée de la Province, en revanche la série éditée par la National Geographic Society et Flammarion peut suppléer une virée dans des pays de rêve. On connaît la qualité classique du magazine mensuel publié par la célèbre société américaine qui depuis près d'un siècle réussit, en dehors de toute subvention gouvernementale, grâce aux seules cotisations de ses millions de membres, à mettre sur pied des expéditions et à en publier les résultats. Rigueur scientifique des textes, mais surtout admirables photographies. De cette masse de documentation, la NGS a tiré des albums à thèmes. Un éditeur s'est réservé l'exclusivité de l'édition en langue française. Parmi une dizaine de titres parus, sont disponibles ici: Les îles caraïbes, Hawaii, les îles du Pacifique Sud, l'Alaska, l'A-

passports

Concorde Paris-New York

La première année d'exploitation du Concorde d'Air France entre Paris et New York s'est soldée, le 22 novembre dernier, date anniversaire de la mise en service de la liaison, par un bilan positif. En 714 envolées régulières le Concorde d'Air France a transporté 47,237 passagers pour un coefficient d'occupation de 66,2%. C'est essentiellement une clientèle d'affaires qui a pris le Concorde dont 50% américaine, 25% française et 10% non américaine et non européenne.

Delta aime Montréal

La société aérienne américaine Delta Airlines vient de demander au Civil Aeronautics Board des Etats-Unis d'établir une liaison entre Montréal et Cleveland, Ohio, Dallas-Fort Worth au Texas, et Détroit au Michigan. La compagnie américaine vient de placer une commande de 42 nouveaux Boeing 767 et huit 727-200 pour la somme de \$1,7 milliard à la livraison d'ici 1986. A Montréal Delta est surtout connue pour ses vols sur la Floride.

Passeport de table

La chaîne d'hôtels Trust Houses Forte's qui a plusieurs établissements en Angleterre et dans le reste du monde offre un passeport gastronomique donnant l'accès à plus de 50 différents restaurants et pubs de Londres. La carte à \$35 permet deux repas dans un restaurant de première catégorie au choix et deux repas dans le ou les pubs de son choix. Il y a la carte à \$45 pour un grand dîner gastronomique, deux restaurants et un pub et la carte à \$55 pour deux « de luxe » un restaurant et un pub.

Ne pas perdre le Nord

L'Association des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal organise des cours de lecture de la boussole et de la carte topographique aux fins

d'aider les adeptes de la forêt à ne pas s'égarer. La session de cours débutera le 27 novembre pour se poursuivre les 4, 11 et 18 décembre à 19 h 30. Inf: Mme Morency 271-3579.

Noël à Pohénégamook

L'agence de voyages des auberges de jeunesse Tours Ajisme a préparé un programme de séjour à Pohénégamook (anciennement Saint-Eleuthère, Temiscouata) de 6 jours à Noël pour \$165 par personne incluant l'hébergement à la base de plein air, tous les repas, le transport par train aller-retour de Montréal et l'équipement de ski de fond et de raquette. Plusieurs activités dont la pêche blanche, la trappe, les soirées des Fêtes, etc sont prévues au programme. Inf: Tours Ajisme, 1324 ouest rue Sherbrooke, Montréal. Tel: 842-9048

Croisières à la française

La maison Paquet qui se spécialise dans les croisières sur paquebots français notamment en Méditerranée annonce la mise en service du paquebot S/S Dolphin au départ de Miami à compter du 8 janvier prochain pour des croisières de 3 ou 4 nuits avec escales aux Bahamas. Les 284 cabines sont toutes de luxe et climatisées avec w-c individuel. La cuisine est française et les vins sont servis gratuitement et à volonté.

Réservations-Paris

Une trentaine d'hôteliers de Paris disposant d'environ 2,000 chambres dont les prix varient entre \$20 et \$80 ont formé l'an dernier un service de réservations pour ces hôtels indépendants d'hommes d'affaires, de charme ou de quartiers mais avec les mêmes critères de propreté et de confort aux quatre coins de Paris. On peut communiquer par téléphone ou télex ou écrire à Hôtel Service Paris France, 42 rue Le Peletier, 75009 Paris. Téléphone à Paris 280-1853 ou 1803 ou 1364. Télex OTELRES 641-645 F.

au SUEZ RESORT HOTEL
SUR MER À LA 182ÈME RUE, MIAMI BEACH
LE RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

*De 18 déc au 7 jan
du 18 jan au 1 avril
par personne
25 chambres sur 194

\$20
*PRIX SPÉCIAUX
du 7 jan au 19 jan
par personne
25 chambres sur 194

\$15
*3 enfants moins de 15
ans sont logés gratuitement
dans la même
chambre que leurs parents.

Des acres de plage et patios—2 piscines:
eau fraîche et salée—Piscine spéciale
pour enfants; Terrain de jeux—Unique
Patio Bar près de la piscine—Danse tous
les soirs dans notre nouvelle Discothèque,
il y aura Danse avec ambiance Rythme et
Lumières DISCO l'excitant Sheik's Tent
Lounge—Luxueuses chambres d'hôtel,
cuisinettes et suites de 2 chambres—
Repas superbes dans la Salle à Dîner
OASIS Réfrigérateur Dans Chaque
Chambre Tennis Sur place.
PERSONNEL PARLANT LE FRANÇAIS
Pour réservation immédiate téléphoner frais vus
(305) 947-6748
Voyez votre agence de voyages

ROBERT LUCAS
PROPRIÉTAIRE GERANT
ROBERT LUCAS JR
GERANT RESIDENT

Vacances SkyLark

Tous nos voyages sont en argent canadien

	1 sem.	2 sem.
à partir de	à partir de	à partir de
La Jamaïque	\$329	\$519
La Barbade	\$359	\$429
Freeport	\$289	\$419
Nassau	\$299	\$399
FLORIDE		
Miami	\$229	\$270
Ft. Lauderdale	\$249	\$319
Hawaii	—	\$729
MEXIQUE		
Puerto Vallarta	\$379	\$499
Acapulco	\$329	\$389
Puerto Rico	\$349	\$439

Prix minimum comprenant transport aérien et hôtel.

AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 est. Sherbrooke
Montréal H2K 1B4
Tel.: 527-8281

ATA
ATC
I.A.P.S.C.

Cuba et Jamaïque

Départ de Montréal en fin de semaine.
Cuba—cinq hôtels parfaits pour vos vacances: Cabanas Del Sol, Marazul, Internacional, Villas Tortugas, et Quatros Palmas. Séjours d'une semaine à partir de \$399.
Jamaïque—quatre bons hôtels: Holiday Inn, Mallards Beach Hyatt, Inn on the Beach et Turtle Beach Towers. 7 jours à partir de \$399. ou le village de vacances Trelawny Beach, à partir de \$599.
Tous les détails dans le magazine Sunflight—Hiver 78/79—disponible chez votre Agent de Voyages. Carte de crédit Visa* acceptée.

Reservez immédiatement: quelques départs ou certains hôtels risquent d'être complets ou de n'être plus disponibles. Les prix varient selon la date de départ, l'hôtel et le plan de repas choisis et sont sur la base de deux personnes qui partagent une chambre. Le transport aérien est assuré par Québecair ou Ligne Aérienne Cubana. Voyages de deux semaines également disponibles. Détenteur d'un Permis du Québec.

Voyagez Sunflight
Le numéro 1 des vacances-soleil.

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, St-Denis.....842-1751	Carrefour Laval.....688-6211
1218, av. Union.....866-9381	Place Vertu.....332-4210
Galerias d'Anjou.....353-7650	Centre Fairview.....694-2343
Promenades St-Bruno.....653-1862	

fiche technique

Guide touristique du Québec — édition Stanke — Tourisme Québec. 10 x 22 cm couverture peu solide. 838 pages. Nombreuses photos en couleurs. Plans de villes très clairs, indiquant notamment les sens uniques. Une masse d'informations froidement présentées. Prix \$9.95.

Publications National Geographic Society — édition française Flammarion 18 x 26 cm. Solide reliure doublée d'une jaquette en couleurs. Traductions parfois faibles mais photographies de premier ordre. Environ 200 pages sur bon papier avec index. Chaque album: \$18.75.

MEXIQUE
OXYTEPEC

magnifique propriété avec grand terrain, piscine, cuisine, tout confort, domestique et jardin à disposition
à l'heure de votre choix de Mexico et 3 heures de Acapulco
location de 1 à 6 mois
prix très raisonnable
information 849-5254

CALIFORNIE



Nous avons choisi la Californie d'Air Canada.

On y va ensemble?

<p>Los Angeles à tarif Noliprix \$271 en semaine \$292 en week-end</p> <p>Alter-retour de Dorval sur vol régulier: réservation au moins 30 jours à l'avance; durée de séjour d'au moins 7 jours et d'au plus 30 jours; nombre de sièges limite; taxe de transport aérien n'excédant pas \$8 en sus.</p>	<p>L'expérience du service long courrier</p> <p>Air Canada est la seule ligne aérienne à vous offrir deux vols directs par jour à destination de Los Angeles en superbes L-1011. À bord, le service long courrier d'Air Canada à son meilleur, y compris la musique et le cinéma. De Los Angeles, les plages de la Côte ouest, Hawaii et le reste du Pacifique s'ouvrent à vos projets de vacances. Et pour vous aider à les planifier, Air Canada peut vous suggérer des circuits, complets ou partiels, répondant exactement à vos attentes.</p>
<p>Les coulisses d'Hollywood à compter de \$257*</p> <p>Vous êtes accueilli à l'aéroport par un guide qui s'occupera de vous toute la semaine. Avec lui, vous visiterez entre autres des studios de cinéma et vous assisterez à des enregistrements d'émissions de télévision retransmises aux studios de NBC. De plus, vous séjournez 7 nuits au célèbre hôtel Sheraton Town House.</p> <p>*Prix en vigueur jusqu'au 30 mars 1979; par personne, deux personnes par chambre; départs le vendredi et le dimanche; tarif aérien en sus. ITAC-FHICB7</p>	<p>La Californie en liberté à compter de \$161 (US)*</p> <p>Ce circuit hôtel-voliture vous permet de visiter la Californie en toute liberté. Vous bénéficiez de l'utilisation d'une voiture économique de type Vega sans limite de kilométrage. Le tarif comprend 7 nuits dans des hôtels de la chaîne Holiday Inn.</p> <p>*Prix en vigueur du 1er janvier au 30 juin 1979; par personne, deux personnes par chambre; essence et taxe non comprises; tarif aérien en sus. ITAC-ACTCN09</p>

AIR CANADA

On y va ensemble

Profitez-en pour utiliser la carte enRoute pour régler certains frais de voyage. Pour tout renseignement concernant les tarifs aériens et les circuits de vacances complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

4454 St-Denis	845-8225	Place Longueuil	679-3777	Centre Domaine	254-9969
911 Beaubien est	273-7755	Plaza St-Hubert	273-7755	Galerie Portobello	672-5353
Centre Laval	688-5310	Peel - Ste-Catherine	861-7277	Galerie Normandie	331-9971
1010 Ste-Catherine o.	861-7272			Et autres villes	

Le Canadien perd un troisième centre
Lemaire à l'écart pour six semaines

Déjà privé des services des centres Pierre Larouche et Doug Risebrough, voilà que le Canadien a appris hier que Jacques Lemaire sera à son tour au rancart pour une période d'au moins six semaines.

C'est ce qu'a laissé savoir hier la direction du tricolore après que Lemaire eut rendu visite tôt en matinée au médecin de l'équipe, le docteur

Kinnear, qui a confirmé que le joueur de centre avait subi une dislocation de l'épaule.

Lemaire a dû abandonner le match de mercredi contre les Wings, à Detroit, après s'être plaint de violentes douleurs à l'épaule à la suite de mises en échec que lui avaient appliqués Reed Larson et Paul Huber.

Il s'agit, il va s'en dire,

d'une très mauvaise nouvelle chez le Canadien qui donnaient l'impression ces jours derniers de s'être retrouvés après avoir connu un début de saison plus difficile que prévu.

On sait que le Canadien, qui partage présentement avec les Bruins le premier rang au classement cumulatif avec 37 points, avait appris que le vé-

téran Yvan Cournoyer aurait à subir une autre opération chirurgicale au dos pour l'ablation d'un disque.

Cournoyer, qui doit quitter l'hôpital aujourd'hui, a demandé au docteur Brooks de retarder l'opération nécessaire jusqu'en janvier, de façon à passer la période des Fêtes en famille. C'est-à-dire qu'il ne pourra pas revenir au jeu cette saison.

Le Canadien, qui, en début de saison, semblait avoir un surplus de joueurs de centre, se retrouve maintenant en difficulté.

C'est le jeune Pierre Mondou, qui a très bien fait à Detroit, où il a même mérité la première étoile, qui prendra la place de Lemaire aux côtés de Steve Shutt et de Guy Lafleur.

Comme Pierre Larouche et Doug Risebrough soignent toujours leurs blessures et ne pourront revenir au jeu ni contre les Penguins ce soir, ni contre les Islanders de New York dimanche au Forum, l'instructeur Scotty Bowman a dû modifier ses tris.

C'est ainsi que Réjean Houle jouera au centre en compagnie de Mario Tremblay et Yvon Lambeff. Doug Jarvis évoluera aux côtés de Bob Gainey et de Mark Napier.

Cam Connor et Pat Hughes seront en univernice ce soir contre Pittsburgh et Hughes qui peut jouer au centre, pourrait pivoter un quatrième trio. Par ailleurs, Bowman a indiqué qu'il utiliserait à nouveau six défenseurs à tout le moins contre les Penguins.

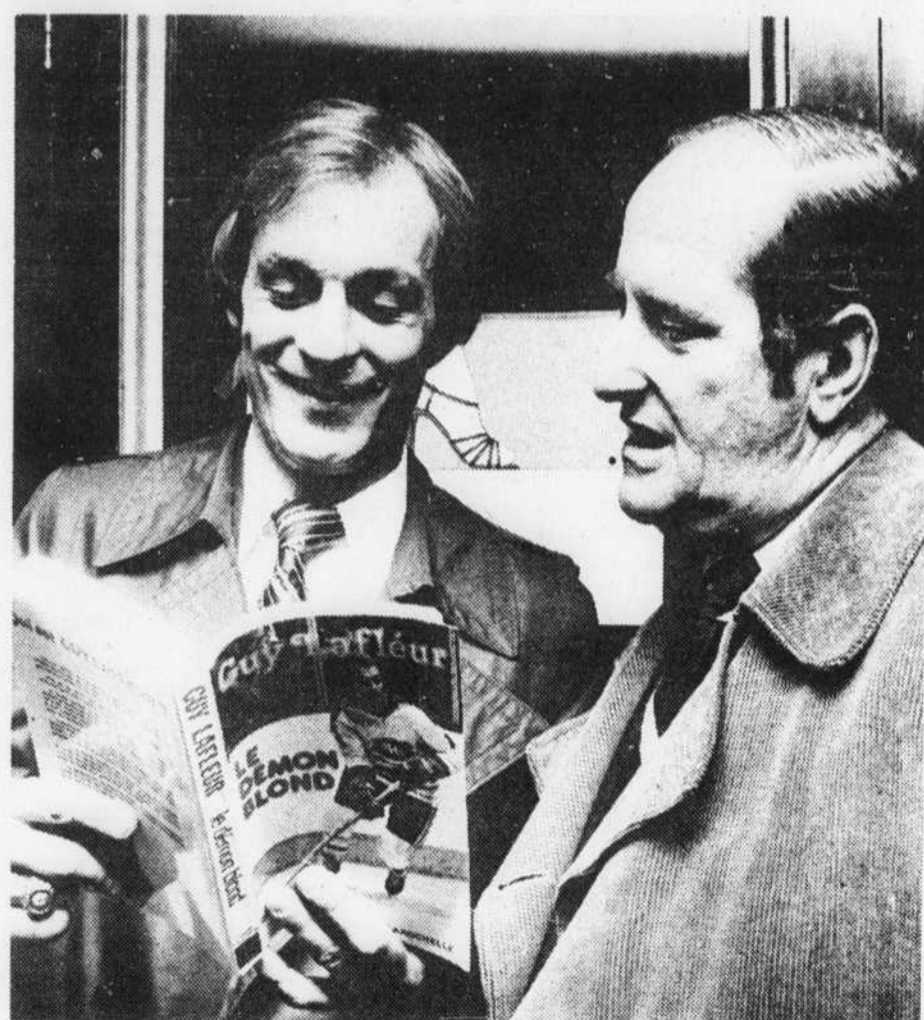
Cournoyer, déjà choisi quatre fois au sein de la deuxième équipe du circuit, est le 11e meilleur marqueur de tous les temps et le troisième meilleur des Canadiens derrière Maurice Richard et Jean Béliveau.

En séries éliminatoires, il vient au quatrième rang des marqueurs de tous les temps avec 64 buts derrière Richard, Béliveau et Gordie Howe.

Quant à Lemaire, il occupait le deuxième rang des marqueurs du Canadien avec une fiche de huit buts et 15 passes.

Nul doute que l'absence de Jacques Lemaire, un joueur efficace autant en attaque qu'en défense, se fera sentir. Jouant dans l'ombre de Guy Lafleur depuis quelques saisons, il est l'un des rouges importants de l'équipe.

C'est probablement en son absence que les amateurs de hockey auront l'occasion de juger de sa réelle valeur au sein du Canadien qui va sans aucun doute le regretter, dimanche, alors que les Islanders croiseront le fer avec le Tricolore.



Guy Lafleur feuillette en compagnie du relationniste Claude Mouton un livre portant sur sa vie et sa carrière, intitulé 'Guy Lafleur, le démon blond', écrit par le journaliste Claude Larochelle, de Québec. (Photo: Jacques Grenier)

La restructuration du baseball sera étudiée en janvier
Les Giants obtiennent Rod Carew

ORLANDO, Floride (AP) — Les Twins du Minnesota ont échangé hier le champion frappeur de l'Américaine, Rod Carew, aux Giants de San Francisco.

C'est ce qu'a annoncé hier le propriétaire des Twins, Calvin Griffith, en précisant toutefois que l'échange devait être sujet à l'approbation de Carew pour être valide. Les Giants auraient offert à Carew, sept fois champion frappeur de l'Américaine, un contrat de \$3.5 millions pour cinq ans.

Carew a nettement laissé entendre qu'il utiliserait son option la saison prochaine, si bien que Griffith pourrait le perdre sur le marché des agents libres, sans obtenir aucune compensation.

Griffith avait fermement l'intention d'échanger Carew à un club de la LN, Philadelphia et San Francisco étant les principaux candidats. Toutefois, l'engagement de Pete Rose par les Phillies a sorti ceux-ci de la course.

L'échange a été complété hier avec les Giants qui céderaient en retour probablement le 1er-but Mike Ivie et le voltigeur Larry Herndon, plus un lanceur des mineurs.

Griffith a pleine confiance que le marché sera conclut, mais il admet que tout dépend de la réponse de Carew. Dans le cas négatif, Griffith soutient que trois autres clubs sont en quête de ses services, notamment les Yankees de New York, ce que le président Al Rosen a réfuté.

Le propriétaire des Giants,

Bob Lurie, tente de rejoindre l'agent de Carew, Jerry Simon, à St. Paul, afin d'obtenir son approbation.

Spec Richardson, directeur-gérant des Giants, a refusé de confirmer que Ivie et Herndon étaient impliqués dans l'échange, ajoutant que les Giants pouvaient satisfaire les demandes de Carew.

En plus des trois joueurs, les Twins recevraient le maximum de \$400,000 imposé par le commissaire Bowie Kuhn.

« Rien n'est final, sinon nous aurions fait une annonce officielle, a déclaré un directeur des Giants, mais nos chances sont bonnes ».

A moins que l'échange ne soit conclu avant minuit ce soir, Griffith devra échanger son as à un club de la LA.

Les assises ont pris fin officiellement avec la réunion conjointe des deux ligues sous

la présidence du commissaire. Ceux qui ont étudié la possibilité de trois sections dans chaque ligue ont recommandé d'en poursuivre l'étude avec l'Association des joueurs et les réseaux de télévision. Ce comité d'études se réunira de nouveau en janvier.

Le projet actuel répartirait les équipes de la façon suivante: dans l'Américaine, section est: New York, Boston, Baltimore et Toronto, dans la section centrale: Detroit, Cleveland, Chicago et Milwaukee; dans la section ouest, Kansas City, Californie, Seattle, Minnesota, Texas et Oakland.

Dans la Nationale, la section est comprendrait les clubs de Montréal, Philadelphie, Pittsburgh, et New York; dans la section centrale: Cincinnati, Chicago, Saint-Louis et Atlanta; dans la section ouest: Los Angeles, San Francisco,

San Diego et Houston. Par ailleurs, Chub Feeny, président de la LN, a révélé que le comité des arbitres avait atteint l'uniformité sur la technique.

« La zone des prises sera la même dans les deux ligues, ce qui aurait dû toujours exister », a dit Feeny.

« Les instructions aux arbitres seront identiques, a assuré Lee MacPhail, président de la LA, et cette zone s'étendra du milieu du buste au milieu des genoux. »

John McHale, de la LN, et Griffith, de la LA, ont été réélus vice-président de leur ligue.

Au sujet des arbitres, ils porteront des uniformes identiques et occuperont les mêmes positions sur le terrain, en plus d'observer une zone de prise identique à partir de 1980.

Bill Lee passe aux Expos en échange de Stan Papi

ORLANDO (AP) — Heureuse nouvelle hier chez les Expos qui ont annoncé avoir fait l'acquisition de l'excellent lanceur gaucher Bill Lee, des Red Sox de Boston contre Stan Papi, un auxiliaire qui a remplacé à l'occasion Chris Speier et Larry Parrish au cours de la dernière saison.

Auteur d'une fiche ordinaire de 10 victoires et 10 défaites en 1978, Lee a conservé une moyenne de points mérités de 3.46. En car-

rière, Lee a cependant une excellente fiche de 94 victoires contre 68 défaites.

Quant à Papi, il a maintenu une moyenne de .230 l'an dernier, participant à 67 matches.

Le départ de Lee n'étonnera pas les partisans des Red Sox qui ont suivi avec intérêt les nombreuses disputes entre lui et l'instructeur Don Zimmer, l'an dernier.

Séduites par Montréal

Les belles de la raquette reviennent

par Pierre Leroux

En confirmant la présentation d'une étape de son circuit de tennis féminin qui aura lieu du 5 au 11 février prochain au Côte de Liesse Racquet Club, les dirigeants de la compagnie Avon poursuivent ainsi l'effort amorcé par les promoteurs de tennis professionnel afin de présenter au public montréalais un calibre de jeu intéressant.

Après Connors en août (au Forum), Billie Jean King en septembre (lors d'un tournoi « Grand Prix »), nous aurons droit à la réédition du tournoi présenté au même endroit en février dernier.

Avec la disparition du circuit bien connu « Virginia Slims », faute d'entente entre les propriétaires et la Women Tennis Association (WTA) à propos de la formule à adopter pour le prochain calendrier, l'importance de la tournée Avon s'est accrue considérablement pour le monde du tennis féminin. Elle partagera maintenant la scène avec les « Grand Prix » commandité par Colgate (dont le Club Mirabel de Pointe-Claire a présenté une épreuve en septembre et qui devrait nous revenir l'an prochain avec une bourse haussée à \$100,000) qui demeure le plus lucratif rendez-vous des joueuses.

Ainsi, de sa vocation purement de circuit « satellite » qu'il avait adopté dès ses débuts en 1977, le circuit Avon devient hybride cette saison puisqu'il continuera son programme dit des « Futures » et offrira d'autre part une version plus prestigieuse: celle des championnats.

Les tournois « Futures »



Souriante, Julie Anthony défendra vaillamment son titre championne du Circuit « Futures » cette saison. (Photo: Jacques Grenier)

comme celui dont nous serons bientôt les témoins est accessible à toutes les joueuses ne bénéficiant pas d'une qualification automatique pour participer aux épreuves de plus grande envergure.

Une bonne tenue lors de ces rencontres permet d'améliorer son classement et d'accumuler des points. D'autres préfèrent suivre un itinéraire parfois plus agréable comme le fait Julie Anthony, gagnante du championnat final disputé

à Atlanta en mai dernier, venue en ville pour se faire l'ambassadrice de la compétition, dont le montant du butin s'éleva à \$25,000 (comparativement à \$20,000 pour l'année dernière).

A 30 ans, Julie Anthony représente un exemple parfait de l'émancipation féminine moderne. Elle détient un Ph.D en psychologie, termine actuellement un autre mémoire de thèse, se range au sein des fines raquettes améri-

caines depuis près de quinze ans et agit à l'occasion à titre de commentatrice pour les réseaux CBS et NBC. July est mariée depuis deux ans et mère par alliance d'une famille de cinq enfants.

Classée au 58ième rang mondial présentement, elle explique cette chute (elle était no. 31 en janvier) par le peu de participations auxquelles elle a participé en simple cette année et à ses insuccès en première ronde contre des adversaires de tout premier plan telles Virginia Wade et Martina Navratilova. Malgré tout elle représente la plus sérieuse candidate connue pour remporter l'épreuve de février, à Montréal. Partenaire habituelle de double de l'éternelle Billie Jean, elle (en compagnie de laquelle elle décrocha la palme en septembre à Montréal), July ignore si son amie sera à ses côtés pour le tournoi de février. Cela nous paraît peu probable puisque Mme King doit subir une intervention chirurgicale la semaine prochaine et que de sérieux rumeurs de retraite circulent à son sujet en cas d'échec lors de cette opération. On se souviendra de l'absence de Mme King de la compétition en 1976 alors qu'elle avait éprouvé des difficultés majeures avec ses genoux.

Il faut se réjouir de l'avènement de ce tournoi à Montréal car en plus d'amener un spectacle plaisant pour les spectateurs, il permet aux nôtres de se mesurer à des adversaires plus accomplis lors des rondes préliminaires. Les Tracy Austin et Pam Shriver n'ont pas commencé ainsi?...

HOCKEY

Ligue Nationale

Mercredi
Montréal 2, Detroit 2
Rangers NY 7, St-Louis 4
Pittsburgh 6, Toronto 4
Minnesota 4, Los Angeles 0

Hier
Boston 6, Detroit 5
Islanders NY 7, St. Louis 1
Rangers NY 5, Philadelphie 2
Los Angeles 3, Buffalo 3
Chicago à Vancouver

Ce soir
Pittsburgh à Montréal
Atlanta au Colorado
Samedi
Rangers NY à Detroit
Islanders NY à Toronto
Boston à Philadelphie
Atlanta à Los Angeles
Washington à Vancouver
Buffalo à Pittsburgh
Chicago à St-Louis
Colorado à Minnesota

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)
b p pts
Lafleur, Mon.17 25 42
Dionne, LA20 19 39
Chouinard, Atl.13 23 38
MacMillan, Atl.12 25 37
Federeko, SL12 25 37
Sittler, Tor.15 20 35
McDonald, Tor.14 21 35
Potvin, Isl.11 21 32
Taylor, LA13 18 31
Babych, SL13 18 31

Association Mondiale

Mercredi
Québec 6, Edmonton 3
Hier
Birmingham 4, Cincinnati 2
Winnipeg 9, Indianapolis 4
N.-Angleterre 5, Edmonton 3

Samedi
Edmonton à Birmingham
Étoiles URSS en N.-Angleterre

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)
b p pts
Forek, Cin.12 35 47
Cloutier, Qué.26 18 44
Mark Howe, NA18 22 40
Nilsson, Win.9 27 36
Tardif, Qué.17 20 37
Lacroix, NA11 21 32
Sullivan, Win.15 14 29
Bernier, Qué.14 15 29
Lukiwoch, Win.16 12 28
Thomas, Cin.9 19 28
Keon, NA6 21 27
Hislop, Cin.13 13 26
Dudley, Cin.11 15 26

Ligue Majeure du Québec

Mercredi
Laval 8, Shawinigan 3
Hier
Cornwall 4, Hull 3
Verdun 5, Montréal 2
Sherbrooke 3, Trois-Rivières 1

Ce soir
T.-Rivières à Chicoutimi
Québec à Shawinigan

LIGUE NATIONALE

Table with 7 columns: Section, pj, g, p, n, pp, pc, pts. Rows include Montréal, Los Angeles, Pittsburgh, Detroit, Washington, Boston, Toronto, Buffalo, Minnesota, Islanders NY, Rangers NY, Atlanta, Philadelphia.

Association Mondiale

Table with 7 columns: Section, pj, g, p, n, pp, pc, pts. Rows include N.-Angleterre, Cincinnati, Québec, Winnipeg, Edmonton, Birmingham, Indianapolis.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table with 7 columns: Section, pj, g, p, n, pp, pc, pts. Rows include Verdun, Montréal, Cornwall, Laval, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, Chicoutimi, Shawinigan.

SOMMAIRES

Summary table with columns for various teams and their statistics: Islanders 7, Blues 1; Bruins 6, Wings 5; Kings 3, Sabres 3; Rangers 5, Flyers 2. Includes detailed stats for players like Suter, Unger, Trottier, etc.

CASTILLON

Un cognac dont la qualité en dit plus que le prix!



JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES. CREMAZIE BOUSSARD 2. ST-DENIS CREMAZIE 388-4210. BOUL. TASCHEREAU 465-5906. (MAIL CHAMPLAIN)

CRÉPÉRIE BRETONNE. LA BOLEE. Betty vous propose 82 sortes de crêpes, omelettes et salades variées. Repas d'hommes d'affaires du lundi au vendredi de 11h30 à 15h. 825 est, Laurier (métro Laurier) 274-9179. Cartes de crédit acceptées.

le tournant de la vie. SHIRLEY MACLAINE ANNE BANCROFT. Second film: Intervention Delta avec James Coburn, Charles Aznavour. CINÉMA LUMIÈRE 1313 Belanger (angle Chambord) Métro Jean-Talon, autobus 95 272-1080.

pourquoi pas! COLINE SERREAU. desjardins 1 12:25 - 2:10 - 3:55. 5:40 - 7:25 - 9:10. BASILIAIRE 1 288 3141.

JILL CLAYBURGH. PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE. la femme libre. desjardins 3 12:20 - 2:35 - 4:50. 7:05 - 9:20. BASILIAIRE 1 288 3131.

"Dugrand et du beau cinéma." JULIA. JANE FONDA VANESSA REDGRAVE JASON ROBARDS HAL HOLBROOK. st-denis 3 12:45 - 2:50 - 4:55. 7:05 - 9:10. 1500 RUE ST-DENIS 845-3222.

ARTS ET SPECTACLES. conventum & l'engouement. Ce soir seulement à 20 h. 30 De la belle musique.

au Cinéma... OUTREMONT ven. le 8 décembre à 8:30 pm.

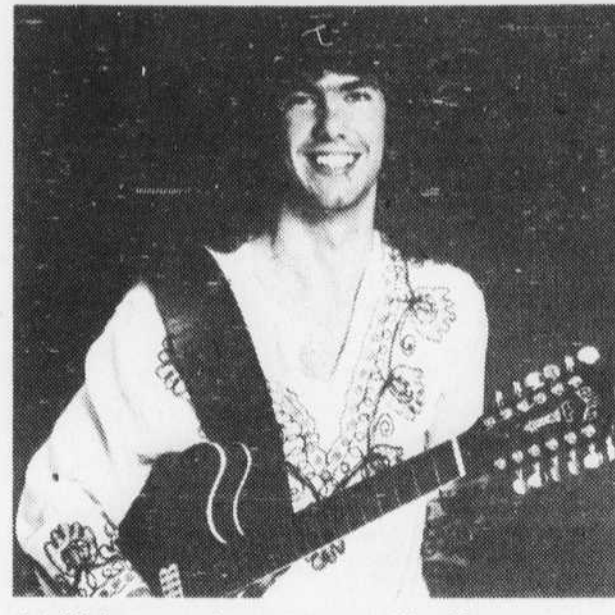
Que faisiez-vous en 1963? Digibolo Menthe. Un film de DIANE KURYS. Le PARISIEN 5 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Samedi, dernier programme 11.30. 486 STE CATHERINE O. 866-3856.

Une mère, sa fille... Au nom de l'Amour, les coeurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent... C'est le moment de vérité. Sonate d'Automne. un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN. le DAUPHIN Salle Renoir Sem.: 7.30 - 9.30. Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060.

LES CINÉMAS FRANCE FILM. la comédie dont tout le monde parle. Une comédie drôlement sympathique. la Belle Emmerdeuse. desjardins 2 12:15 - 2:10 - 4:05. 6:00 - 7:55 - 9:50. BASILIAIRE 1 288 3141.

Gilles Bériault présente. grand prix de la critique internationale festival Cannes 77. heuf mois. V.O. S.T.F. un film de Marta Meszaros. desjardins 4 12:35 - 2:20 - 4:05. 5:50 - 7:35 - 9:20. BASILIAIRE 1 288 3141.

Fat Metheny. Une musique neuve et changeante. par Nathalie Petrowski. Le Pat Metheny Group (car il s'agit bien d'un groupe) n'aura fait qu'une trop brève apparition cette fois à Montréal: trois jours au Casino (le dernier spectacle étant ce soir). Juste de quoi nous mettre l'eau à la bouche et nous donner envie d'entendre beaucoup plus.



Pat Metheny: quelque part entre Wes Montgomery et John McLaughlin.

de jouer. Guitariste sensible dont le style n'est pas sans rappeler dans son raffinement, celui de Wes Montgomery, maîtrisant avec élan la complexité, du bebop, Metheny épouse cette fois-ci une intensité erratique à la John McLaughlin. Les accords ne sont plus aussi légers ni souriants, on y sent de la gravité et du drame. Le son qui en résulte est puissant, solide, spectaculaire, chacun des membres du groupe maîtrisant avec force et précision son instrument. Les arabesques aux nuances sombres et pesantes sont toutefois équilibrées par des accents plus aériens et transparents. Ceux-ci prennent tout à coup une couleur différente et nous arrivent comme un soulagement, une brise fraîche au coeur de l'orage. Le doux personnage au visage d'adolescent qu'était jadis Metheny a modifié son attitude. S'il est toujours aussi concentré sur son instrument, jouant avec une vitesse tranchante, sans s'accrocher ni ralentir, on le sent maintenant moins perdu dans son monde et plus près du public. A ses côtés, Lyle Mays qui peut aussi bien ressembler à Peccy Tyner qu'à Chick Corea, l'égale en vitesse et en dextérité mais le complète par la rythmique boogie de son piano, les deux opposant dans la musique, la légèreté d'un papillon avec le poids d'un avion. L'heure du spectacle qui se termine avec Jaco (une pièce gaie et dansante dédiée au bassiste Jaco Pastorius) passe finalement trop rapidement. On vient à peine de plonger dans ce bain enchanteur qu'il faut déjà en sortir. Heureusement que la musique est à ce point riche et rayonnante, qu'elle nous reste en tête quelques heures plus tard.

TÉLÉVISION

- 2 CBFT 8:55 Ouverture et horaire. 9:00 En mouvement. L'activité et le repos. 9:15 Les 100 tours de Centour. 9:30 Passe-partout. 10:00 La boîte à lettres. 10:15 Virginie. 10:30 Magazine Express. 11:00 Cardiology. 11:30 Au pays de l'arc-en-ciel. 12:00 Prince noir. 12:30 Les cochinelles invitées. 13:00 Chartrand et Normand Gregoire. 13:30 Téléjournal. 13:35 Femmes d'aujourd'hui. 14:00 L'armée du salut. 14:15 Histoire de la petite fille aux allumettes. 14:30 Agnes Simon, peintre. 14:35 Les aides domestiques. 14:40 Les grands spectacles. 14:50 Les loups sont et plein air. 15:00 Les nouvelles du sport. 15:10 Les lantomes du château. 15:20 La vie de Marianne. 15:30 Les nouvelles du sport. 15:40 Les lantomes du château. 15:50 Les nouvelles du sport. 16:00 Les nouvelles du sport. 16:10 Les nouvelles du sport. 16:20 Les nouvelles du sport. 16:30 Les nouvelles du sport. 16:40 Les nouvelles du sport. 16:50 Les nouvelles du sport. 17:00 Les nouvelles du sport. 17:10 Les nouvelles du sport. 17:20 Les nouvelles du sport. 17:30 Les nouvelles du sport. 17:40 Les nouvelles du sport. 17:50 Les nouvelles du sport. 18:00 Les nouvelles du sport. 18:10 Les nouvelles du sport. 18:20 Les nouvelles du sport. 18:30 Les nouvelles du sport. 18:40 Les nouvelles du sport. 18:50 Les nouvelles du sport. 19:00 Les nouvelles du sport. 19:10 Les nouvelles du sport. 19:20 Les nouvelles du sport. 19:30 Les nouvelles du sport. 19:40 Les nouvelles du sport. 19:50 Les nouvelles du sport. 20:00 Les nouvelles du sport. 20:10 Les nouvelles du sport. 20:20 Les nouvelles du sport. 20:30 Les nouvelles du sport. 20:40 Les nouvelles du sport. 20:50 Les nouvelles du sport. 21:00 Les nouvelles du sport. 21:10 Les nouvelles du sport. 21:20 Les nouvelles du sport. 21:30 Les nouvelles du sport. 21:40 Les nouvelles du sport. 21:50 Les nouvelles du sport. 22:00 Les nouvelles du sport. 22:10 Les nouvelles du sport. 22:20 Les nouvelles du sport. 22:30 Les nouvelles du sport. 22:40 Les nouvelles du sport. 22:50 Les nouvelles du sport. 23:00 Les nouvelles du sport. 23:10 Les nouvelles du sport. 23:20 Les nouvelles du sport. 23:30 Les nouvelles du sport. 23:40 Les nouvelles du sport. 23:50 Les nouvelles du sport. 24:00 Les nouvelles du sport.

SURSCÈNE

- CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts - "Un caprice" et "Il faut que une porte soit ouverte ou fermée". 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche. CAFÉ DU POINT, 356, Berri (845-8765) - Patricia Reynolds, 21 h 30, 23 h 00. CASANOVA, 485, Sherbrooke O. (844-5091) Jocelyn Berube, Louis Baillargeon et Vincent Beaulieu, 22 h 00 et 23 h 00. CENTAURE, 453 St-François-Xavier (288-1229) - Travaux de Tom Stoppard. Du mardi au samedi, 20 h 00. Dim. 19 h 00. Matinée, mer. 13 h 00 et sam. 14 h 00. CENTRE DRESSU CONVENTUM, 127, Sangaric, 284-8552. Le progrès, création et production du Théâtre à l'ouvrage, mer. jeu. ven. 20 h 30. Sam. 19 h 00. 22 h 00. Dim. 21 h 30. LA CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) - 21 h 30 et 23 h 30. LA CHACONNE, 338 Est. Ontario (843-8620) - L'ensemble medieval Sans-Cœur avec J. Cohen, A. Des, S. Palmer et M. Saucé. Musique du 13, 14, 15e s. 21 h 00. LE PONT TOURNANT, 940 boul. Wilfrid Laurier (Bellevue) (467-4504) - "La solitude d'un flagman électrique" de Francis Beaulieu. Le Théâtre de la Rallonge, 21 h 00. LA GRANDE PASSE, 411 est. Ontario (844-6284) - Breche, 22 h 00, 24 h 00. L'IMPRESO, Hôtel Ingois, 446 Pl. Jacques-Cartier (861-5416) - Siéche, Ven. sam. 22 h 30. 1 h 00. Sem. dim. 22 h 00, 24 h 00. LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-8857) - Max Roach. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00. OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 Bernard (277-4145) - Commentum et l'engouement, ven. 20 h 30. PAPAÏOTE, 1474 est. Ste-Catherine (523-1131) - "Tabaloum Die", ce soir 21 h 00. PATRIOTE EN HAUT, - "Pour vous parents et amis", création collective. Du mercredi au dimanche, 20 h 00. PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) - Convert cosmique au laser. Ven. sam. 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 23 h 00. Dim. 15 h 30, 16 h 45, 18 h 15, 21 h 30. L'étoile des Mages - du 4e au 7e janvier. SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) - Cano, vendredi 20 h 00. SALLE DE CONCERT PULLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) - L'Orchestre symphonique McGill, dir. Uri Mayer, vendredi 20 h 30. SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) - Dalida, 20 h 30. LE THÉÂTRE D'ALPHONSE, 1287 Papineau (523-1211) - "Mémours et compagnat" de Jean-Claude Germain. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi. THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 433 est. Ste-Catherine (823-8674) - Salle Denise Pelletier - "Marie Tudor" de Victor Hugo, 19 h 30. THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry - Le Théâtre sans fil présente "Contes de la tente des vapeurs". Tous les soirs 20 h 30. Relâche dimanche et lundi. THÉÂTRE EXPERIMENTAL DE MONTREAL, 320 est. Notre-Dame (879-1396) - "La ligne nationale d'improvisation", collectif, jusqu'à la fin décembre. Lun. 21 h 00. ven. 24 h 00. THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) - Serge Laprade, 22 h 00. THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84, Ste-Catherine (861-0663) - Les foies ont souffert de Denise Boucher. Sem. 20 h 00. Dim. 19 h 00. Sam. 21 h 00. Relâche lundi. Supplémentaires le 9 de 17 h 00 et le 10 à 19 h 00. THÉÂTRE PORT ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) - Relâche. THÉÂTRE DE QUATROIS, 100 Avenue de Pins (845-7276) - "La troupe" de Guy Fossy. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lundi. THÉÂTRE DE QUATROIS, Am. 4 Saadi, Par - Au Bordelais de Jacques Prevret. Lun. 21 h 00. Jeu. ven. sam. 23 h 30. THÉÂTRE DU RIMBOLDI, 664 St-Denis (845-7843) - Les dames du jeudi, de Lise Bellon. Du mardi au samedi 20 h 00. Dim. 19 h 00. THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (845-4211) - 19 h 00. GRAND THÉÂTRE, 289 est. boul. St-Cyrille, Québec (418-643-4925) - Salle Louise-Frochette. Les Grands Explorateurs présentent "Les Grandes Jorasses" avec René Desmaison, 20 h 30. GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémeau, 400, Ste-Catherine (866-3856) - "Quatre à quatre" de Michel Garneau, 20 h 30. Relâche dim. lun. ven. midi. "Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre" de Thomas Evert, au Salon 12 h 15. CAFE RIMBOLDI, 24 St-Stamand, Québec (418-692-1466) - "La fête au milieu du lit" de François Beaulieu. Tous les soirs 21 h 30 sauf lundi. CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa (613-996-5051) - Opéra - Goldilocks and the three bears - de Lina Bar - 18 h 30. Au studio "Arlequin, serviteur de deux maîtres" de Carlo Goldoni, 20 h 00. Relâche dim. CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre - "Mémor" de John Marcell, 20 h 00.

COMMENÇANT CE SOIR. L'ÂGE DE LA MACHINNE DE GILLES CARLE. GAGNANT DE 6 GRANDS PRIX AU FESTIVAL CANADIEN. CHER THÉO DE JEAN BEAUDIN. REALISATEUR DE J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE PRIME À CANNES. RÉUNIS DANS UN PROGRAMME CONJOINT METTANT NOTAMMENT EN VEDETTE WILLIE LAMOTHE. SALLE McLaren. le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060. Office national du Canada National Film Board of Canada.

Max Roach

ou l'élégance classique

par François Roberge

Max Roach est un classique du jazz. Batteur lyrique (son jeu est lui-même une symphonie), il a signé vers 1960 *Freedom Now Suite*, une longue pièce en trois mouvements tout juste postérieure à des compositions orchestrales de Charles Mingus comme *Half Mast Inhibition*.

Ce chef-d'œuvre édité alors sous étiquette Candid et jamais réédité à ma connaissance (ou alors il ne serait pas disponible au Québec même sur Burnaby) préfigurait les pièces maîtresses de John Coltrane comme *A Love Supreme* ou *Kulu se Mama*.

On trouve sur *We Insist* une pléiade de musiciens de premier ordre comme Coleman Hawkins ou la chanteuse Abby Lincoln, épouse à cette époque de Roach. C'est une œuvre de génie pur tant par la forme très moderne que par la force percussive non seulement du batteur mais de l'orchestre. Et Abbey Lincoln crie super-ement à vous arracher l'âme.

En voyant Max Roach, c'est donc cette œuvre magistrale et cette longue carrière auprès de musiciens aussi divers que Monk, Parker, Mingus qui reviennent en mémoire.

Le Max Roach du Soleil Levant n'est pas tout à fait à la hauteur de *Freedom Now Suite*. Mais il est quand même bien haut dans le monde du jazz et du « drum ».

Il affiche un swing parfait mais aussi une grande élégance basée sur une utilisation imaginative des cymbales. Il n'a pas la pulsion simple et le drive d'Art Blakey. Ce n'est pas un batteur géant comme

Rashied Ali, pour qui la batterie n'est qu'un jouet.

Il n'a pas finalement le style délirant et fou de Barry Altschul ou Sonny Murray. Mais il a un rythme métronomique et le sens de la couleur, une palette remarquable. C'est un des seuls batteurs que l'on puisse écouter jouer en solo sans vraiment se rendre compte du fait que les autres musiciens se sont tus autour de lui. Sa batterie magique remplit admirablement une fonction mélodique autant que rythmique.

Au Soleil Levant, Roach, qui n'a pas vieilli physiquement, présente trois jeunes musiciens, le saxophoniste Billy Harper, le trompettiste Cecil Bridgewater et le bassiste Calvin Hill.

Le son de l'ensemble est fait de lignes mélodiques acérées

qui s'insinuent comme une lame jusqu'au fond de l'oreille, lignes rappelant Don Cherry ou encore Ornette Coleman avec Don Cherry. Les lignes jouées avec tension et dépouillement fleurissent rapidement en free jazz très chaud, puis on revient à l'unisson. Même les soli sont ponctués de retours à l'unisson.

Au saxo ténor, Harper improvise avec une certaine modestie. Il entreprend ses lignes avec une certaine neutralité. Il faut bien une ou deux minutes avant que la structure austère et obstinée de son phrasé n'indique une qualité de réflexion hors du commun. Harper, bien que le trompettiste Bridgewater ait un son agréable, s'impose comme un musicien de plus grande envergure, dans la foulée de Sonny Rollins.



Max Roach

Enfin le bassiste Calvin Hill est d'une grande discrétion, qui s'efface devant la magie de ses soli, mélodieux et complexes, mais rares. L'ensemble est plus qu'agréable bien qu'il ne suscite pas toujours de réactions paroxystiques.

Et Roach est vraiment un phénomène à voir.

Une pétition contre la censure

Depuis l'émission de l'injonction du juge Paul Reeves de la Cour supérieure interdisant l'impression, la publication et la distribution de la pièce *Les Fées ont soif* de Denise Boucher, deux pétitions circulent pour demander la levée immédiate de celle-ci, invoquant la liberté d'expression, l'abolition de la censure et la liberté des femmes de s'exprimer.

Environ un millier de signatures ont été recueillies jusqu'à maintenant sur les deux listes dont l'une a été signée par un grand nombre d'invités lors du sommet des industries culturelles tenu à Québec lundi soir dernier. C'est grâce à la célérité de l'écrivaine Nicole Brossard que la pétition a pu être préparée et distribuée lundi soir car la nouvelle n'avait pas encore été publiée dans les journaux à ce moment.

Au nombre des signataires de cette pétition figure le nom de M. Denis Vaugois, ministre des Affaires culturelles qui a signé à titre de citoyen et non ministre, a-t-il précisé. Lors de ce dîner, le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin a souhaité une bonne soirée aux invités en ponctuait ses paroles d'un lapidaire « A bas la censure ».

Cette première pétition a été remise à l'éditeur des *Fées ont soif*, M. Christopher Reed des Editions Intermede. La seconde par ailleurs circule depuis mercredi soir dans les milieux des écrivains, artistes de la chanson, du cinéma et comporte déjà quelque 900 noms.

Le distributeur québécois du volume, Dimedia, précise que du tirage initial de 3.000 copies du livre, les deux-tiers ont déjà été distribués dans les librairies et sans doute déjà vendues. L'injonction est survenue dix jours après la mise en vente du volume.

Le juge Reeves entendra les

débats sur le fond de la question les 14 et 15 décembre prochains. En émettant un jugement sur la forme de la requête, il a précisé qu'on ne lui avait fait aucunement la preuve qu'il y avait urgence pour interdire les représentations de la pièce qui se continuera normalement jusqu'à

dimanche. Une réunion regroupant des femmes de différentes associations féministes doit se tenir aujourd'hui aux quartiers généraux du Conseil du statut de la femme, Carré Philips à 14 h afin de faire le point sur la situation et élaborer une stratégie d'action.

Conventum et l'Engouement

Conventum et l'Engouement, deux groupes qui ont décidé de faire carrière conjointement, donneront un seul et unique spectacle ce soir au Cinéma Outremont. Alliant une fine sensibilité musicale avec une recherche constante de textures et de sonorités, les deux groupes qui ont chacun un disque à leur actif, participent aujourd'hui très activement à la renaissance d'une nouvelle musique québécoise.

Leur démarche effectuée en dehors des contraintes et des sentiers battus de l'industrie de la musique locale, présente une alternative à l'oreille et à la conscience de l'auditeur.

Réunis à travers les circuits

marginiaux du Centre d'essai le Conventum, les deux groupes existent depuis bientôt 5 ans et se traquent très tranquillement une place de choix dans la création et surtout l'évolution de la jeune musique québécoise. Ils seront entourés pour ce spectacle des musiciens de l'Orchestre Symphonique de Nebu et de l'Ensemble qui apporteront à cette musique d'inspiration folklorique un support rythmique, harmonique et mélodique. Soucieux de présenter un produit culturel différent, original, pertinent à la société québécoise contemporaine, les deux groupes confrontent

dans leur musique les racines ancestrales avec les subtilités modernes et urbaines du jazz et de la musique de chambre. Procédant par un montage eclectique de sonorités disparates, de textes et de bribes mélodiques, les deux groupes cherchent avant tout à mettre en relief la particularité de chaque instrument. Il en résulte une musique parfois difficile mais souvent satisfaisante.

ANTON KUERTI
piano

BEETHOVEN
Sonates Opus 27, no. 1, 31, no. 1; 10, no. 1; 31a ("Les Adieux")

9 DÉCEMBRE 8h30
Salle Pollack
555, rue Sherbrooke O.
Réservations: 392-8224

SEM: 7h-15 - 9h-30
SAM: 5h-15 - 7h-30 - 10h
DIM: 1h-00 - 3h-10 - 5h-20 - 7h-30 - 9h-40

ELYSÉE 1
35 MILTON / 442-6053

UN FILM DE MICHAEL CACOYANNIS

6e
Semaine

IRENE PAPAS
TATIANA PAMOSKOU

IPHIGENIE

"Iphigénie domine l'intelligence et le cœur... et soulève le cri d'inquiétude d'un homme épris de liberté et de justice... Michael Cacoyannis signe sa meilleure œuvre..."
PIERRE PERET

SEM: 7h-15 - 9h-30
SAM: 5h-15 - 7h-30 - 10h-00
DIM: 1h-00 - 3h-10 - 5h-20 - 7h-30 - 9h-40

ELYSÉE 2

"ROBERT ET ROBERT" appartient sans conteste aux meilleurs moments dans l'œuvre de CLAUDE LELOUCH...
LUC PERRAUD / LA PRESSE

"Couvrez voir ROBERT ET ROBERT", UN DES MEILLEURS LELOUCH, magistralement interprété par des acteurs de premier ordre...
JOUR DE FRANCE

CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY

3e
mois

un film de CLAUDE LELOUCH

ROBERT et ROBERT

FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTEIRO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI - JEAN-CLAUDE NACHON

4 GAGNANT
PRIX DE L'ACADEMIE
DONT
Meilleur Film de l'Année

WOODY ALLEN
DIANE KEATON

"ANNIE HALL"

aussi

"NEW YORK, NEW YORK"
Un film de MARTIN SCORSESE

LIZA MINNELLI
ROBERT DE NIRO

Cinéma 7 art
3180 rue BELANGER

NEW YORK - SEM: 7h-15 - 9h-30 - 10h-00
2h-45 - 7h-15 - ANNIE HALL - SEM: 9h-30 - 10h-00
SAM: 5h-30 - 9h-30 - DIM: 1h-10 - 5h-30 - 9h-30

RISING SUN
ALL SEVEN DAYS
JAZZ

LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB
Dir. Royal Doudou Borcet

Du 5 au 10 décembre

MIDNIGHT EXPRESS

Sem: 5.00 - 7.15 - 9.30
Sem-Dim: sous-titre français 12.30 - 2.45 - à la Place Victoria 5.00 - 7.15 - 9.30
seulement!

PLACE VICTORIA
PLACE VICTORIA 878 1451

Sem: 7.15 - 9.30
Sam-Dim: 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30

SQUARE DECARIE 1
DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341 3190
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

PLACE DU CANADA
VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595

MAX ROACH

Du 12 au 17 décembre
Son Seals Blues Band

Le 31 décembre
"RÉVEILLON EN SALSA"
buffet et concert avec
MONGO SANTAMARIA
\$15.00

Heures d'ouverture
8 P.M. À 3 P.M.

SOLEIL VENT
286 avenue Ste-Catherine - 861-0837
Metro Place des Arts (sortie Jeanne-Mance)

choyez vos amis
offrez leur une
prunelle
Védrenne

Prunelle Védrenne
Duo
Prunelle de Bourgogne à base de vieux alcools sélectionnés et de noyaux de prunelles sucrées.

222 H
LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.
MONTREAL, QUÉBEC

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM

THÉÂTRE
"C'est pour quand Le Progrès?"
création et production du THÉÂTRE À L'OUVRAGE
"Le progrès ne passe plus par le capitalisme, mais par l'élimination de l'exploitation de l'homme par l'homme."
Ce soir vendredi 20h30
Réservations: 284-9352 après 16h00

Pourquoi ne pas offrir un cadeau qui fait plaisir à longueur d'année?

AVEC SES 300 NUMÉROS LE DEVOIR est le cadeau par excellence

Il suffit de remplir et de poster le coupon ci-dessous avant le 20 décembre. Sur réception, nous ferons parvenir au destinataire une carte de souhaits en votre nom lui annonçant la bonne nouvelle.

LE DEVOIR - C.P. 6033, MONTRÉAL P.Q. H3C 3C9

TARIFS D'ABONNEMENT		L'abonnement est offert par	
3 MOIS - \$21.00	<input type="checkbox"/>	Nom:	code postal
6 MOIS - \$33.00	<input type="checkbox"/>	Adresse:	code postal
12 MOIS - \$60.00	<input type="checkbox"/>	L'abonnement est offert à:	
		Nom:	code postal
		Adresse:	code postal

A l'étranger le tarif aérien est en sus.

LE DEVOIR

OFFRE SPÉCIALE POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT SOUSCRIT ENTRE LE 13 NOVEMBRE ET LE 15 DÉCEMBRE

AVEC UN ABONNEMENT DE TROIS MOIS: Un dossier de la collection du Devoir, intitulé: POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA

AVEC UN ABONNEMENT DE SIX MOIS: Deux dossiers de la collection du Devoir, intitulés: 1. POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA 2. LA LANGUE DU CIEL

AVEC UN ABONNEMENT DE DOUZE MOIS: La collection reliée des trois dossiers du Devoir 1. POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA 2. LA LANGUE DU CIEL 3. VERS UNE CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Les dossiers du DEVOIR

POPULATION ET FAIT FRANÇAIS AU CANADA

LA LANGUE DU CIEL

VERS UNE CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

POSTEZ LE COUPON SANS TARDER À "LE DEVOIR" PROMOTION 78
C.P. 6033 MONTRÉAL H3C 3C9

TARIFS D'ABONNEMENT

3 mois	\$21.00
6 mois	\$33.00
12 mois	\$60.00

NOM:

ADRESSE:

VILLE: CODE:

TÉLÉPHONE:

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 21

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
Prenez avis que la compagnie COMPAGNIE DE RELAIS AERIEN INTERNATIONAL L.T.E.E. demande au Ministère des Institutions financières la permission d'abandonner sa chartre.
Douglas Bertola, Président
Le 30 novembre 1978

C.T.Q. PERMISS SPECIAL
La requête, Sprung Transport & Movers Limited, R.R. #8, Owen Sound, Ontario, détentrice du permis no. 20895-V, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner le service suivant:
ROUTE RESTREINT - LONGUE DISTANCE
- ROUTE RESTREINT - CONTRAÎT
De Montréal Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière Beaudette et Hull) à Rivière du Loup, Bâle St-Paul, Daverlyville, Beauveville, St-Jérôme, Mont-Laurier, Hull et Laurier Station, pour le transport de vitres non emballées, transportées exclusivement dans des semi-remorques de type "A" frame, appartenant ou en possession légitime de Canadian Pittsburg Industries, et retour avec marchandises avariées et/ou refusées.
Point d'origine en Ontario: Owen Sound
Durée: 364 jours
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

COUR SUPERIEURE Division des Divorces
LAURENT FOURNIER Requêteur
VS
BERNADETTE ROUSSY Intimée
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, BERNADETTE ROUSSY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication
Une copie de la Requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou Contentement de divorce accompagné de toute ordonnance accordant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTREAL, le 24 novembre 1978
ROUSSY, CLAUDE J. DUFRESNE
465 St-Jean, Suite 205
MONTREAL, P. Québec

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

COUR SUPERIEURE
NO. 500-05-02385-782
FONT GARRY TRUST COMPANY - SOCIETE DE FIJOUQUE DU FORT GARRY
démanderesse
-vs-
DAVID ECCLES Défendeur

AVIS PUBLIC

VILLE DE PIERREFONDS

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la Ville de Pierrefonds, seront vendus à l'enchère publique, en la Salle du Conseil de l'Hotel de Ville sise au 11072 boulevard Gouin ouest, le MERCREDI 13 DÉCEMBRE 1978, à DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI (10:00 a.m.) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

LOT	SUBDIVISION PROPRIETAIRES	DESCRIPTION
127	Albert Marceau Ltee	
128	Albert Marceau Ltee	
129	Albert Marceau Ltee	
130	Albert Marceau Ltee	
131	Albert Marceau Ltee	
132	Albert Marceau Ltee	
133	Albert Marceau Ltee	
134	Albert Marceau Ltee	
135	Albert Marceau Ltee	
136	Albert Marceau Ltee	
137	Albert Marceau Ltee	
138	Albert Marceau Ltee	
139	Albert Marceau Ltee	
140	Albert Marceau Ltee	
141	Albert Marceau Ltee	
142	Albert Marceau Ltee	
143	Albert Marceau Ltee	
144	Albert Marceau Ltee	
145	Albert Marceau Ltee	
146	Albert Marceau Ltee	
147	Albert Marceau Ltee	
148	Albert Marceau Ltee	
149	Albert Marceau Ltee	
150	Albert Marceau Ltee	
151	Albert Marceau Ltee	
152	Albert Marceau Ltee	
153	Albert Marceau Ltee	
154	Albert Marceau Ltee	
155	Albert Marceau Ltee	
156	Albert Marceau Ltee	
157	Albert Marceau Ltee	
158	Albert Marceau Ltee	
159	Albert Marceau Ltee	
160	Albert Marceau Ltee	
161	Albert Marceau Ltee	
162	Albert Marceau Ltee	
163	Albert Marceau Ltee	
164	Albert Marceau Ltee	
165	Albert Marceau Ltee	
166	Albert Marceau Ltee	
167	Albert Marceau Ltee	
168	Albert Marceau Ltee	
169	Albert Marceau Ltee	
170	Albert Marceau Ltee	
171	Albert Marceau Ltee	
172	Albert Marceau Ltee	
173	Albert Marceau Ltee	
174	Albert Marceau Ltee	
175	Albert Marceau Ltee	
176	Albert Marceau Ltee	
177	Albert Marceau Ltee	
178	Albert Marceau Ltee	
179	Albert Marceau Ltee	
180	Albert Marceau Ltee	
181	Albert Marceau Ltee	
182	Albert Marceau Ltee	
183	Albert Marceau Ltee	
184	Albert Marceau Ltee	
185	Albert Marceau Ltee	
186	Albert Marceau Ltee	
187	Albert Marceau Ltee	
188	Albert Marceau Ltee	
189	Albert Marceau Ltee	
190	Albert Marceau Ltee	
191	Albert Marceau Ltee	
192	Albert Marceau Ltee	
193	Albert Marceau Ltee	
194	Albert Marceau Ltee	
195	Albert Marceau Ltee	
196	Albert Marceau Ltee	
197	Albert Marceau Ltee	
198	Albert Marceau Ltee	
199	Albert Marceau Ltee	
200	Albert Marceau Ltee	
201	Albert Marceau Ltee	
202	Albert Marceau Ltee	
203	Albert Marceau Ltee	
204	Albert Marceau Ltee	
205	Albert Marceau Ltee	
206	Albert Marceau Ltee	
207	Albert Marceau Ltee	
208	Albert Marceau Ltee	
209	Albert Marceau Ltee	
210	Albert Marceau Ltee	
211	Albert Marceau Ltee	
212	Albert Marceau Ltee	
213	Albert Marceau Ltee	
214	Albert Marceau Ltee	
215	Albert Marceau Ltee	
216	Albert Marceau Ltee	
217	Albert Marceau Ltee	
218	Albert Marceau Ltee	
219	Albert Marceau Ltee	
220	Albert Marceau Ltee	
221	Albert Marceau Ltee	
222	Albert Marceau Ltee	
223	Albert Marceau Ltee	
224	Albert Marceau Ltee	
225	Albert Marceau Ltee	
226	Albert Marceau Ltee	
227	Albert Marceau Ltee	
228	Albert Marceau Ltee	
229	Albert Marceau Ltee	
230	Albert Marceau Ltee	
231	Albert Marceau Ltee	
232	Albert Marceau Ltee	
233	Albert Marceau Ltee	
234	Albert Marceau Ltee	
235	Albert Marceau Ltee	
236	Albert Marceau Ltee	
237	Albert Marceau Ltee	
238	Albert Marceau Ltee	
239	Albert Marceau Ltee	
240	Albert Marceau Ltee	
241	Albert Marceau Ltee	
242	Albert Marceau Ltee	
243	Albert Marceau Ltee	
244	Albert Marceau Ltee	
245	Albert Marceau Ltee	
246	Albert Marceau Ltee	
247	Albert Marceau Ltee	
248	Albert Marceau Ltee	
249	Albert Marceau Ltee	
250	Albert Marceau Ltee	
251	Albert Marceau Ltee	
252	Albert Marceau Ltee	
253	Albert Marceau Ltee	
254	Albert Marceau Ltee	
255	Albert Marceau Ltee	
256	Albert Marceau Ltee	
257	Albert Marceau Ltee	
258	Albert Marceau Ltee	
259	Albert Marceau Ltee	
260	Albert Marceau Ltee	
261	Albert Marceau Ltee	
262	Albert Marceau Ltee	
263	Albert Marceau Ltee	
264	Albert Marceau Ltee	
265	Albert Marceau Ltee	
266	Albert Marceau Ltee	
267	Albert Marceau Ltee	
268	Albert Marceau Ltee	
269	Albert Marceau Ltee	
270	Albert Marceau Ltee	
271	Albert Marceau Ltee	
272	Albert Marceau Ltee	
273	Albert Marceau Ltee	
274	Albert Marceau Ltee	
275	Albert Marceau Ltee	
276	Albert Marceau Ltee	
277	Albert Marceau Ltee	
278	Albert Marceau Ltee	
279	Albert Marceau Ltee	
280	Albert Marceau Ltee	
281	Albert Marceau Ltee	
282	Albert Marceau Ltee	
283	Albert Marceau Ltee	
284	Albert Marceau Ltee	
285	Albert Marceau Ltee	
286	Albert Marceau Ltee	
287	Albert Marceau Ltee	
288	Albert Marceau Ltee	
289	Albert Marceau Ltee	
290	Albert Marceau Ltee	
291	Albert Marceau Ltee	
292	Albert Marceau Ltee	
293	Albert Marceau Ltee	
294	Albert Marceau Ltee	
295	Albert Marceau Ltee	
296	Albert Marceau Ltee	
297	Albert Marceau Ltee	
298	Albert Marceau Ltee	
299	Albert Marceau Ltee	
300	Albert Marceau Ltee	

18191-18195 Gouin
5051 Dauville

PARTE DU LOT 29:
MESURANT: 30 pi. de largeur par une profondeur de 76.98 pi. dans sa ligne nord-ouest et 77.28 pi. dans sa ligne sud-est, mesure anglaise.
BORNÉE: en front dans sa ligne sud-est par une partie du lot 355 (boulevard Gouin), dans sa ligne nord-ouest et nord-est par une partie du lot 29, propriété de la Ville de Pierrefonds, et dans sa ligne sud-ouest par une autre partie du lot 29.
Contenant en superficie 2,314 pi. carrés.

184 152 Mr. Alec Englestein
67 153 Mr. Alec Englestein
67 172 Mr. Alec Englestein
a Inclusionnement
67 180 Mr. Alec Englestein
67 181 M. Normand Lavioie
67 182 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4981 St. Barnabas
67 183 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4979 St. Barnabas
67 184 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4977 St. Barnabas
67 185 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4975 St. Barnabas
67 186 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4973 St. Barnabas
67 187 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4985 St. Barnabas
67 188 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4987 St. Barnabas
67 189 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4989 St. Barnabas
67 190 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4991 St. Barnabas
67 191 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4993 St. Barnabas
67 192 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4995 St. Barnabas
67 193 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4997 St. Barnabas
67 194 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 4999 St. Barnabas
67 195 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5001 St. Barnabas
67 196 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5003 St. Barnabas
67 197 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5005 St. Barnabas
67 198 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5007 St. Barnabas
67 199 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5009 St. Barnabas
67 200 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5011 St. Barnabas
67 201 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5013 St. Barnabas
67 202 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5015 St. Barnabas
67 203 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5017 St. Barnabas
67 204 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5019 St. Barnabas
67 205 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5021 St. Barnabas
67 206 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5023 St. Barnabas
67 207 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5025 St. Barnabas
67 208 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5027 St. Barnabas
67 209 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5029 St. Barnabas
67 210 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5031 St. Barnabas
67 211 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5033 St. Barnabas
67 212 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5035 St. Barnabas
67 213 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5037 St. Barnabas
67 214 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5039 St. Barnabas
67 215 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5041 St. Barnabas
67 216 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5043 St. Barnabas
67 217 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5045 St. Barnabas
67 218 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5047 St. Barnabas
67 219 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5049 St. Barnabas
67 220 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5051 St. Barnabas
67 221 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5053 St. Barnabas
67 222 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5055 St. Barnabas
67 223 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5057 St. Barnabas
67 224 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5059 St. Barnabas
67 225 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5061 St. Barnabas
67 226 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5063 St. Barnabas
67 227 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5065 St. Barnabas
67 228 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5067 St. Barnabas
67 229 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5069 St. Barnabas
67 230 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5071 St. Barnabas
67 231 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5073 St. Barnabas
67 232 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5075 St. Barnabas
67 233 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5077 St. Barnabas
67 234 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5079 St. Barnabas
67 235 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5081 St. Barnabas
67 236 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5083 St. Barnabas
67 237 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5085 St. Barnabas
67 238 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5087 St. Barnabas
67 239 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5089 St. Barnabas
67 240 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5091 St. Barnabas
67 241 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5093 St. Barnabas
67 242 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5095 St. Barnabas
67 243 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5097 St. Barnabas
67 244 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5099 St. Barnabas
67 245 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5101 St. Barnabas
67 246 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5103 St. Barnabas
67 247 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5105 St. Barnabas
67 248 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5107 St. Barnabas
67 249 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5109 St. Barnabas
67 250 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5111 St. Barnabas
67 251 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5113 St. Barnabas
67 252 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5115 St. Barnabas
67 253 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5117 St. Barnabas
67 254 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5119 St. Barnabas
67 255 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5121 St. Barnabas
67 256 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5123 St. Barnabas
67 257 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5125 St. Barnabas
67 258 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5127 St. Barnabas
67 259 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5129 St. Barnabas
67 260 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5131 St. Barnabas
67 261 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5133 St. Barnabas
67 262 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5135 St. Barnabas
67 263 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5137 St. Barnabas
67 264 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5139 St. Barnabas
67 265 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5141 St. Barnabas
67 266 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5143 St. Barnabas
67 267 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5145 St. Barnabas
67 268 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5147 St. Barnabas
67 269 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5149 St. Barnabas
67 270 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5151 St. Barnabas
67 271 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5153 St. Barnabas
67 272 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5155 St. Barnabas
67 273 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5157 St. Barnabas
67 274 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5159 St. Barnabas
67 275 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5161 St. Barnabas
67 276 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5163 St. Barnabas
67 277 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5165 St. Barnabas
67 278 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5167 St. Barnabas
67 279 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5169 St. Barnabas
67 280 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5171 St. Barnabas
67 281 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5173 St. Barnabas
67 282 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5175 St. Barnabas
67 283 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5177 St. Barnabas
67 284 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5179 St. Barnabas
67 285 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5181 St. Barnabas
67 286 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5183 St. Barnabas
67 287 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5185 St. Barnabas
67 288 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5187 St. Barnabas
67 289 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5189 St. Barnabas
67 290 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5191 St. Barnabas
67 291 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5193 St. Barnabas
67 292 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5195 St. Barnabas
67 293 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5197 St. Barnabas
67 294 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5199 St. Barnabas
67 295 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5201 St. Barnabas
67 296 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5203 St. Barnabas
67 297 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5205 St. Barnabas
67 298 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5207 St. Barnabas
67 299 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5209 St. Barnabas
67 300 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5211 St. Barnabas
67 301 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5213 St. Barnabas
67 302 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5215 St. Barnabas
67 303 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5217 St. Barnabas
67 304 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5219 St. Barnabas
67 305 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5221 St. Barnabas
67 306 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5223 St. Barnabas
67 307 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5225 St. Barnabas
67 308 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5227 St. Barnabas
67 309 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5229 St. Barnabas
67 310 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5231 St. Barnabas
67 311 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5233 St. Barnabas
67 312 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5235 St. Barnabas
67 313 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5237 St. Barnabas
67 314 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5239 St. Barnabas
67 315 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5241 St. Barnabas
67 316 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5243 St. Barnabas
67 317 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5245 St. Barnabas
67 318 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5247 St. Barnabas
67 319 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5249 St. Barnabas
67 320 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5251 St. Barnabas
67 321 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5253 St. Barnabas
67 322 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5255 St. Barnabas
67 323 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5257 St. Barnabas
67 324 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5259 St. Barnabas
67 325 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5261 St. Barnabas
67 326 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5263 St. Barnabas
67 327 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5265 St. Barnabas
67 328 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5267 St. Barnabas
67 329 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5269 St. Barnabas
67 330 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5271 St. Barnabas
67 331 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5273 St. Barnabas
67 332 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5275 St. Barnabas
67 333 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5277 St. Barnabas
67 334 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5279 St. Barnabas
67 335 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5281 St. Barnabas
67 336 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5283 St. Barnabas
67 337 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5285 St. Barnabas
67 338 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5287 St. Barnabas
67 339 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5289 St. Barnabas
67 340 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5291 St. Barnabas
67 341 Les Entreprises Roger Pilon Inc. 5293 St. Barnabas
67 342 Les Entreprises

L'Égypte vue de l'intérieur / 4) La langue arabe et l'Islam

par Paul Warren

Professeur à l'Université Laval de Québec depuis 1972, l'auteur a vécu durant plus de 10 ans en Égypte.

Lorsqu'un étudiant, à l'Université du Caire, se mettait à parler en classe sur un sujet quelconque, un film, une émission de télévision ou simplement un fait divers, j'étais pratiquement sûr qu'au bout de quelques minutes il allait laisser s'échapper l'objet de son analyse pour basculer dans la philologie, le « kalam fâregh » (parole vide). Un étrange processus se mettait en place de lui-même. Dans un premier temps, le sujet parlant s'approchait linguistiquement de l'objet à analyser, comme s'il tentait d'y accrocher la langue, comme si les mots proférés s'efforçaient de se laisser déterminer par l'objet du discours. Dans un second temps, tout se renversait et c'est l'objet à analyser qui, paradoxalement, se mettait au service de la langue. Le sujet parlant devenait alors comme « possédé » par la magie de la langue arabe. Ayant

mis les dents dans l'engrenage linguistique arabe, il devenait l'instrument de la langue qui parlait en lui et à travers lui. Les mots qu'il proférait, dans un premier temps, et qui semblaient vouloir cerner et analyser l'objet à l'étude, n'étaient en somme que l'opération réchauffement de la langue, les premières et timides explosions du moteur linguistique.

L'arabesque linguistique

L'Égyptien Ahmed Amin qui fut, de 1945 à 1952, le directeur de la section culturelle de la Ligue des États Arabes a beaucoup réfléchi sur la langue arabe. « Lorsqu'on parle arabe, écrit-il, dans un ouvrage sur le verbalisme, la discussion se prolonge, le discours bascule dans la proximité et la confusion. Souvent, une idée provoque l'apparition non d'une idée sœur mais plutôt d'une idée cousine. Souvent on passe d'un sujet à un autre à la moindre occasion ou même sans occasion aucune. Puis on revient au sujet initial. On repart, soulevant ici et là des problèmes sans jamais les résoudre. On répète ce que l'on a déjà dit avec les mêmes arguments qu'auparavant... Les opinions fichent le camp dans toutes les directions, à

tel point qu'il devient malaisé de les circonscrire... »

Et l'on finit par oublier ce par quoi on a commencé... » (2) Je pense subitement, en relisant ce passage de Ahmed Amin, à la circulation dans les rues du Caire. Cet énorme enchevêtrement de bagnoles, de vélos, de charrettes et de piétons qui se croisent, zigzaguent, se coupent et se recourent, se frôlent, s'évitent et se contournent dans un fracas assourdissant. Le mouvement d'une ville égyptienne est la concrétisation spatiale du sonore qui vient de l'arrière et de l'avant, de droite et de gauche, d'en haut et d'en bas, de partout à la fois en même temps. Le refus de la ligne droite. Mais, à lire le texte de Amin, c'est à l'arabesque que l'on pense avant tout, cet art de la forme, de la multiplicité et de la répétition qui nous plonge en pleine féerie décorative.

Il y a, en effet, entre la langue arabe et l'arabesque des affinités profondes. Les versets du coran, sculptés sur les murs des mosquées ou coulés sur les étoffes de couleurs, sont de véritables arabesques. Certains textes coraniques, en calligraphie coifique, sont à ce point décoratifs que l'on se contente de les contempler sans penser à les lire. Comme

l'arabesque, la phrase arabe doit être saisie dans sa globalité pour que son sens se dégage correctement. Au contraire des langues indo-européennes, où il faut lire pour comprendre, avec la langue arabe écrite qui ne comporte que les consonnes — les voyelles étant absentes, sous-entendues, — il faut comprendre d'abord pour pouvoir lire correctement. Autrement dit, devant une phrase arabe, le lecteur qui ne voit que des consonnes doit, forcément, les vocaliser, leur glisser dessous leurs voyelles appropriées, pour les faire « sonner » comme il se doit; dès lors, il lui faut, d'abord et globalement, comprendre la phrase avant de pouvoir la lire, c'est-à-dire avant de pouvoir vocaliser convenablement les consonnes.

La langue d'Allah

Ce qui m'a toujours frappé c'est l'énorme minorité des Égyptiens cultivés qui sont capables de lire leur langue littéraire sans faire de fautes. A l'Université du Caire, lorsqu'un professeur veut faire lire un texte arabe en classe, sur une trentaine d'étudiants il n'y a que deux ou trois types, des acrobates de la lecture, qui se lancent dans l'aventure sans trop trahir la lan-

gue. Nasser qui avait l'habitude de commencer ses discours en arabe littéraire débouchait souvent sur les voyelles. Il s'épuisait vite. Au bout de quelques minutes, il abandonnait la partie et embrayait sur le dialecte égyptien. Mais il tenait mordicus à ses trois ou quatre minutes d'arabe littéraire. Et pour cause. C'est la langue de l'autorité par excellence, la langue de Dieu. Descendant ensuite dans le quotidien dialectal, il apportait avec lui la bénédiction d'Allah.

Cette langue littéraire que le peuple ne parle pas, qu'il ne peut lire, ni écrire, n'est possédée que par Allah qui a daigné la parachuter du ciel sur la terre dans son coran divin. Elle domine l'homme égyptien de toute sa majestueuse supériorité colonisatrice. Elle est au langage dialectal populaire qui en découle directement comme son sous-produit humain, ce que le comportement religieux de l'homme musulman est aux lois divines créées par le Dieu de l'Islam. Le « daredj » (l'arabe dialectal), le parler populaire ou vulgaire de l'Égyptien, n'est autre que le reflet déformé, imparfait parce qu'humainisé, du « Fasih » (l'Eloquent, le littéraire), de la « lughat addôd » (langue matrice), patron divin du donné langagier arabe. Les caractéristiques essentielles de la langue arabe « Fasih » se retrouvent donc dans son reflet vulgaire, le « daredj » égyptien. Le texte de Ahmed Amin que nous venons de lire, et qui est une critique du dialectal égyptien, vaut aussi bien pour l'arabe littéraire.

La langue opium

Pendant le Ramadan, tous les médias d'information, la radio, les haut-parleurs, la télévision, les journaux, se jettent ensemble sur le peuple. La langue arabe se nettoie de ses scories dialectales et vulgaires, pour retrouver sa matrice coranique. Les plus beaux larynx du pays font chorus pour la sacralisation du peuple. Les sourates sacrées et les « kouthba » (sermons) de cheikhs font littéralement trembler les parois métalliques des appareils électroniques. A certaines heures du jour, la ville du Caire est à ce point sonorisée et « transistorisée » qu'elle semble vivre à l'intérieur d'un gigantesque haut-parleur. Graduellement, par mimétisme et par osmose, le langage vulgaire du peuple « remonte » à ses origines classico-coraniques et se hausse au niveau du sacré. Les conversations se truffent de formules divines et, conséquemment, le comportement du peuple se fait plus grave, plus cérémonieux, plus majestueux. Durant le Ramadan, l'Égypte, au sens absolu du terme, est « eucharistique ».

Les conversations se truffent de formules divines et, conséquemment, le comportement du peuple se fait plus grave, plus cérémonieux, plus majestueux.

Pendant les derniers années d'Égypte, il m'est apparu que c'était les musulmans égyptiens, et non les chrétiens catholiques, qui croyaient vraiment en l'eucharistie et, par conséquent, que leur aliéné était plus profonde que celle des chrétiens. L'hostie des chrétiens, sensible et efficace de la présence du Christ, est un bien pâle succédané à la Parole divine, au « Verbum Allah », auquel les musulmans communient en la prenant en bouche directement sans l'intermédiaire sacramentel. A la prière du vendredi, lorsque les musulmans, le corps tout en mouvements oblatrices, les paumes levées en signe d'accueil, la bouche entrouverte et les lèvres vibrantes de prières proférées, les deux pouces à la hauteur des mâchoires pour amplifier le son, reçoivent la Parole divine des sourates qui se libèrent du Livre-Tabernacle coranique, c'est l'eucharistie dans toute sa splendeur — « ex opere operato » y compris —, qui s'opère. Face à cette communion de tout le corps et de tous les sens au « Verbe » d'Allah, la sainte table des catholiques, aux mains jointes, serrées, crispées, aux yeux clos aux le-

leur attention étaient celles où la caméra prenait le mors aux dents, où l'image galopait dans tous les sens, où l'écran se gonflait et se dégonflait comme une baudruche sous l'effet des zoom-in et zoom-out à répétition. J'entendais alors des « azim » (formidables), des « mumtâz » (fantastiques), des « Allah » qui fusaienaient dans la salle. La forme extérieure de l'écriture cinématographique était perçue, sentie, savourée en elle-même et pour elle-même. La forme pour la forme, la technique pour la technique, l'art pour l'art. Ces étudiants en arts visuels, traditionnellement structurés par le sonore, transférément naturellement à l'image en mouvement un mode de perception oral. Les séquences filmiques devenaient de véritables symphonies visuelles.

Cette omniprésence du « manzar », de la forme extériorisée, de la formule devenue objet « plein » et non plus signe transclic, génère un type de communication bien particulière. Pendant mes dernières années d'Égypte, j'habitais une petite maison dans un quartier agricole du « Canal des Pyramides ». De ma fenêtre, je voyais les

fellahs qui se rendaient aux champs à pied ou à dos d'âne. Lorsqu'ils se rencontraient sur le sentier qui longeait le canal, les formules de politesse se mettaient en place automatiquement comme un puzzle: « assalam-u-aleikum » (la paix soit avec vous) — « wa aleikum salam » (et avec vous, la paix); « sabah-elkhar » (la bonté du matin) etc. Ce qui me frappait, c'est que les fellahs, règle générale, Suite à la page 22

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ conformément à l'article 1571 D du Code Civil de la Province de Québec, que CHARON, SCHILLER & ASSOCIES C.A., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de LAVAL, Québec, a transféré toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE ROYALE DU CANADA à titre de garantie par acte portant la date du 13 septembre 1978, et enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Laval (St-Rose), le 20 septembre 1978 sous le numéro 427973.	AVIS AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Les Industries North Star Frigate Ltée dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Terrebonne a transféré toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 13ème jour du mois de avril 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de la Division de Terrebonne le 24ème jour du mois de juillet 1978 sous le numéro 543997 et au bureau d'enregistrement de l'Assomption le 28 juillet 1978 sous le numéro 222167.
Date à Montréal, ce premier jour de décembre 1978. Me Louis Haack, Notaire	Date à Montréal, P.Q. ce 29ème jour du mois de novembre 1978. ADRIEN R. PAQUETTE, C.R. Procureur

AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des Obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée

9% Sinking Fund Debentures, due February 1, 1985 (ci-après appelées "Obligations") de LA VILLE DE MONTRÉAL

PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 1er février 1979, conformément aux dispositions des Obligations, les Obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des Obligations à coupons de \$1,000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 1er février 1979 :

643135	644203	645327	646867	647648	648879	650228	651519	652431	653790	654901	655867	657018
643147	644235	645331	646882	647649	648880	650234	651520	652441	653823	654904	655892	657104
643154	644236	645340	646883	647650	648882	650263	651543	652446	653831	654905	655898	657136
643157	644237	645345	646885	647654	648890	650271	651546	652449	653836	654925	655915	657143
643161	644239	645380	646891	647661	648895	650281	651554	652488	653854	654963	655916	657154
643162	644245	645381	646894	647682	648920	650301	651560	652489	653874	654978	655923	657190
643169	644258	645410	646897	647702	648927	650323	651582	652490	653889	654994	655924	657199
643176	644273	645455	646918	647753	648956	650339	651583	652494	653895	655005	655946	657217
643184	644277	645466	646928	647756	649009	650358	651585	652530	653900	655018	655952	657218
643229	644299	645491	646953	647760	649058	650384	651589	652542	653915	655078	655991	657219
643239	644301	645499	646972	647788	649067	650407	651605	652553	653920	655083	655997	657220
643241	644314	645517	646975	647792	649068	650399	651636	652555	653926	655087	656008	657233
643245	644322	645557	647007	647796	649093	650443	651781	652605	654162	655295	656186	657242
643298	644345	645559	647009	647799	649135	650442	651657	652578	653955	655122	656076	657280
643300	644354	645604	647017	647804	649116	650417	651666	652583	653982	655126	656085	657283
643304	644357	645609	647025	647812	649176	650419	651679	652586	653987	655132	656106	657290
643332	644369	645610	647044	647814	649197	650440	651681	652635	654002	655150	656139	657291
643339	644372	645608	647066	647821	649220	650449	651696	652672	654029	655154	656169	657306
643411	644386	645611	647079	647829	649219	650484	651703	652695	654042	655169	656173	657316
643430	644435	645613	647098	647835	649263	650504	651716	652709	654048	655178	656185	657324
643386	644445	645615	647101	647839	649271	650571	651740	652707	654076	655199	656204	657343
643393	644455	645627	647103	647854	649276	650580	651752	652807	654078	655224	656205	657344
643407	644477	645641	647106	647902	649314	650602	651753	652814	654110	655236	656254	657381
643433	644487	645643	647118	647905	649332	650609	651756	652816	654149	655268	656264	657418
643437	644492	645648	647130	647937	649334	650617	651764	652828	654152	655278	656280	657448
643451	644498	645659	647134	647939	649342	650621	651781	652835	654162	655285	656286	657462
643452	644502	645659	647157	647958	649373	650652	651782	652875	654178	655295	656296	657482
643455	644510	645660	647174	647957	649380	650657	651838	652896	654198	655301	656314	657484
643468	644515	645661	647176	647969	649386	650676	651853	652901	654199	655302	656325	657496
643469	644535	645661	647188	647981	649391	650677	651871	652911	654201	655304	656326	657504
643522	644554	645680	647193	647990	649419	650680	651883	652913	654207	655311	656340	657511
643527	644560	645680	647199	648029	649435	650693	651893	652922	654228	655318	656364	657519
643529	644562	645680	647202	648035	649450	650721	651927	652934	654239	655325	656386	657524
643552	644566	645689	647204	648055	649463	650728	651929	652965	654251	655330	656396	657574
643558	644581	645686	647212	648065	649484	650743	651939	652992	654252	655344	656404	657577
643563	644585	645687	647220	648079	649501	650747	651947	653055	654255	655354	656410	657600
643580	644590	645692	647244	648084	649519	650767	651950	653106	654297	655420	656425	657609
643632	644602	645693	647247	648105	649529	650795	651969	653104	654298	655440	656431	657614
643668	644631	645720	647248	648107	649530	650810	651972	653114	654302	655464	656447	657616
643689	644633	645726	647286	648130	649545	650832	652009	653117	654309	655471	656455	657638
643715	644648	645734	647294	648136	649561	650844	652012	653118	654327	655472	656468	657643
643722	644657	645739	647299	648139	649582	650869	652019	653122	654337	655473	656519	657650
643733	644659	645736	647306	648159	649590	650870	652122	653132	654358	655478	656555	657654
643734	644670	645732	647313	648172	649599	650923	652124	653137	654362	655561	656574	657661
643738	644699	645734	647323	648175	649616	650931	652129	653145	654370	655567	656584	657664
643739	644726	645739	647327	648216	649623	650940	652147	653164	654402	655574	656604	657685
643760	644727	645736	647334	648249	649626	650945	652148	653168	654432	655600	656615	657725
643763	644803	645764	647376	648288	649691	650946	652152	653181	654485	655621	656644	657737
643765	644811	645764	647389	648295	649727	650951	652154	653183	654508	655628	656635	657748
643773	644829	645765	647404	648344	649804	650962	652182	653188	654509	655641	656644	657750
643796	644849	645767	647417	648390	649816	650964	652221	653191	654511	655642	656645	657785
643801	644862	645768	647418	648391	649828	650971	652222	653210	654520	655652	656651	657811
643810	644874	645772	647423	648399	649833	650980	652223	653285	654523	655654	656663	657821
643823	644913	645786	647446	648427	649837	651000	652231	653291	654529	655659	656665	657822
643879	644940	645792	647455	648479	649844	651007	652233	653295	654531	655672	656673	657835
643884	644946	645792	647456	648493	649851	651013	652252	653301	654543	655699	656676	657838
643890	644950											

L'ÉGYPTÉ

Suite de la page 21

ne se regardaient pas. Les salue-meleks proférés et extérieurs, de part et d'autre, se saluaient et communiquaient, mais les regards ne se rencontraient pas. En d'autres termes, les paysans égyptiens, enfoncés dans leur civilisation orale, communiquaient par phrases interrompues, par délimitation verbale.

La fuite derrière les mots

De même que les mots-objets fraternisent, se touchent et se caressent, de même ils se querellent et se battent entre eux. J'ai souvent assisté à des batailles verbales au Caire. Un cercle de badauds se formait autour des deux protagonistes. Ils lançaient leurs mots arabes comme on lance des pierres ou comme on lâche ses chiens. Les mots s'empoignaient, se séparaient, se frappaient, s'esquivaient, comme à la lutte. Les deux hommes se réfugiaient derrière la langue qui luttaient pour eux. En assistant à ces corps à corps verbaux, je pensais au « tahtib » (le duel au bâton). Un sport très ré-

pandu en Egypte. Les deux combattants sont munis d'un long bâton noueux. Au son des flûtes et des « tabl » (tambourins), ils s'affrontent en tournant lentement à l'intérieur du cercle formé par les spectateurs et en faisant tourner gracieusement leur bâton au-dessus de leur tête. Ce manège peut durer longtemps. Mais, progressivement, les duellistes se rapprochent l'un de l'autre et le match commence. Les bâtons ne doivent jamais se toucher. Il s'agit simplement de feindre l'attaque ou la défense. Les fellahs ont belle allure, souples et déliés dans leur longue « galabeya » blanche, pieds nus dans le sable, le port noble, le geste théâtral. Ce qui est caractéristique du « tahtib », c'est qu'à aucun moment et en aucune façon les duellistes risquent quoi que ce soit. Il est normal bien sûr que, dans ce genre de sport qui relève du mime et du ballet, les risques de blessures soient éliminés. Mais, si l'on compare le « tahtib » égyptien à la danse du sabre des Japonais ou à la danse du bambou des Chinois, une différence apparaît. Les danseurs japonais ou chinois frôlent le danger et évitent les coups par leur agilité et un long entraînement. Les danseurs du « tahtib » ne font qu'amorcer des gestes de combat sans jamais les rendre à terme, s'élevant ainsi, mutuellement, l'effort de les éviter. Les bâtons qu'ils manient avec une lenteur étudiée peuvent facilement s'arrêter à bonne distance l'un de l'autre. Le « tahtib » n'est, en somme, qu'une exhibition d'élégance masculine, un reflet stylisé et un « slow motion » des anciens combats du désert. Le comportement décoratif et typiquement expressionniste des danseurs du « tahtib » donne une importance extrême au geste qui devient comme la traduction plastique d'un état d'âme, le délégué gestuel ou gestuel des duellistes.

(à suivre)

1) *L'Idéologie arabe contemporaine*, Maspero, 1967, p. 4.
2) *Fayd al-Khâter*, vol. I, 2e éd., Le Caire, 1942, p. 167.



DÉCÈS

JULIEN, Lucien — A Longueuil, le 6 décembre 1978 à l'âge de 54 ans, est décédé. M. Lucien Julien époux de Diva Rotondo. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Nina et Pierre, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 9 décembre. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed D'Arche et Fils Inc. No 258 rue St-Charles ouest, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 3 00 heures, et de là au cimetière St-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 heures.



COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

Nom	Adresse	Catégorie
CSOMA, Sandor & Margit Wild	3481-3483 St-Laurent, Montréal	Autorisation d'œuvres musicales dans le restaurant. 1 Taverne.
NOËL, Georges Albert "LOU GAN INC." (Suite à une incorporation)	8550 Côte de Liesse, Ville St-Laurent	
ORSINI, Lise (Annulation du Restaurant)	701, 1ère Avenue, Lachine	Autorisation de danse dans le bar + changement de capacité de celui-ci. 1 Épicerie.
DE LAROCHE, Robert "DÉPANNÉUR MADO INC." (Suite à une incorporation)	4301 4303 rue Bannantyne, Verdun	
DUQUETTE, Maurice "LE SALON DES CENT INC." (Suite à une vente)	1647-1649 St-Denis, Montréal	1 Bar avec danse. 1 Restaurant.
DUQUETTE, Oscar (Suite à une vente)	1665 est, Ste-Catherine, Montréal	1 Restaurant.
DUROCHER, Lucien	6815 est, Boulevard Gouin, Suite 2 Montréal-Nord	1 Épicerie.
GAUMOND, Patrick "PÂTISSERIE ROSAIRE (1976) INC."	423 Dollard, Ville LaSalle	1 Épicerie.
JOANNETTE, Rolland "JOANNETTE & FRÈRES INC." (Suite à une vente)	6301 Beurling, Verdun	1 Épicerie.
KARAYANNOPOULOS, Eteoklis (Suite à une vente)	5819 Boulevard Léger, Mtl-Nord	1 Restaurant.
MARTOCCIA, Marie Claire	6914 Christophe Colomb, Montréal	1 Épicerie.
MAVROGANIS, Nikolaos (Suite à une vente)	134 ouest, Jean Talon, Montréal	1 Restaurant.
MONTUORI, Olga "DA CIRO STEAK HOUSE CORP." (Suite à une vente)	1735 St-Denis, Montréal	2 Restaurants + autorisation d'exploiter ces permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi. 1 Épicerie.
ROBITAILLE, Charles (Suite à une vente)	851 est, Duluth, Montréal	1 Épicerie.
SCHILIRO, Alfio	8045 André Ampère, Montréal	1 Restaurant.
TATIGIAN, Sarkis	143, 1ère Avenue, Ville LaSalle	1 Épicerie.
THIBODEAU, Jacqueline (Suite à une vente)	6793 Marquette, Montréal	1 Épicerie.
TOME, Antonio & Victor Tome & Joao Tome (Suite à une vente)	50 est, Villerey, Montréal	1 Épicerie.
TURCOT, Micheline (Suite à une vente)	500 est, Bellechasse, Montréal	1 Épicerie.
VAN DER DONK, Hendrina "THE DUTCH MILL CO. LTD"	5216 Côte des Neiges, Montréal	1 Épicerie.
VENDITTI, Salvatore	5608 A, Boulevard Léger, Montréal-Nord	1 Restaurant. 1 Épicerie.
VITTORIA, Vitantonio "LE MARCHÉ CHARLAND INC." (Suite à une vente)	2339 Avenue Charland, Montréal	1 Épicerie.
VITULANO, Pacino & Maria Vitulano	4741 Boulevard Robert, St-Leonard	1 Épicerie.
PANAGAKOS, Demetre & Elies Panagakos (Suite à une vente)	3412 Avenue du Parc, Montréal	1 Restaurant. 1 Bar avec mezzanine. 1 Épicerie.
LACROIX, Fernande	4701 Boulevard LaSalle, Verdun	1 Épicerie.
HAROUN, Nicolas & Souad El Khoury (Suite à une vente)	1545 Ouest, Boul. Henri Bourassa, Montréal	1 Épicerie.
GRENIER, Denise	1701 rue Lapierre, Ville LaSalle	1 Restaurant. 1 permis de Réceptions. 1 Épicerie.
ASSELIN, André	2301 Rosemont, Montréal	1 Épicerie.
NOWAKOWSKI, Zygmunt	5363 Wellington, Verdun	1 Épicerie.

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETARIE GÉNÉRAL
1 rue Notre-Dame est, suite 9.200
Montréal, Québec H2Y 1B6

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA RIVE NORD

160 avenue Sprude, Elliott Lake, Ontario
École Secondaire W. C. Eaket, Blind River, Ontario
recherche pour le 2 janvier 1979

DEUX PROFESSEURS

qualifiés pour enseigner une combinaison de deux des matières suivantes:

- Anglais
- Français
- Dactylographie
- Éducation physique (garçons)

Faire parvenir vos demandes à:

M. G. Lefebvre
Directeur adjoint
École Secondaire W.C. Eaket
Blind River, Ontario P0P 1B0
Tél.: (705) 356-1042

W. C. Eaket W. Mair
Président Directeur de l'Éducation

L'HÔPITAL HONORÉ MERCIER INC.

St-Hyacinthe, Québec

DIRECTEUR ADJOINT

service du personnel

L'Hôpital est à la recherche d'une personne dynamique pour se joindre à son équipe de gestion des ressources humaines.

Le (la) candidat (e) devra assister le directeur du personnel dans l'exercice de ses fonctions et plus particulièrement en matière de relations patronales/syndicales.

Qualifications requises:

Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en relations industrielles ou en administration de personnel et posséder un minimum de deux (2) ans d'expérience dans le domaine des relations de travail.

Traitements:

Classe 14: minimum, \$19 450., maximum, \$27 417, selon les qualifications et l'expérience (sujet à révision, rétroactivement au 1er juillet 1978).

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae avant ou au plus tard, le 15 décembre 1978, au:

Directeur du personnel
Hôpital Honoré Mercier Inc.
2750 Laframboise
St-Hyacinthe, Québec
J2S 4Y8



ALGONQUIN

DIVISION DU COMMERCE
Le département de Marketing

recherche un

PROFESSEUR DE MARKETING à temps partiel

Fonctions:

Le titulaire doit pouvoir mettre au point et donner des cours en français dans un ou plusieurs des domaines suivants: marketing et le commerce du détail.

Exigences:

Les candidats doivent posséder une formation académique appropriée et avoir acquis une expérience pertinente des affaires.

Salaire:

Les heures de travail et le salaire horaire sont à négocier.

Entrée en fonctions: Janvier 1979.

Vous devez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel,
1385, avenue Woodroffe,
Ottawa, Ontario,
K2G 1V8

au plus tard le 15 décembre 1978.
Le concours no 161-78 s'adresse aux femmes et aux hommes.



ESSO CHEMICAL CANADA

une division de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

a besoin de

Mécaniciens en instrumentation

Les candidats choisis travailleront dans le département d'entretien:
Mécanicien de première classe ayant préférentiellement 5 ans d'expérience avec une compagnie pétrolière/pétrochimique, une industrie chimique ou les industries minières, du papier ou de la fabrication de l'acier.

Salaire: \$9.15 par heure

Bénéfices: Excellents avantages sociaux

Emploi: Sarnia, Ontario

Les candidats intéressés devront soumettre une réponse donnant détails de leur expérience et de leur scolarité à:

Ross S. Brown
Employee Relations Department
P.O. Box 3004
Sarnia, Ontario
N7T 2M5

Toutes demandes d'emploi seront traitées sur une base confidentielle.

Le Centre des Langues Feuille d'Érable Ltée

est à la recherche de

PROFESSEURS

Français, langue seconde

Exigences:

Les candidats doivent posséder un baccalauréat et de l'expérience dans l'enseignement du français, langue seconde.

Lieu de travail: Montréal.

Les personnes intéressées (hommes ou femmes) doivent appeler le lundi, 11 décembre 1978, au numéro: 931-5182

HÔPITAL LAVAL
DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Hôpital Laval est un centre hospitalier de soins généraux, spécialisés et super spécialisés (cardiologie et pneumologie). Il est de plus un centre d'enseignement et de recherche affilié à l'Université Laval.

Le Conseil d'administration sollicite des candidatures au poste de Directeur Général.

Les candidats devront avoir une formation universitaire de deuxième cycle ou l'équivalent, connaître le milieu des Affaires sociales et avoir démontré de solides aptitudes de dirigeant.

La rémunération sera en fonction de la compétence et de l'expérience acquise.

Toute candidature sera traitée avec discrétion. Vous devez la faire parvenir au plus tard le 8 janvier 1979, au:

Président du Comité de sélection
Conseil d'administration
Hôpital Laval
2725, chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Qué. G1V 4G5

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le Centre universitaire de Moncton sollicite des candidatures de

PROFESSEUR DE CHIMIE GÉNÉRALE

Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois recommandants.

Fonctions:

Enseignement au niveau du 1er cycle (les cours de première année et les travaux pratiques).

Qualifications:

Ph.D. ou l'équivalent.

Durée du contrat:

6 mois à compter du 1er janvier 1979.

Date de clôture pour la réception des demandes:

Le 15 décembre 1978.

Communiquer avec:

Le Directeur
Département de chimie
Faculté des sciences et de génie
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9
Tél.: (506) 858-4331

Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)

Responsabilités:

Sous la responsabilité du Président-directeur général le Directeur général adjoint assume le lien entre les différents chefs de service et la Commission élabore des programmes d'activité, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par la Commission de Transport de la Communauté Régionale de l'Outaouais.

Exigences:

Détenir un diplôme universitaire en administration, nécessitant 17 années d'étude, ou toute autre préparation jugée équivalente et ayant une affinité avec les responsabilités de l'emploi.
Le candidat aura en plus 5 années d'expérience dans le domaine ou à un poste similaire.

Rémunération:

Selon les normes de rémunération en vigueur pour ce poste.

Inscription:

Vous devez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae avant le 20 décembre 1978 à:

M. Pierre Caron,
Président-directeur général,
Commission de Transport
de la Communauté Régionale
de l'Outaouais,
111, rue Jean-Proulx,
Hull, Québec. J8Z 1T4

N.B.: Une description détaillée des responsabilités peut être obtenue en s'adressant à M. Pierre Caron, P.-D.G. à l'adresse mentionnée ci-haut.

IMPORTANT COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

recherche, pour son service de traduction de Montréal, un:

RÉVISEUR

Ayant une expérience confirmée en matière de révision et de traduction, spécialement en assurance. Une bonne pratique de la rédaction est en outre exigée. Excellentes conditions de travail.

Adresser C.V. et prétentions à:

Chef du service de traduction
B.P. 411
Place Bonaventure
Montréal, H5A 1B8

Une association industrielle reconnue oeuvrant dans le domaine de la protection du milieu, requiert les services d'un:

DIRECTEUR

Le poste:

— Assumer la direction générale des activités de l'association qui s'occupe de l'étude de l'environnement;
— Bureau à Montréal

Le candidat:

Ce poste intéressera les personnes dynamiques ayant oeuvré durant au moins 5 ans, en tant que gestionnaire à des niveaux intermédiaires ou supérieurs d'une entreprise et capables de cumuler des fonctions aussi diverses et intéressantes que:

— Le contrôle, avec l'aide du personnel technique du laboratoire, de toutes les opérations de l'association;
— La gestion des ressources humaines et financières ainsi que l'élaboration et le contrôle des budgets;
— Les relations avec les compagnies, les membres, les gouvernements et le public en général.

Les exigences:

— Une excellente connaissance du français et de l'anglais est requise;
— Une expérience pertinente dans le domaine de la protection de l'environnement serait souhaitable et pourrait pallier à l'absence d'un diplôme universitaire.

Traitements:

— Le salaire serait établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat;
— Une gamme complète d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

DOSSIER 3112
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9



Centre des services sociaux de l'Outaouais

Dans le cadre de l'application de la Loi sur la Protection de la Jeunesse,

LE CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS est présentement à la recherche de candidats pour combler, aussitôt que possible des postes permettant au C.S.S.O. de rencontrer les exigences de la Loi sur la Protection de la Jeunesse.

1. Réception des signalements

1.1 Nombre de postes: 2

1.2 Lieu de travail: Hull

1.3 Titre d'emploi: Technicien(ne) en assistance sociale

1.4 Fonctions:

Recevoir les signalements et en évaluer la pertinence et l'urgence selon les politiques en vigueur à la Direction de la Protection de la Jeunesse.

1.5 Qualifications:

Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de l'assistance sociale et posséder de l'expérience pertinente.
Un de ces postes requiert la capacité d'intervenir auprès d'une clientèle d'expression française et anglaise.

2. Analyse sommaire Évaluation-orientation Prise en charge

2.1 Nombre de postes: 18

2.2 Titre d'emploi:

Agent de relations humaines (A.R.H.): 15 postes

Technicien(ne) en assistance sociale: 3 postes

2.3 Répartition des titres d'emploi par lieu de travail:

*Hull: 10 agents de relations humaines

2 techniciens en assistance sociale

*Gatineau: 3 agents de relations humaines

Mont-Laurier: 1 agent de relations humaines

Maniwaki: 1 agent de relations humaines

*1 technicien en assistance sociale

*au total sept (7) de ces postes requièrent la capacité d'intervenir auprès d'une clientèle d'expression française et anglaise.

2.4 Fonctions:

Selon les politiques en vigueur dans le cadre de la Loi sur la Protection de la Jeunesse, évaluer d'une façon sommaire ou plus poussée toutes situations de jeune (0-18 ans) dont la sécurité ou le développement sont considérés comme compromis ou à qui on impute un acte contraire à une loi ou à un règlement en vigueur au Québec et prendre les mesures qui s'imposent.
Prendre en charge tout jeune (0-18 ans) dont la sécurité ou le développement est compromis, là où il y a incapacité ou défaillance de l'enfant ou des personnes qui en ont la charge de droit ou de fait.

2.5 Qualifications:

T.A.S.: Technicien(ne) en assistance sociale
Détenir un diplôme d'études collégiales en technique de l'assistance sociale
A.R.H.: Agent de relations humaines
Détenir un diplôme universitaire soit en service social (13 postes) soit en criminologie (10 postes).

Vous devez faire parvenir toute demande avant le 13 décembre 1978:

Direction des Ressources Humaines
Centre des Services Sociaux de l'Outaouais
105 boulevard Sacré Coeur
Hull, Québec
J8X 1C5

DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Exposition à Paris sur François-Xavier Garneau

PARIS (AFP) — Le directeur général de la bibliothèque nationale du Canada, M. Guy Sylvestre, a inauguré jeudi matin à Paris, au Centre culturel canadien, une exposition consacrée à « François-Xavier Garneau, historien national (1809/1866) ». Toute une documentation (livres, lettres, affiches, photographes, cartes) et une présentation audio-visuelle fournissent une évocation précise de l'historien canadien, de sa vie et de son œuvre, de l'accueil qui lui a été réservé et de l'influence qu'elle a exercée. Dans une allocution, M. Sylvestre s'est attaché sur l'œuvre fondamentale de François-Xavier Garneau « Histoire du Canada », communément appelée « La bible nationale des Canadiens et sans doute l'ouvrage majeur du 19^{ème} siècle, au Canada », a-t-il déclaré. Dans l'assistance, on remarquait l'ambassadeur du Canada à l'Unesco, M. Yvon Beaulieu, ainsi que deux professeurs de l'Université d'Ottawa, MM. Pierre Savard et Paul Wyszynski, qui ont préparé l'exposition et entrepris une édition complète en 12 ou 13 volumes des œuvres de Garneau.

■ L'évolution technologique est inévitable au « Times »

LONDRES (Reuter) — Lord Thomson, propriétaire du groupe « Times Newspapers », est disposé à « jeter toutes ses forces » pour trouver une solution au conflit qui a abouti à la fermeture le 30 novembre, pour une durée indéterminée, du « Times » et du « Sunday Times » de Londres. Dans une interview accordée jeudi à Reuter, le magnat canadien de la presse a rappelé que le but était « avant tout de sauver les journaux, même si cela doit signifier une période de souffrances ». L'obstacle est « en partie psychologique », a-t-il estimé tout en précisant qu'il n'avait pas de formule miracle susceptible de réconcilier les 4.270 employés du groupe avec l'évolution technologique, notamment en matière de composition. Il s'est toutefois dit confiant que, avec le temps, « ils prendront conscience de la réelle signification de ces changements ». Lord Thomson a dit souhaiter que ses journaux jouissent d'une bonne santé financière mais, a-t-il insisté, celle-ci ne sera pas acquise au détriment du bien-être et du respect des employés.

■ Une chanteuse bruyante

LONDRES (AFP) — La chanteuse britannique, Shirley Bassey, a été arrêtée jeudi matin par la police pour « désordre et ivresse » sur la voie publique. La chanteuse, qui est âgée de 41 ans, avait joyeusement fêté à son domicile londonien du quartier élégant de Belgravia ses 25 ans de carrière dans le spectacle. Elle a été libérée sous caution et comparaitra le 21 décembre devant un tribunal.

Le pape définit le rôle de l'Église en Amérique latine

CITE DU VATICAN (Reuter) — Soutien à la liberté et à la dignité humaine sans aller jusqu'à une prise de position politique, tel est, selon le pape Jean-Paul II, le rôle de l'Église dans un pays d'Amérique latine. Le souverain pontife, qui doit ouvrir la conférence épiscopale d'Amérique latine le 27 janvier à Puebla (Mexique), a défini cette politique prudente lors de la messe jeudi, des lettres de créance de l'ambassadeur du Nicaragua auprès du Saint-Siège, M. Albert Salinas. « La dignité humaine, l'union fraternelle, la liberté, excellents fruits de la nature et de l'effort humain, sont répandues sur terre dans l'esprit de Dieu », a déclaré Jean-Paul II. Le pape a insisté sur l'impor-

ance de « promouvoir ces valeurs inaliénables de l'individu, créer autour de lui les conditions d'une vie spirituelle, sociale et culturelle, sans une ombre de discrimination, de telle façon que chaque individu puisse assumer en pleine responsabilité les nombreuses exigences de la co-existence avec ses semblables », a-t-il dit. « Ceci constitue le moule indispensable d'une société pacifique et ordonnée ».

Jean-Paul II n'a pas mentionné la guerre civile qui déchire actuellement le Nicaragua. Le souverain pontife s'est borné à déclarer que l'Église du Nicaragua désire participer à cette « recherche commune ».

Le pape n'a pas non plus évoqué le cas de son nonce apostolique à Managua, Mgr Gabriel Montalbo, accusé par un prêtre progressiste du Nicaragua d'appuyer le régime du président Somoza et d'exercer des pressions sur les ecclésiastiques opposés à ce dernier.

Le souverain pontife a également reçu jeudi l'archevêque de Recife (Brésil), Mgr Helder Camara, connu pour ses options progressistes. Cette audience, à l'issue de laquelle aucun communiqué n'a été diffusé, s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres entre le pape et des évêques progressistes et traditionnels apparemment destinées à promouvoir l'unité de l'Église.

■ Indépendance des îles Gilbert

LONDRES (Reuter) — Abaissement de conversations qui durerait depuis deux semaines, un accord prévoyant l'accès à l'indépendance des îles Gilbert en juillet prochain a été signé jeudi à Londres par les représentants du gouvernement britannique et ceux des îles. L'archipel, situé dans le Pacifique, est composé de 33 îles peuplées de 200 000 habitants sur 14 millions de kilomètres carrés. La nouvelle république, qui s'appellera Kiribati (ce nom doit se prononcer « Kiribass »), sera composée, outre des îles Gilbert, des îles Phoenix et Line, ces dernières comprenant l'île Christmas.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 286-1201

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 286-1201

• Chaque parution coûte \$5.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

APPARTEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES — Queen Mary, meublé, très propre et joli 2^e, \$235. Bail annuel. 457-5513. 11-12-78

Impeccables 2^e et 3^e, très paisibles, métro Berri de Montigny. Tél.: 844-6195. 9-12-78

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alicat 2^e, 4^e avec électricité, immédiatement. 932-0933. 845-3151. J.N.O.

CHEMIN DE LA REINE MARIE, près de l'Université de Montréal, grand 1^e, poêle, réfrigérateur fournis. \$240. Libre immédiatement. 739-8140. 9-12-78

BROSSARD, 4^e, tout compris \$205. 1 mois gratuit. Cuisinière et réfrigérateur fournis, autobus en face de l'appartement. 465-1037, après 6 hres et fin de semaine. 11-12-78

CÔTE-DES-NEIGES, 3^e chauffé, ensoleillé, sous location, non meublé, réfrigérateur, poêle fournis, salle de lavage, balcon, électricité, taxe d'eau payées. 738-3999 après 17 hres. 9-12-78

OUTREMONT, grand 4^e, 2 salles de bain, balcon, garage disponible. 271-9458. 11-12-78

AIDES DOMESTIQUES

GOUVERNANTE DEMANDÉE pour demeurer dans belle résidence au lac des Deux-Montagnes. Chambre, salle de bain et télévision fournies. 3 enfants d'âge scolaire, la maman reste à la maison. 822-9536. 20-12-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendors et fabrications. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaîne 207 est. Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Chaise Wassily. Téléphonez à 270-2586. 10-12-78

ANIMAUX À VENDRE

Chiots, Terre-Neuve, à vendre, enregistrés et pur sang, mâle et femelle, prix raisonnable, appelez 1-819-889-2653. 11-12-78

ANTIQUITÉS

MEUBLES EN PIN: armoires, encoignure, armoires, buffet deux corps, lit d'enfant, coffres, huches, commodes, petites tables, bergères, chaises, autres. 659-2651. 18-12-78

UNE MONTRE EN OR de noblesse. De renommée mondiale. Chopard de Genève, pour homme, très élégante, 18 carats, massive. Très lourde, ou blanc, avec bracelet assorti. Heure d'Amérique du Nord et d'Europe. Payée \$4.800, jamais portée, toute neuve. Sacrificiels 935-9406. 11-12-78

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

Achetons antiquités de toutes sortes — argent comptant — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis l'art — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morier — 661-4363. J.N.O.

ARTICLES À VENDRE

POELES A BOIS, haute efficacité, fabrication canadienne, neufs, à partir de \$300. Téléphonez au: 625-5658 entre 9 et 5 hres. 11-12-78

HAUTS-PARLEURS "Que-Son" 90 watts avec amplificateur Pioneer, modèle SX850, 65 watts canal. Téléphonez à Réjean au (514) 652-6338. 9-12-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

Les Noël d'antan à: La Belle Époque, Rigaud, route 40 sortie 12 vers Ottawa, 451-4101. 11-12-78

BUREAUX À LOUER

Upper Lachine 5576
Espaces de bureaux à louer: 1,800 p.c., 2^{ème} étage. \$5.00/p.c. ou \$750.00/mois, ou \$9.000/année. Pour informations, s'adresser à M. L'Affricain: 486-1143. 18-12-78

OUTREMONT

Trois bureaux avec salles d'attente, idéal pour professionnels; 552: chemin Ste-Catherine (près Rockland). \$200.-\$250./mois chacun. Tél.: 274-1608. 11-12-78

CHALET À LOUER

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Prés de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. J.N.O.

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavaïois, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine fin semaine/ski. Déjeuners sur demande. Tél.: 256-6825 — 819-326-5836. 21-12-78

STE-MARGUERITE, 5 personnes, foyer, lave-vaisselle, exceptionnellement propre, 15 déc. — 15 janv. \$1.000 ou 15 déc. — 15 avril \$2.000. 271-6529 ou 1-228-3771. 11-12-78

SUTTON, maison meublée, 8 chambres à coucher, foyer, pour saison ski, 1 mille de Sutton. Mt. 455-1261, 731-6540. Sutton: 1-538-5900. 9-12-78

VAL-MORIN, 2-3-4 chambres à coucher, foyer, tout compris, tél.: 653-0512 à St-Bruno. 10-12-78

CHAMBRES À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES, proximité Université de Montréal, chambre meublée avec cuisinière. Occupation 1^{er} janvier. \$90 par mois. Jeune fille seulement. 731-8973. 9-12-78

CHAMBRES ET PENSIONS

Petit déjeuner et souper, lessiveuse, sècheuse, grande liberté, \$45, par semaine, 273-8981. 11-12-78

COURS PRIVÉS

PROFESSEUR INTÉRESSÉ D'OFFRIR COURS SPÉCIALISÉS pour étudiants en besoin ou adultes (anglais, français, mathématiques, sciences). Aussi culture physique, si intéressé. 384-3062. 11-12-78

PROFESSEUR D'ANGLAIS, accent sur la conversation, grammaire et prononciation. Cours privés ou en groupe. 521-0082. 11-12-78

COMMERCE À VENDRE

ENTREPRISE
Air climatisé, service industriel et commercial, clientèle très intéressante. Pour plus d'informations, écrire à:
Dossier C-221
Agence Valrain,
C.P. 117,
Brossard, JAZ 331. 11-12-78

DEMANDES D'EMPLOI

FEMME DE MÉNAGE à la journée, bonnes références. 273-1917. 9-12-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Petit déménagement 1^{1/2} à 4^{1/2}, estimation gratuite. Demandez Jean-Paul, 670-7729. 16-12-78

DIVERS

TIMBRES canadiens et étrangers à vendre, de belle valeur. 324-8727. 11-12-78

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS



Monsieur Baignoire
Estimations à domicile, hôpitaux, institutions. 336-1133
Ville St-Laurent
Jacques Laurendeau 8-12-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis. 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

A bas prix, entreposage chauffé pour auto, bateau, camion, moto, roulotte, meubles aussi pour déménagement. Inf: 761-3431. 18-12-78

FOURRURES

Manteau de chat sauvage femme, 3/4, grandeur entre 10 et 12, très bonne condition, \$300. Appelez à 935-7223. 11-12-78

GARDERIE

Cherche une personne fiable, très disponible pour garder chez-moi, un enfant de 2 ans. Bonnes conditions de travail. Lieu de travail: Outremont. Appelez de préférence le soir à 270-5710. 11-12-78

MAISONS À LOUER

BORD DU RICHELIEU, 224 Richelieu, Mont St-Hilaire. Cottage 2 chambres, garage, frais peint, occupation immédiate. \$295. Inf: Yvan Girardin, Bureau: 861-9684 — résidence: 270-6271. 11-12-78

MAISONS À PARTAGER

Magnifique maison victorienne, complètement meublée. Avec cour, foyer, salle à dîner, etc. Grande chambre à coucher privée. Prés d'un parc, tranquille, près du centre-ville. Prix très raisonnable à discuter. 935-7223. 11-12-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 3^{1/2}, 4^{1/2}, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffage, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1.100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARIAIRE LEGALE, parfaitement bilingue, requise par un bureau à Westmount Square. Au moins 1 année d'expérience. Appelez M. Kravitz à: 937-9210. 11-12-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE SAINT-LAURENT, 4^{1/2}-5^{1/2} à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

LONGUEUIL, 4^{1/2}, 5^{1/2} neufs, entrée laveuse-sècheuse, tapis mur-à-mur. Appelez à 651-0446. 3-1-79

AVENUE VICTORIA, près Westmount, haut duplex, vue arrière dégagée, 8^{1/2} pièces, 2 salles de bain, libre \$450. 481-1270. 11-12-78

LONGUEUIL, 5^{1/2} neufs, entrée laveuse-sècheuse, tapis mur-à-mur. Appelez à 651-0446. 3-1-79

VILLE LASALLE, rue Centrale, 6 pièces non chauffées, propre, références requises. Libre immédiatement. 365-5259. 9-12-78

PIE IX - HOCHELAGA, 5^{1/2}, sous-sol, chauffé, eau chaude fournie, \$180. 322-3307. 9-12-78

CÔTE-DES-NEIGES, Kent, duplex, bas, chauffé, 8 pièces, 2 balcons, jardin, 220, occupation janvier 79. \$425. 738-2565. 11-12-78

DUPLEX À LOUER, 3 chambres à coucher, spacieux, occupation immédiate. 486-7689 ou 731-8603. 11-12-78

LOCAL À LOUER

STE-CATHERINE EST, 4299 (coin Léotourneau), approximativement 2000 p.c., excellente condition. Idéal pour pharmacie, docteur, épicerie, variétés. Visite en tout temps. 274-3681. 12-12-78

LOGEMENT À PARTAGER

Appartement 4^{1/2} pièces, joli et propre, Des Erables et Laurier. Désirerais une étudiante. \$60 par mois. 521-4513 appelez le matin de 8 à 9h30 A.M. 11-12-78

MAISONS À LOUER

STE-FOY, disponible immédiatement, 3 chambres à coucher, foyer, tapis, 1^{1/2} salle de bain, grandes pièces. Chauffé, éclairé, \$450. 523-7077. 8-12-78

OKA, maison rustique meublée, face lac des Deux-Montagnes. 4 chambres, 1^{1/2} salle de bain, foyer, garage, piscine creusée, 40 minutes Montréal, idéale sports d'hiver et d'été. \$400/Mois. 479-6638 ou 479-6282. 9-12-78

STE-ANNE DE BEAUPRÉ, ancienne maison restaurée 25 x 30, 2 étages plus sous-sol non fini. Vue sur fleuve, Cap Tourmente, Mont Ste-Anne. Meublé, foyer, 2 salles de bain. \$575 par mois à l'année. S'adresser à 418-827-3974. 14-12-78

Cherche une personne fiable, très disponible pour garder chez-moi, un enfant de 2 ans. Bonnes conditions de travail. Lieu de travail: Outremont. Appelez de préférence le soir à 270-5710. 11-12-78

Cherche dame d'un certain âge, douce, qui aime les enfants, pour s'occuper chez-moi, d'une fillette de 3 mois, 3 jours par semaine. Aucun travail ménager. Références indispensables. N.D.G. 481-4436 après 18 hres. Ne pas téléphoner dimanche. 11-12-78

GARDIENNE DEMANDÉE avec expérience auprès des bébés. Horaire flexible. Salaire avantageux. Téléphonez à 277-3681 entre 9 hres et 17 hres. 16-12-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Piano droit, meuble au bois naturel, excellente sonorité, vieux de 100 ans, marteaux neufs, parfait état de fonctionnement. 488-9435 le jour. 738-9064 après 22h. 9-12-78

Orque "Baldwin" modèle fanfare, \$4.800. 733-7661 ou 733-2735. 11-12-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 3^{1/2}, 4^{1/2}, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffage, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1.100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

N.D.G. haut de duplex 7^{1/2}, foyer, \$315, libre 15 décembre. 487-6228. 12-12-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRETARIAIRE LEGALE, parfaitement bilingue, requise par un bureau à Westmount Square. Au moins 1 année d'expérience. Appelez M. Kravitz à: 937-9210. 11-12-78

STE-ANNE DE BEAUPRÉ, ancienne maison, 7 pièces, confortable, toutes commodités, chauffage électrique et bois. Vacances tranquilles, reposantes, près Transcanadienne, sortie 129. 653-6510. 10-12-78

STE-HILAIRE: Maison centenaire au pied du Mont St-Hilaire — terrain 31.000 p.c. — piscine creusée — atelier de travail isolé/chauffé. LOUISE DELAND 464-5741 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS 9-12-78

STE-HILAIRE: Canadienne brique — aubaine — 8 belles pièces — foyer — 2^{1/2} salles bain — chauffage électrique — garage — occupation 1979 — grand terrain. ALBERT SIMON 467-2156 658-8216 MLS IMM. SELECT COURTIERS 11-12-78

STE-HILAIRE: Canadienne brique — aubaine — 8 belles pièces — foyer — 2^{1/2} salles bain — chauffage électrique — garage — occupation 1979 — grand terrain. ALBERT SIMON 467-2156 658-8216 MLS IMM. SELECT COURTIERS 11-12-78

STE-DONAT, canadienne, 3 chambres à coucher, foyer, grand terrain boisé, 585-6476 ou (819) 424-2119. 11-12-78

OFFRES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT(E) VENDEUR (EUSE)

Représentant(e) d'expérience demandé(e) pour la vente de photocopieurs et fournitures dans un territoire protégé. Salaire et commission. Doit posséder auto. Pour rendez-vous: Mlle Lalande: 747-0683. 11-12-78

ARTISTE

Possédant expérience en séparation de couleurs et travail de répétition sur écran rotatif de textile et aussi en gravures. Atmosphère de travail très agréable. Studio situé à Montréal, N.D.G. Tél: 488-9533. 11-12-78

secrétaire juridique

— Steno, dactylo
— Bilingue
— Minimum 3 ans d'expérience.
— Bénéfices marginaux intéressants.
842-9914. 11-12-78

OFFRES D'EMPLOIS

GERANT DE COORDINATION. Personne bilingue, responsable de l'établissement des horaires et de la supervision des activités de camionnage, pour une compagnie de Longueuil. Aptitude à transiger facilement avec les autres. Connaissance en comptabilité serait un atout. Mlle Kerr, 674-4943. 13-12-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel \$1.200.00 à \$600.000. 1^{er} 10% 2^{ème}. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O.

TABLEAUX-PEINTURES

Abaissement 10% 1^{er}, 2^{ème} hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4338 J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOIL: Maison centenaire — face au Richelieu — terrain 21.700 p.c. — zonage commercial — très grandes pièces — vue magnifique sur la rivière. LOUISE DELAND 464-5741 467-2156 IMM. SELECT COURTIERS 9-12-78

De particulier à particulier, bungalow brique, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, foyer, garage, grand terrain paysagé, nord-ouest de Montréal. Téléphonez entre 9h AM & 5h PM au 871-1550. 18-12-78

Lauderdale by the sea, (Floride). Pompano Beach, condominium 4^{1/2} pièces, \$58.000. 3^{1/2} pièces, \$52.000. sur canal, rue sans issue à 1.500 pieds de la mer, quartier tranquille, bâtisse à 2 étages, piscine, près de toutes commodités. Aussi à louer. Inf: Louise Hurlbise 735-5494 ou 334-4703. Le Permanent, courtier 9-12-78

Carter avertit Sadate et Begin de ne pas dépasser l'échéance du 17

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Carter estime qu'Israël et l'Égypte feraient « une très grave erreur » en ne signant pas un traité de paix avant le 17 décembre.

Le président des États-Unis qui s'adressait hier à un groupe de journalistes accrédités à la Maison-Blanche, au cours d'un petit déjeuner, faisait référence au délai de trois mois fixé à l'issue du sommet de Camp David pour la conclusion d'un traité de paix entre l'Égypte et Israël.

Il a déclaré que le non-respect de la date du 17 décembre « créerait un précédent établissant que les délais fixés n'ont pas de signification ».

Le président Carter a affirmé en outre que l'établissement de nouvelles colonies de peuplement juives sur la rive occidentale du Jourdain serait

une violation des accords de Camp David.

Le président américain a été très net sur cette question. Rappelant qu'une divergence d'opinion avait surgi entre lui et le premier ministre Menahem Begin sur cette question, M. Carter a répété que « son interprétation (est qu'à Camp David) un moratoire a été accepté sur l'établissement de nouvelles colonies de peuplement jusqu'à ce qu'un accord soit conclu sur la façon d'établir un gouvernement autonome sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza ».

Un échange de lettre entre Israël et les États-Unis devant préciser ce qui avait été convenu à Camp David n'a finalement jamais eu lieu. Les autorités israéliennes ont cependant démenti qu'elles projetaient de nouvelles implantations après le 17 décembre.

déjà prévu pour la conclusion d'un traité de paix égypto-israélien.

M. Carter a rappelé qu'il rejetait tout lien entre la durée du moratoire sur l'établissement de nouvelles colonies et le traité de paix israélo-égyptien, comme l'a fait M. Begin.

Le président américain, dénotant une nouvelle fois une certaine impatience et même de l'irritation, a souligné qu'il « aimerait que les accords de Camp David soient respectés dans leur ensemble, sans réticence et avec enthousiasme ».

« Ca n'a pas été le cas jusqu'ici, a-t-il noté en regrettant « de nombreux contretemps, des tergiversations sur des divergences relativement sans importance, et des déclarations publiques excessives des deux parties ».

Le secrétaire d'Etat Cyrus

Vance doit pour sa part se rendre à la fin de la semaine au Proche-Orient afin de rencontrer le premier ministre Begin et le président Anouar Sadate. Le chef de la diplomatie américaine tentera d'éliminer les obstacles qui bloquent la conclusion du traité de paix.

Par ailleurs, le premier ministre égyptien Moustapha Khalil a déclaré hier soir à Paris qu'il laissait à MM. Dayan et Weizman « le choix du lieu et de la date d'une éventuelle rencontre ».

M. Khalil a précisé, peu après son arrivée en provenance de Londres, qu'il ne prévoyait pas de changement dans son programme en vue de rencontrer le ministre israélien des Affaires étrangères ou le ministre de la défense, qui n'ont pas encore répondu à cette offre.

De sources américaines citées par le Haaretz, on indiquait que « Israéliens et Égyptiens ne sont pas si éloignés les uns des autres que l'on pourrait le croire ».

M. Vance, ont affirmé ces sources, tâchera d'assouplir la position israélienne sur le calendrier de l'autonomie, en obtenant un « engagement de principe fixant une date limite de douze mois à partir de la signature de l'accord israélo-égyptien, mais spécifiant qu'Israël ne saurait assumer des engagements précis sur des points sur lesquels il n'a pas de prise ». Cela fait référence à l'éventuel refus des Palestiniens ou des Jordaniens de participer à la préparation de l'autonomie.

Quant à l'article six du projet de traité de paix, que l'Égypte veut modifier et qui dans sa forme actuelle précise que le traité (israélo-égyptien) a priorité sur des engagements militaires assumés par l'Égypte avec d'autres États arabes, on souligne de source américaine qu'il est sans importance réelle.

D'une part, estiment les sources américaines citées par le Haaretz, il n'existe pas de « précédent dans le droit international de traité se surimposant à d'autres engagements pris à l'égard de pays tiers ».

D'autre part, disent ces

sources, « traité ou non, il est impensable que l'Égypte reste passive et indifférente en cas de guerre entre Israël et d'autres pays arabes, et l'existence d'un tel article ne saurait l'empêcher d'intervenir ». « C'est donc uniquement une question de formulation susceptible de satisfaire les deux parties qui est en jeu », concluent ces sources.

Enfin, par 100 voix contre 4 (Israël, États-Unis, Canada, Guatemala) et 33 abstentions, l'assemblée générale des Nations unies a approuvé hier une résolution en faveur de la reprise rapide de la conférence de Genève sur le Proche-Orient co-présidee par les États-Unis et l'Union soviétique.

Déclarant la paix indivisible, la résolution souligne qu'un règlement juste et durable du problème du Proche-Orient doit être basé sur une solution globale, sous les auspices des Nations unies, qui tiennent compte de tous les aspects du conflit — en particulier l'exercice par les Palestiniens de leurs droits nationaux et le retrait d'Israël des territoires occupés.

Épreuve de force en vue dimanche à Téhéran

TEHERAN (AFP) — Les religieux, l'opposition laïque regroupés dans le Front national et le Bazar de Téhéran ont décidé hier de lancer toutes leurs forces dans la manifestation de masse qu'ils organisent dimanche dans la capitale iranienne.

Dans une proclamation aux forces armées, la hiérarchie chiite de QOM a rappelé hier que l'Islam interdit aux forces armées de tirer sur des musulmans. Le « meurtre » de musulmans iraniens est « moharam », c'est-à-dire prohibé par l'Islam. La déclaration ajoute: « Vos armes doivent vous servir à combattre l'ennemi et non à tuer vos frères (...) Qu'il soit bien clair que ces incidents n'empêcheront pas le peuple et les religieux d'accomplir leur devoir sacré ». La proclamation concerne directement la manifestation de dimanche, organisée par l'ayatollah Taleghani de Téhéran.

Trois questions, estiment les observateurs, restent cependant posées: Cette manifestation pourra-t-elle avoir lieu? Quelle sera alors l'attitude de l'armée? Et enfin quelle sera, d'ici là, l'attitude de l'ayatollah Khomeiny.

Huit quartiers de Téhéran, ville tentaculaire entourée de cités miséreuses, souvent de bidonvilles, ont été choisis par les organisateurs de la manifestation comme points de départ des cortèges qu'ils souhaitent faire défilier.

De 9 heures du matin jusque tard dans l'après-midi, ces cortèges devraient converger vers le monument Shayyad, arc de

trionphe de forme pyramidale qui symbolise « le modernisme » de la capitale et s'élève au centre d'une place autour de laquelle peu d'immeubles ont été construits, facilitant ainsi les regroupements de foules.

Face à la détermination de l'opposition de manifester, la première inconnue reste celle de l'attitude du gouvernement du général Gholam Reza Azahri qui, au cours d'une conférence de presse mardi, a proclamé qu'il « n'est pas question » que le shah tombe et que l'armée était prête à toute éventualité.

Le gouvernement militaire et l'armée, croit-on savoir, auraient décidé d'adopter une tactique « flexible » et de rendre discrète la présence des troupes pendant le déroulement des cortèges. Cependant, le gouvernement militaire ne cache guère combien la manifestation inquiète les autorités.

Autre inquiétude, objet d'innombrables rumeurs, chacun, à Téhéran, de demande ce que l'ayatollah Khomeiny fait en France alors que dans un peu plus de quatre jours, le deuil du Moharam sera terminé.

En attendant, le gouvernorat militaire de la capitale a lancé un avertissement à la population, lui demandant de se méfier des « hommes qui pourraient se vêtir d'un tchador pour porter des armes sous ce long voile », ou bien se « vêtir d'un uniforme de soldat pour lancer des bombes ». D'autres, selon le communiqué, auraient l'intention de verser de l'encre rouge sur le macadam, pour faire croire à un massacre.

Nicaragua: état d'urgence levé et promesse d'amnistie

MANAGUA (Reuter) — Le président Anastasio Somoza a annoncé hier la levée immédiate de l'état de siège et promis une amnistie dont bénéficieront les sandinistes. Ceci permet d'espérer que le Nicaragua va pouvoir retrouver une paix relative après des mois de déchirements et de violences.

Le général Somoza a précisé que l'amnistie sera appliquée dès que le parlement l'aura approuvée, probablement dans vingt à trente jours. Elle couvrira tous les délits politiques commis depuis la précédente amnistie qui remonte à plusieurs années.

« En bénéficieront également les membres du Front sandiniste, même ceux qui, en ce moment même, comptent toujours sur les fusils et les bombes », a déclaré le président dans un discours radiodiffusé.

L'Etat de siège, interdisant toutes les réunions publiques et permettant la détention sans procès, avait été proclamé en septembre après le soulèvement populaire contre le gouvernement. Les affrontements entre l'armée et les guerrilleros du Front sandiniste avaient fait des centaines de morts.

Le général Somoza a promis également que le gouvernement assouplirait la législation actuellement fort restrictive sur la presse.

La levée de l'Etat de siège et une amnistie générale étaient les deux conditions préalables exigées par le Front élargi d'opposition (FAO) regroupant les principaux partis et mouvements hostiles au régime Somoza, pour entrer directement en négociations avec le gouvernement en vue de mettre un terme aux violences.

Une commission internationale de médiation de trois membres a proposé la formation d'un gouvernement d'union nationale et un plébiscite pour déterminer si le général Somoza a toujours le soutien du pays.

Indiquant que l'amnistie profiterait d'abord à environ 200 détenus politiques et une centaine de Nicaraguayens réfugiés dans des ambassades étrangères, le président Somoza a exprimé l'espoir que les négociations avec l'opposition vont pouvoir commencer dès maintenant.

« Même les sandinistes sont invités à ces négociations, s'ils déposent les armes », a-t-il dit.

Dans les milieux autorisés, on déclare que, même Eden Pastora, le chef des guerrilleros sandinistes, plus connu sous le nom de commandant Zero, pourrait participer aux négociations.

Washington prépare l'après-chah

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Les États-Unis doutent de plus en plus des chances de survie politique du chah d'Iran. Pour la première fois, hier, le président Jimmy Carter a publiquement exprimé son incertitude sur la capacité du monarque à se maintenir au pouvoir. Interrogé à ce sujet au cours d'un petit déjeuner de presse, le chef de la Maison Blanche a répondu: « Je ne sais pas, j'espère ».

Ce pessimisme, manifesté au moment même où les départs de ressortissants américains s'accroissent en Iran, contraste fortement avec les propos que le président Carter avait tenus il y a encore quinze jours au cours d'une conférence de presse. Il avait réaffirmé le soutien des États-Unis au régime iranien et exprimé sa confiance dans la

capacité du chah à surmonter les troubles actuels et à poursuivre son expérience de démocratisation.

La franchise du chef de la Maison-Blanche a surpris l'ensemble des observateurs. Jusqu'ici, l'administration américaine avait pris le plus grand soin de ne pas exprimer ses doutes publiquement, afin de ne pas donner l'impression de « lâcher » le chah au moment le plus critique et de renforcer la détermination de l'opposition iranienne à obtenir son départ.

Les milieux gouvernementaux se rendent de plus en plus à l'évidence. Les jours de l'empereur sont comptés et les prochaines semaines risquent d'être décisives pour l'avenir de l'Iran.

Pour prévenir les conséquences de la crise dont les ressortissants américains

pourraient bien faire les frais, l'administration Carter a autorisé le départ des familles souhaitant regagner les États-Unis. Près de 4.000 personnes sur les 45.000 citoyens américains vivant en Iran, ont déjà quitté le pays au cours des dernières semaines. Mais l'on s'efforce à Washington de ne pas donner à leur départ une allure d'évacuation. Leur rapatriement s'effectue sur les lignes commerciales normales et l'on affirme officiellement qu'aucun pont aérien n'est prévu pour accélérer ces départs.

Le président Carter vient en outre de demander à l'un des piliers de la diplomatie américaine des années soixante, l'ancien sous-secrétaire d'Etat, George Ball, de reprendre du service et de préparer une revue des options américaines à long terme dans le Golfe. La

chute du régime du chah aurait en effet des repercussions politiques et économiques considérables dans la région et risquerait d'entraîner provisoirement une nouvelle crise pétrolière.

On note enfin que les gouvernements des neuf pays de la Communauté économique européenne (CEE) sont convenus d'établir un pont aérien avec l'Iran si la situation l'exigeait, à indiquer hier le ministre belge des Affaires étrangères. Toutefois un porte-parole du ministère a précisé que la nécessité d'une telle opération n'apparaissait pas pour l'instant. Plusieurs centaines d'étrangers quittant l'Iran chaque jour, plusieurs compagnies aériennes ont décidé d'augmenter leurs vols en partance de ce pays afin de faire face à l'accroissement de la demande.

Choisir un produit de chez nous c'est une habitude qui nous rapporte!

Les fabricants canadiens nous offrent des produits dont nous sommes sûrs de la qualité.

Pensons aux patins que chaussent nos meilleurs joueurs de hockey, pensons aux bons vins et aux bons fromages. Pensons aux vêtements, aux tissus.

Pensons aussi à tous les accessoires ménagers: grille-pain, fer à repasser, bouilloire, cuisinière électrique.

Pensons encore à tous les autres objets utiles et pratiques qui nous rendent la vie agréable. Et souvent sans le savoir nous utilisons des produits canadiens.

C'est pourquoi, dorénavant, les produits fabriqués ici porteront de plus en plus une étiquette de chez-nous: la feuille d'érable.

Quand vous magasinez, recherchez les produits fabriqués au Canada: ils sont de qualité et sont du pays.

Gouvernement du Canada	Government of Canada
Industrie et Commerce	Industry, Trade and Commerce
<small>Jack Horner, ministre</small>	<small>Jack Horner, minister</small>

Magasins à la canadienne

Shop Canadian